



 VILLE DE RENENS

RAPPORT DE GESTION 2006

**Le présent document est imprimé sur du papier Recyconomic 70,
label « L'Ange Bleu »**



L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.

Répertoire

Conseil communal	3 - 13
Municipalité	15 - 19
Administration générale-Personnel	
Administration générale	21 - 29
Service du personnel	31 - 36
Finances-Informatique-Cultes	
Service Finances-Cultes	37 - 42
Service informatique	43 - 45
Centre technique communal	
Urbanisme-Bâtiments	49 - 63
Environnement-Maintenance	64 - 71
Culture-Jeunesse-Sport	73 - 83
Etablissement primaire	83 - 85
Etablissement secondaire	86 - 90
Sécurité publique	91 - 104
Sécurité sociale	105 - 119

Ville de Renens

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2006

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 1er juillet 2006 (art. 111 à 118),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2006.

2006, une année particulière dans la mesure où le changement de législature s'est fait au 1er juillet, avec entrée en fonction d'un nouveau Conseil communal et d'une nouvelle Municipalité.

Le présent rapport retrace l'ensemble des activités de l'année, sans les séparer en deux semestres.

La Municipalité remercie les membres de l'ancienne Municipalité qui ont assumé la responsabilité des activités déployées durant le premier semestre 2006.

Conseil communal

Bureau

Du 1er janvier au 30 juin 2006

Président	M. Roland DIVORNE
1 ^{er} Vice-président	M. Jacques STUDER
2 ^{ème} Vice-président	M. Jacques BERTHOUD
Scrutatrices	Mme Denise SCHMID Mme Marcelle BOURQUIN-CHUARD
Scrutatrices suppléantes	Mme Christine SARTORETTI-GIRAR- DIN Mme Suzanne SISTO-ZOL- LER
Secrétaire	Mme Rosana JOLIAT
Secrétaire suppléante	Mme Claudine HOTTIGER

Du 1er juillet au 30 juin 2007

Président	M. Jacques STUDER
1 ^{er} Vice-président	M. Jacques BERTHOUD
2 ^{ème} Vice-président	M. Jean-Pierre LEYVRAZ
Scrutatrices	Mme Christine SARTORETTI-GIRAR- DIN
Scruteurs suppléants	Mme Simone SZENYAN-REYMOND Mme Eva GLOOR M. Raymond GAUTHIER
Secrétaire (de juillet à novembre)	M. Michel BRUN
Secrétaire (dès novembre)	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON

Conseil communal

Introduction

Conformément à la nouvelle Constitution vaudoise et à la Loi sur les communes, sous la présidence de M. Roland Divorne, le Bureau du Conseil pour l'année 2005 a prolongé son mandat jusqu'au 30 juin 2006.

Lors de l'assermentation des autorités communales de Renens du 27 juin 2006, M. Jacques Studer a été élu à la présidence du Conseil communal jusqu'à fin juin 2007.

27 juin 2006

Assermentation des autorités communales



Mme Rosana Joliat, Secrétaire du Conseil communal, a donné sa démission à ce poste au 30 juin 2006 après avoir fonctionné durant deux législatures (1998-2001 et 2002-2006). C'est M. Michel Brun, nouveau Conseiller communal, qui a assumé l'intérim de juillet à novembre 2006 dans l'attente de l'engagement d'un(e) secrétaire.

A la suite de la mise au concours du poste, dans sa séance du 9 novembre, le Conseil communal a désigné Mme Suzanne Sisto-Zoller à cette fonction. De formation universitaire,

Conseillère communale pendant plusieurs législatures au cours desquelles elle a été membre de la Commission de gestion, puis de la Commission des finances, Mme Sisto-Zoller a également fonctionné régulièrement aux bureaux électoraux et pour les dépouillements.

De par son travail de responsable à l'AVIVO, emploi qu'elle exerce à 45%, elle a souvent l'occasion de rédiger et d'organiser. Mme Sisto-Zoller est officiellement entrée en fonction au poste de Secrétaire du Conseil communal de Renens le 1^{er} décembre 2006.

A noter que pour la première fois, cette activité a été professionnalisée à 25% et rétribuée selon le barème du statut du personnel communal au même titre qu'une employée d'administration.

Cette année, vu les circonstances, la passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau Président du Conseil communal s'est déroulée à l'issue de la cérémonie d'assermentation des membres du Conseil communal et de la Municipalité qui a eu lieu le mardi 27 juin. Selon la tradition, M. Roland Divorne, Président sortant, a remis le



sceau du Conseil à son successeur M. Jacques Studer.

Les Assises annuelles de la Confrérie des anciens Présidents du Conseil ont aussi eu lieu ce soir-là au cours desquelles M. Jean-François Clément, Compère-Président 2005, a confié la clé du carnotzet à M. Roland Divorne, Compère-Président 2006-2007.

Ensuite, tous les membres du Conseil, de la Municipalité et les invités ont participé à la réception organisée sur l'esplanade de la Salle de spectacles.

La «coupe des sapins» à Bottens a eu lieu le 4 décembre 2006. M. Jacques Studer, Président du Conseil communal, sous la surveillance des professionnels de la Commune et des invités, a coupé le sapin destiné à décorer la Salle de spectacles durant les fêtes de fin d'année. Ensuite, les participants ont partagé le repas de midi, sur place, concocté par des employés de la Voirie de Renens.



M. Roland Divorne, Président sortant, remet le sceau du Conseil à son successeur, M. Jacques Studer



27 juin 2006

Cérémonie d'assermentation des autorités



Séances

Le Conseil communal a tenu 8 séances ordinaires au cours de l'année 2006 (9 séances en 2005). 8 motions, 15 postulats, 12 interpellations, 3 interventions, 10 questions, et 2 vœux ont été adressés à la Municipalité. Celle-ci a présenté 39 communications, réponses à des interpellations ou questions et 26 préavis.

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 26 janvier 2006

- Préavis N° 67 - Aménagement de la rue du Caudray et du carrefour avenue du Censuy/rue du Caudray

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement de la rue du Caudray et du carrefour avenue du Censuy/rue du Caudray.

2. Accorde, à cet effet, à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 430'000.— TTC, portant le projet à une dépense totale de Fr. 730'000.— TTC dont Fr. 300'000.— ont été approuvés antérieurement par le préavis N° 70 - Plan de quartier P36 «Plan-Léman» du 16 septembre 1997.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, section N° 420 - Architecture et urbanisme. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 - Ouvrage de génie civil et d'assainissement, plus précisément dans le compte N° 420.5010.072 - Aménagement rue du Caudray, carrefour du Censuy.

Cette dépense sera amortie, selon

l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

- Motion de Mme Christine Sartoretto-Girardin intitulée «Parlement des Jeunes»

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Motion de Mme Karine Clerc-Ulloa intitulée «Un geste de notre commune pour une plus grande égalité des chances»

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de Mme Tinetta Maystre intitulé «Interfaces piétons-voitures : attention au danger !»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 6 avril 2006

- Préavis N° 68 - Admission de 19 candidats à la bourgeoisie de la Commune de Renens

Décision : La bourgeoisie de la Commune de Renens est accordée à tous les candidats.

- Préavis N° 69 - Réfection de la dalle sur la Mèbre entre la rue de Lausanne et la rue de la Mèbre (2^{ème} étape)

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la dalle de la Mèbre entre la rue de Lausanne et la rue de la Mèbre (2^{ème} étape).

2. Accorde, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 689'000.— TTC .

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement par voie d'emprunt, si nécessaire, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 37 - Bureau technique - plus précisément sous le numéro 3761 - Réseau égouts et épuration. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 - Ouvrage de génie civil et d'assainissement -, plus précisément dans le compte N° 3761.5010.101 «Dalle de la Mèbre - Réfection 2^{ème} étape».

Cette dépense sera amortie en une seule fois au moyen d'un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet - N° de compte 9280.01 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration».

Ferraillage de la nouvelle dalle sur la Mèbre



- Préavis N° 70 - Société coopérative d'habitation - Chemin de Borjod 2 à 10 - Prolongation du droit de superficie

Décision : Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à prolonger de trente ans, soit jusqu'en 2036, le droit de superficie en faveur de la Société coopérative d'habitation de Renens (SCHR), grevant la parcelle communale N° 982, sise au chemin de Borjod 2 à 10, aux conditions actuelles, incluant une indexation annuelle sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation.

- Préavis N° 71 - Nouveau règlement du Conseil communal

Décision : Le Conseil communal

1. Abroge le règlement du Conseil communal du 1er janvier 2001.

2. Adopte le nouveau règlement du Conseil communal, selon le texte annexé au présent préavis, avec entrée en vigueur le 1er juillet 2006.

- Préavis N° 72 - Admission de 9 candidats à la bourgeoisie de la Commune de Renens

Décision : La bourgeoisie de la Commune de Renens est accordée à tous les candidats.

- Préavis N° 73 - ECAL - Ecole Cantonale d'Art de Lausanne - Location des surfaces nécessaires à créer une structure destinée à de jeunes créateurs d'entreprise

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à signer un bail à loyer d'une durée de 20 ans avec M. Pierre Nussbaumer, propriétaire du bâtiment situé à l'avenue du Temple 5 à Renens. La surface à louer est de 1'103 m².

2. Autorise la Municipalité à porter au budget de fonctionnement de ces 20 prochaines années, à partir du 1er octobre 2007, le montant du loyer annuel de Fr. 165'450.—, l'acompte chauffage de Fr. 16'545.— et l'acompte pour frais accessoires de Fr. 5'515.—, soit au total Fr. 187'510.—, non compris les futures indexations.

- Postulat de M. Hubert Desboeufs et consorts relatif aux conséquences des engagements liés aux débits potentiels d'une crue de la Mèbre (suite au préavis N° 69).

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Motion de M. Jacques Depallens intitulée «Bibliothèque sur le site Verdeaux/Pépinieres»

Décision : Nomination d'une commission.

- Motion de M. Ali Hemma Devries et consorts demandant que la surface des jardins de Sous-Biondes soit inscrite comme zone verte non constructible

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de M. Jean-Jacques Gaudard intitulé «Renens Cité Energie +»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 18 mai 2006

- Motion de M. Olivier Barraud relative à la mise en place d'un espace de consommation des stupéfiants («local d'injection») en Ville de Lausanne

Décision : Nomination d'une commission.

- Motion de M. Jean-Marc Dupuis et consorts intitulée «Etude d'un journal pour l'Ouest lausannois»

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions du rapport de la commission d'étude, laquelle décide de garder cette motion en suspens et reposera probablement la question lorsque la volonté de communiquer au niveau régional sera plus grande.

- Motion de M. Jacques Depallens et consorts intitulée «Bibliothèque sur le site Verdeaux-Pépinieres»

Décision : Le Conseil communal accepte les conclusions du rapport de la commission d'étude, laquelle demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de la construction d'une bibliothèque scolaire sur le site de Verdeaux-Pépinieres.

- Préavis N° 74-2006 - Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Tinetta Maysre - «J'ai une idée» : ralentissement de la circulation au chemin des Clos

Décision : Le Conseil communal prend acte du rapport de la Municipalité.

- Préavis N° 75-2006 - Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Myriam Romano-Malagrifa - Promotion de l'usage de modes de transport non polluants et amélioration du réseau de pistes cyclables

Décision : Le Conseil communal prend acte du rapport de la Municipalité.

Séance du 15 juin 2006

- Préavis N° 77 - Agrandissement du site scolaire du Léman - Crédit d'étude

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à faire entreprendre une étude pour l'agrandissement du site scolaire du Léman.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 2'300'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 3530 - Centre Technique Communal. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5030 - Bâtiments et Constructions - plus précisément dans le compte N° 3530.5030.215 - Léman - Etude agrandissement 1ère étape.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

- Préavis N° 78 - Admission de 7 candidats à la bourgeoisie de la Commune de Renens

Décision : La bourgeoisie de la Commune de Renens est accordée à tous les candidats.

- Préavis N° 79 - Acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire de Mme Anna Della-Valle

Décision : Le Conseil communal

Décide

1. D'accepter la succession de Mme Anna Della-Valle, décédée le 8 février 2002, sous bénéfice d'inventaire avec réserve de l'article 592 du Code civil.

2. De comptabiliser le montant comme élément extraordinaire, section 2039, dans le compte 2039.4690 «Dons et legs».

- Comptes communaux - Exercice 2005

Décision : Le Conseil communal

Approuve

1. Les comptes de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge arrêtés au 31 décembre 2005.

2. Les comptes de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP) arrêtés au 31 décembre 2005.

3. Les comptes de la Commune de Renens arrêtés au 31 décembre 2005.

- Gestion - Exercice 2005

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2005 et en donne décharge aux organes responsables.

- Préavis N° 76-2006 - Motion de M. le Conseiller communal Olivier Barraud - Mise en place d'un espace de consommation des stupéfiants (« local d'injection ») en Ville de Lausanne

Décision : Le Conseil communal

Décide

1. de prendre acte du rapport de la Municipalité concernant la motion de M. le Conseiller communal Olivier Barraud demandant la mise en place d'un espace de consommation des stupéfiants («local d'injection») en Ville de Lausanne.

2. de porter une dépense supplémentaire de Fr. 17'833.— au compte 7630.3654.04 «Fonds régional de prévention de la toxicomanie» pour l'exercice 2006 et suivants.

- Postulat de M. Ollivier Barraud intitulé «Inciter les entreprises rennaises à définir un plan de mobilité»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Motion de M. Daniel Rohrbach intitulée «Motion TL»

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 7 septembre 2006

- Pétition intitulée «Opposition à la pose d'une antenne de téléphonie mobile»

Décision : Pétition transmise à la Commission des pétitions.

- Motion de M. le Conseiller communal Daniel Rohrbach intitulée «Motion TL»

Décision : Nomination d'une commission.

- Préavis N° 80 - Adoption du plan de quartier P15A «En Belle Vue» - Radiation des alignements - Procédure de levée des oppositions - Vente de la parcelle N° 262 «En Belle Vue»

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte de modifier les articles 7 et 38 du règlement du plan de quartier P15A d'octobre 2005, afin de renoncer à la possibilité de construire un bâtiment public à but socio-culturel.

2. Accepte de radier l'alignement communal inscrit le 29 juillet 1970.

3. Accepte les réponses aux oppositions, observations et remarques formulées à l'encontre du plan de quartier P15A.

4. Adopte le plan de quartier P15A «En Belle Vue» modifiant le plan de quartier P15 «Aux Paudex» délimité par les RC 181 et 251.

5. Donne à la Municipalité les pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées en relation avec cet objet, l'autorisant à plaider devant toute instance, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable.

L'approbation de l'Autorité cantonale est réservée.

6. Autorise la Municipalité à vendre à M. Manfred Loer, à Zoug, une emprise de 16'100 m² environ (bornage réservé), permettant la réalisation de 12'000 m² de surface de plancher brut, à détacher de la parcelle communale N° 262, pour le prix de Fr. 8'000'000.—, conformément à la promesse de vente

conditionnelle, signée le 6 décembre 2004, par devant Me Christophe Fischer, notaire à Lausanne.

Après déduction des frais (état au 30.04.2006), le produit de la vente sera comptabilisé comme suit : Fr. 180'912.75 au crédit du compte 9123.15 «Terrains et bâtiments du patrimoine financier - En Belle Vue - Mise en valeur de la parcelle N° 262» et le solde de Fr. 7'819'087.25 au crédit du compte N° 2039.4242 «Gains comptables sur immeubles du patrimoine financier».

- Préavis N° 81 - Pose d'un collecteur d'eaux usées dans l'avenue de Saugiaz

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à construire un collecteur d'eaux usées à l'avenue de Saugiaz afin de réaliser la mise en système séparatif de ce quartier.

2. Accorde, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 160'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 37 - Bureau technique - plus précisément sous le numéro 3761 - Réseau égouts et épuration. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 - Ouvrage de génie civil et d'assainissement - plus précisément dans le compte N° 3761.5010.103 «Av. de Saugiaz - Construction collecteur EU».

Cette dépense sera amortie en une seule fois au moyen d'un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet N° de compte 9280.01 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration».

- Préavis N° 82 - Acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire de Mme Astrid Ziemke

Décision : Le Conseil communal

1. D'accepter la succession de Mme Astrid Ziemke, décédée le 30 octobre 2004, sous bénéfice d'inventaire avec réserve de l'article 592 du Code civil.

2. De comptabiliser le montant comme élément extraordinaire section 2039 dans le compte 2039.4690 «Dons et legs».

- Préavis N° 83 - Jetons de présence et indemnités des membres du Conseil communal et de son Bureau pour la législature 2006-2011 - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

Décide que les jetons de présence et indemnités des membres du Conseil communal et de son Bureau sont fixés comme suit pour la législature du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011 :

Jetons de présence :

- Président du Conseil
Fr. 60.— par séance
- Conseillers communaux
Fr. 40.— par séance
- Président de commission
Fr. 60.— par séance
- Commissaires
Fr. 50.— par séance
- Etablissement rapport
Fr. 200.— le rapport
- Etablissement compte-rendu succinct
Fr. 50.— le rapport
- Séance de jour
Fr. 100.— le demi-jour
- Séance de jour
Fr. 150.— le jour entier

Indemnités :

- Président du Conseil
Fr. 6'000.— par année, brut
- Secrétaire du Conseil activités de base (25%, classe 11) Fr. 23'878.— par année, brut
- Frais de la secrétaire du Conseil
Fr. 0.- forfait annuel
- Secrétaire suppléante
Fr. 35.— l'heure
- Secrétaire Commission de gestion
Fr. 1'200.— par année
- Scrutateurs bureau
Fr. 180.— par année
- Huissier
Fr. 2'000.— par année

Jetons de présence votations-élections :

- Bureau de vote
Fr. 20.— l'heure
- Scrutateurs dépouillements élections
Fr. 20.— l'heure

- Motion de M. Olivier Barraud relative à la création d'une commission permanente d'urbanisme

Décision : Motion est renvoyée à une

commission

- Motion de M. Laurent Desarzens visant à résister à l'installation désordonnée et excessive d'antennes de téléphonie mobile sur le territoire communal

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Motion de Mme Anne Holenweg Rouyet intitulée «La nature sur le toit»

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Résolution de Mme Karine Clerc Ulloa relative à la votation sur les nouvelles lois sur l'asile et les étrangers

Décision : Résolution acceptée.

- Résolution de Mme Karine Clerc Ulloa relative au soutien de la demande de régularisation de la famille Miranda

Décision : Résolution acceptée.

Séance du 5 octobre 2006

- Motion de Mme Karine Clerc Ulloa intitulée «Un geste de notre Commune pour une plus grande égalité des chances»

Décision : Nomination d'une commission.

- Motion de M. Daniel Rohrbach intitulée «Motion TL»

Décision : Motion transformée en postulat. Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Préavis N° 1 - Dépenses imprévisibles et exceptionnelles - Compte d'attente pour frais d'études - Placements de capitaux - Autorisations générales

Décision : Le Conseil communal

1. Accorde à la Municipalité la compétence d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles hors budget jusqu'à concurrence de Fr. 30'000.— au maximum par cas.

2. Autorise la Municipalité à ouvrir des comptes d'attente pour la comptabilisation de certains frais d'études qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement, ceci jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— au maximum par cas.

3. Accorde à la Municipalité une autorisation générale de placer les disponibilités de la Commune auprès des établissements bancaires, des compagnies d'assurances, des collectivités publiques, ou d'entreprises établies en Suisse et offrant de solides garanties financières.

Ces autorisations sont valables pour la durée de la législature, soit du 1er juillet 2006 jusqu'au 30 juin 2011. Elles viendront toutefois à échéance 6 mois après la fin de la législature, soit au 31 décembre 2011.

- Préavis N° 2 - Acquisitions et aliénations d'immeubles - Acquisitions de participations dans des sociétés commerciales - Autorisations générales

Décision : Le Conseil communal

1. Accorde à la Municipalité :

a) une autorisation générale de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— au plus, par cas, charges éventuelles comprises;

b) une autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de Fr. 5'000'000.— au total;

c) une autorisation générale de procéder à l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 20'000.— par cas.

2. Autorise, à cet effet, la Municipalité à porter le coût de chaque acquisition d'immeubles et de participations respectivement au débit du poste de bilan 9123 - Terrains et bâtiments du patrimoine financier et du poste de bilan 9153 - Titres et papiers-valeurs.

Ces autorisations sont valables pour la durée de la législature, soit du 1er juillet 2006 jusqu'au 30 juin 2011. Elles viendront toutefois à échéance 6 mois après la fin de la législature soit au 31 décembre 2011.

- Préavis N° 3 - Autorisation générale de plaider

Décision : Le Conseil communal

Décide d'autoriser la Municipalité à plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales, à concurrence de Fr. 100'000.— lorsque la Commune de Renens est demanderesse (requérante), dans tous les cas lorsqu'elle est défenderesse

(intimée).

Cette autorisation est valable pour la durée de la législature, soit du 1er juillet 2006 jusqu'au 30 juin 2011. Elle viendra toutefois à échéance 6 mois après la fin de la législature soit au 31 décembre 2011.

- Préavis N° 4 - Informatisation du catalogue de la bibliothèque du Léman - Prolongation du projet - Demande de crédit supplémentaire

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à prolonger le projet d'informatisation du fonds de la bibliothèque du Léman;

2. Alloue à cet effet, à la Municipalité, un crédit supplémentaire de Fr. 120'000.—.

Cette dépense sera financée, si nécessaire, par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 5110 - Culture-Jeunesse-Sport. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5060 - Mobilier, Machines, Informatique etc., plus précisément dans le compte N° 5110.5060.139 - Bibliothèque du Léman - Informatisation.

Cette dépense sera amortie selon les directives en usage concernant l'Informatique, soit en 5 ans.

- Préavis N° 5 - Modification du droit de superficie du Tennis Club de Renens

Décision : Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à prolonger de cinquante ans aux conditions actuelles, soit jusqu'en 2081, le droit de superficie en faveur du Tennis Club de Renens (TCR), grevant la parcelle communale N° 306, sise au lieu-dit «Au Bugnon».

- Préavis N° 6 - Politique de la jeunesse - Création

d'un poste de délégué jeunesse et d'un poste d'animateur jeunesse - Réponse à la motion de Mme la Conseillère communale Danièle Pittet intitulée «Pour une réflexion autour de formes d'interventions préventives en réponse à l'insécurité urbaine»

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte la réponse de la Municipalité à la motion de Mme la Conseillère communale Danièle Pittet intitulée «Pour une réflexion autour de formes d'intervention préventives en réponse à l'insécurité urbaine»;

2. Autorise la Municipalité à engager un délégué jeunesse à 100% et à renforcer de 40% le poste d'animateur Culture-Jeunesse-Sport;

3. Autorise la Municipalité à porter au budget 2007 et suivants les montants nécessaires.

- Résolution de M. Paul Mettraux relative au soutien du projet Coeur de ville, donner vie au centre de Renens

Décision : Résolution acceptée.

- Motion de Mme Line Rouyet intitulée «Pour la limitation de la publicité en faveur du petit crédit»

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé «Crédits d'investissement»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 9 novembre 2006

- Nomination de Mme Suzanne Sisto-Zoller en qualité de secrétaire du Conseil communal, en remplacement de M. Michel Brun, démissionnaire.



Bibliothèque du Léman

- Nomination de Mme Christine Sar-

toretti-Girardin en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Catherine Saugy, démissionnaire.

- Nomination de Mme Yvonne Zürcher à la Commission des pétitions, en remplacement de Mme Catherine Saugy, démissionnaire.

- Pétition de Mme Verena Berseth et M. Laurent Desarzens intitulée «Antenne de téléphonie mobile à Renens

Décision : Pétition et rapport de la Commission des pétitions renvoyés à la Municipalité pour étude et rapport.

- Motion de Mme Karine Clerc Ulloa intitulée «Un geste de notre Commune pour une plus grande égalité des chances»

Décision : Rapport renvoyé à la Commission.

- Préavis N° 7 - Renouvellement d'un transporteur multifonctions

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à acquérir pour le Centre Technique Communal, Direction Environnement et Maintenance, un transporteur multifonctions avec accessoires.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 170'000.— TTC.

Cette dépense figure au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 3930 - Logistique et Maintenance. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature N° 5060 - Mobilier, machines et véhicules, plus précisément dans le compte N° 3930.5060.560 - Remplacement du transporteur multi-fonctions.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 10 ans.

- Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL N° 7 à Renens, dans la boucle : La Croisée - Avenue du 14-Avril - Place Nord de la Gare - Rue de Lausanne - La Croisée.

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Pétition intitulée «Pétition pour la sauvegarde d'un espace convivial - le centre-ville de Renens et en particulier sa place de marché doivent rester des lieux accessibles à chacun et à chacune»

Décision : Pétition transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Motion de Mme Nathalie Kocher intitulée «Motion pour la création d'un espace d'hébergement de nuit gratuit pendant l'hiver pour les sans-abri et les personnes en grande détresse sociale. Et pour que Renens s'approche de Lausanne pour mettre sur pied une collaboration pour la création d'une équipe mobile d'aide»

Décision : Nomination d'une commission.

- Postulat de Mme Yvonne Zürcher pour l'introduction de la gratuité des transports pour le déplacement des élèves dans le cadre d'activités scolaires

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de Mme Nathalie Kocher pour un ramassage organisé du PET et autres matières

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de M. Raymond Gauthier pour un meilleur horaire pour les lignes de bus TL N°s 30, 32, 33 et 35

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 14 décembre 2006

- Motion de Mme Karine Clerc-Ulloa intitulée «Un geste de notre Commune pour une plus grande égalité des chances»

Décision : Le Conseil communal



Transporteur multifonctions

Accepte d'envoyer la présente motion au Bureau du Conseil, conformément à l'art. 29 de la loi sur les communes, afin qu'il rédige un préavis modifiant l'art. 15 du règlement du Conseil communal, pour lui ajouter un alinéa comme suit :

«Les frais de garde des jeunes enfants, pendant les séances du Conseil ainsi que pendant les séances de commissions du Conseil communal, sont pris en charge, jusqu'à 12 ans, selon le tarif Croix-Rouge en vigueur, par le Bureau du Conseil.»

- Motion de M. Olivier Barraud proposant la création d'une Commission permanente d'urbanisme

Décision : Le Conseil communal

1. Approuve le rapport de la Commission.

2. Demande au Bureau du Conseil de présenter un préavis modifiant le règlement du Conseil communal créant une Commission permanente d'urbanisme.

- Motion de Mme Nathalie Kocher intitulée «Motion pour la création d'un espace d'hébergement de nuit gratuit pendant l'hiver pour les sans-abri et les personnes en grande détresse sociale. Et pour que Renens s'approche de Lausanne pour mettre sur pied une collaboration pour la création d'une équipe mobile d'aide»

Décision : Motion transformée en postulat, lequel est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Budget 2007

Décision : Le Conseil communal

Adopte

1. le budget de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge pour l'exercice 2007;

2. le budget de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des aux usées de Vidy «STEP», pour l'exercice 2007;

3. le budget de la Commune de Renens pour l'exercice 2007.

Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2006 à 2010.

- Préavis N° 8 - Fixation d'un plafond en matière d'endettement et de cautionnements ou autres formes de garantie pour la législature 2006-2011

Décision : Le Conseil communal

Décide

1. d'approuver un plafond d'endettement brut admissible de Fr. 140.0 millions;

2. d'approuver un plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties de Fr. 45.0 millions.

- Postulat de Mme Catheline Reymond intitulé «Ménager les ressources naturelles en limitant la consommation de papier et, si besoin, en utilisant du papier recyclé»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de M. Alexandre Goedecke sur le «goulet» à la future place du Marché

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

Votations et élections

Scrutins

	Oui	Non
Votation fédérale du 21 mai 2006		
Arrêté du 16 décembre 2005 modifiant les articles de la Constitution sur la formation	2'197	328
Taux de participation	38.84 %	

Votations fédérales du 24 septembre 2006

1. Initiative populaire «Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS»	2'035	1'415
2. Loi du 16 décembre 2005 sur les étrangers (LEtr)	1'850	1'621
3. Modification du 16 décembre 2005 de la loi sur l'asile (LAsi)	1'962	1'504
Taux de participation	49.00 %	

Votations fédérales du 26 novembre 2006

· Loi fédérale du 24 mars 2006 sur la coopération avec les Etats de l'Europe de l'Est	1'827	1'357
· Loi fédérale du 24 mars 2006 sur les allocations familiales (LAFam)	2'568	685
Taux de participation	45.80 %	

Elections

	Nombre de sièges	Taux de participation en %
12 mars 2006		
• Election de la Municipalité - 1 ^{er} tour		25.08
Aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue		
• Election du Conseil communal.....		29.37
Partis : Fourmi Rouge	20	
Arc-en-Ciel	5	
Rassemblement du Centre et de la Droite de Renens	23	
Les Verts	11	
Socialiste	21	
2 avril 2006		
Election de la Municipalité - 2 ^{ème} tour		30.12
Sont élus : Mme Tinetta Maystre		
M. Jean-François Clément		
Mme Marianne Huguenin		
Mme Myriam Romano-Malagrifa		
M. Jacques Depallens		
M. Olivier Golaz		
M. Michel Perreten		
21 mai 2006		
Election du Syndic - 1 ^{er} tour		31.37
Aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue		
11 juin 2006		
Election du Syndic - 2 ^{ème} tour		Election tacite
Est élue : Mme Marianne Huguenin		

Municipalité

Composition

Du 1er janvier au 30 juin 2006

Administration générale-Informatique-
Personnel

Finances-Cultes
Urbanisme-Bâtiments
Environnement-Maintenance
Culture-Jeunesse-Sport
Sécurité publique
 jusqu'à fin mars
 dès avril
Sécurité sociale

Mme Anne-Marie DEPOISIER
Syndique

M. Jean-Jacques AMBRESIN
M. Raymond BOVIER
M. Michel PERRETEN
M. Olivier GOLAZ

M. Pascal PETER
M. Jean-Jacques AMBRESIN
Mme Marianne HUGUENIN

Du 1er juillet au 30 juin 2011

Administration générale-Personnel

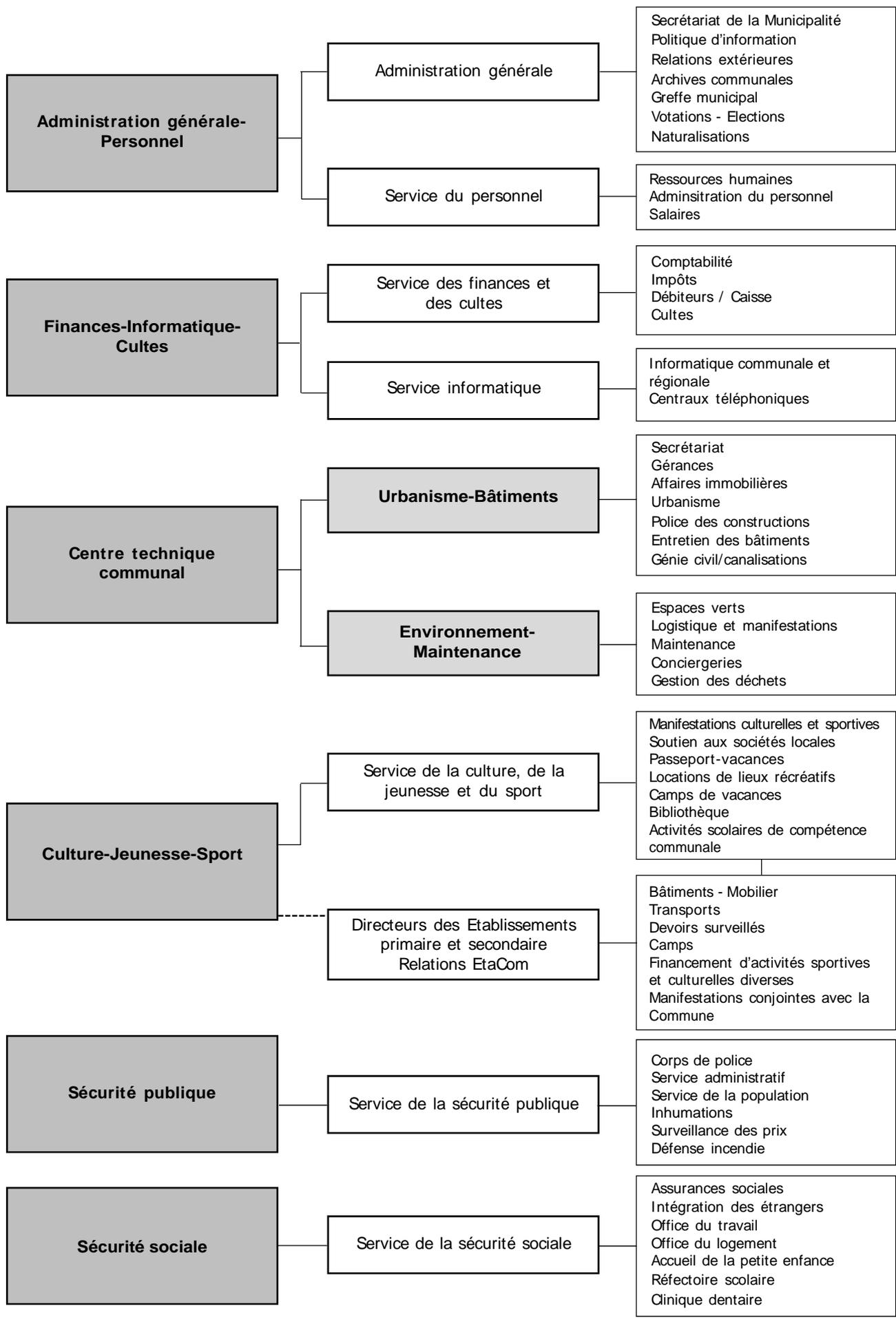
Finances-Informatique-Cultes
Urbanisme-Bâtiments
Environnement-Maintenance
Culture-Jeunesse-Sport
Sécurité publique
Sécurité sociale

Mme Marianne HUGUENIN
Syndique

M. Jean-François CLEMENT
Mme Tinetta MAYSTRE
M. Michel PERRETEN
Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA
M. Olivier GOLAZ
M. Jacques DEPALLENS

Secrétaire municipal
Secrétaire adjointe

M. Jean-Daniel LEYVRAZ
Mme Myriam CHAPUIS



**Administration générale-
Personnel**

Administration générale

Secrétariat de la Municipalité
Politique d'information
Relations extérieures
Archives communales
Greffe municipal
Votations - Elections
Naturalisations

Service du personnel

Ressources humaines
Administration du personnel
Salaires

**Finances-Informatique-
Cultes**

Service des finances et
des cultes

Comptabilité
Impôts
Débiteurs / Caisse
Cultes

Service informatique

Informatique communale et
régionale
Centraux téléphoniques

**Centre technique
communal**

Urbanisme-Bâtiments

Secrétariat
Gérances
Affaires immobilières
Urbanisme
Police des constructions
Entretien des bâtiments
Génie civil/canalisations

**Environnement-
Maintenance**

Espaces verts
Logistique et manifestations
Maintenance
Conciergeries
Gestion des déchets

Culture-Jeunesse-Sport

Service de la culture, de la
jeunesse et du sport

Manifestations culturelles et sportives
Soutien aux sociétés locales
Passport-vacances
Locations de lieux récréatifs
Camps de vacances
Bibliothèque
Activités scolaires de compétence
communale

Directeurs des Etablissements
primaire et secondaire
Relations EtaCom

Bâtiments - Mobilier
Transports
Devoirs surveillés
Camps
Financement d'activités sportives
et culturelles diverses
Manifestations conjointes avec la
Commune

Sécurité publique

Service de la sécurité publique

Corps de police
Service administratif
Service de la population
Inhumations
Surveillance des prix
Défense incendie

Sécurité sociale

Service de la sécurité sociale

Assurances sociales
Intégration des étrangers
Office du travail
Office du logement
Accueil de la petite enfance
Réfectoire scolaire
Clinique dentaire

Municipalité

Introduction

Conformément à la nouvelle Constitution vaudoise et à la Loi sur les communes, la Municipalité désignée pour la législature 2002-2005 a prolongé son activité jusqu'au 30 juin 2006. Que ses membres soient encore ici remerciés pour l'activité déployée durant le premier semestre.

Après les élections, sous la présidence de Mme Anne-Marie Depoisier, Syndique, un repas a marqué la fin de la législature. Ce repas a été l'occasion de remercier les membres sortants :

- Mme Anne-Marie Depoisier, pour trois législatures en qualité de Conseillère municipale (de janvier 1986 à décembre 1997) et deux législatures à la tête de l'exécutif (de janvier 1998 à juin 2006);
- M. Pascal Petter, Conseiller municipal durant quatre législatures (de janvier 1990 à juin 2006);
- M. Jean-Jacques Ambresin, Conseiller municipal durant deux législatures (de janvier 1998 à juin 2006);
- M. Raymond Bovier, Conseiller municipal durant deux législatures (d'avril 1997 à juin 2006).

La cérémonie de passation des pouvoirs entre l'ancienne et la nouvelle Municipalité s'est déroulée le vendredi 30 juin 2006.

La législature 2006-2011 a débuté le 1^{er} juillet. La structure des directions est restée la même, à part le Service informatique qui a été rattaché à la Direction des Finances-Cultes; il dépendait précédemment de la Direc-



tion Administration générale-Informatique-Personnel.

La répartition des directions pour la nouvelle législature a été établie comme suit :

- Administration générale-Personnel
Mme Marianne Huguenin, Syndique
- Finances-Informatique-Cultes
M. Jean-François Clément, Conseiller municipal
- Urbanisme-Bâtiments
Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale
- Environnement-Maintenance
M. Michel Perreten, Conseiller municipal
- Culture-Jeunesse-Sport
Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale
- Sécurité publique
M. Olivier Golaz, Conseiller municipal

- Sécurité sociale
M. Jacques Depallens, Conseiller municipal.

Été 2006, beau en juillet, couvert en août mais les membres de la nouvelle Municipalité n'ont pas eu le temps de se préoccuper de la météo. En effet, ces deux mois ont été utilisés pour que les nouveaux s'imprègnent de leurs responsabilités et connaissent au mieux les activités déployées dans leurs directions respectives. Ce laps de temps a aussi été mis à profit pour prendre connaissances des dossiers importants en cours comme «Belle Vue», «Fly» et le Centre-ville par exemple. La Municipalité a siégé pratiquement tous les vendredis, avec une petite interruption de 3 semaines. Elle a aussi tenu 5 séances spéciales pour le traitement et la prise de connaissance de dossiers importants.

Deux jours de repos à Ste-Croix, les 22 et 23 août ! Non ! Un séminaire

permettant de jeter les bases du programme de législation. La Municipalité a pu à cette occasion bénéficier de l'appui, du soutien, des compétences du professeur Jean-Bernard Racine.

28 août : rentrée scolaire, l'été est fini. Il faut penser à finaliser le budget 2007 et le plan des investissements. Il faut élaborer les préavis de début de législature, traiter les problèmes courants, commencer à mettre en oeuvre de nouveaux projets.

Il serait fastidieux ici de dresser la liste de tous les dossiers traités par l'ancienne et la nouvelle Municipalité durant l'année. La lecture des pages qui suivent, Direction par Direction, permettra au lecteur de découvrir toute l'activité déployée par les uns et les autres.

Cette introduction ne saurait se terminer sans adresser des remerciements à l'ensemble du personnel communal et aux chef(fe)s de service qui ont durant toute l'année oeuvré à la réalisation des projets initiés par la Municipalité et qui se sont investis pour que les nouvelles autorités entrent en fonction dans les meilleures conditions possibles. Merci aussi à celles et ceux qui ont collecté les informations nécessaires à rédiger ce rapport de gestion.

Séances

Le premier semestre 2006, 22 séances ordinaires ont été tenues par l'ancienne Municipalité et 2 séances extraordinaires.

Dès le 1^{er} juillet 2006, la nouvelle Municipalité a siégé en séances hebdomadaires 21 fois.

Séances spéciales, invitations, rencontres diverses et visites

Durant le premier semestre

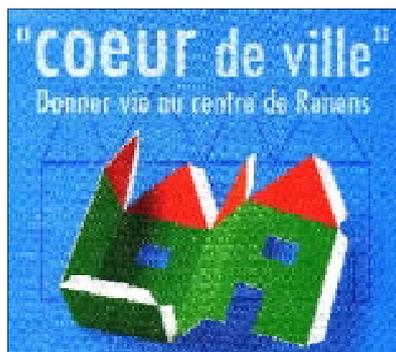
L'ancienne Municipalité, dans son entier ou partiellement, a notamment rencontré à plusieurs reprises M. Pierre Keller, Directeur de l'Ecole Cantonale des Arts de Lausanne (ECAL) et a participé à la séance d'information publique à la Salle de spectacles concernant les activités de l'ECAL ainsi qu'à celle organisée sur place, dans les locaux de l'ancienne

usine IRIL, relative à la mise à l'enquête de ce bâtiment. A cette occasion, les travaux à réaliser ont été présentés par les architectes en charge du projet, soit M. Bernard Tschumi, à New York et le Bureau Pierre Fehlmann, à Morges.

Elle a également rencontré des responsables de COOP concernant le projet du Centre «Cœur de ville», la Direction de la Fabrique d'Articles en Métal Renens SA (First Industries) pour une présentation de ses activités et M. Surchat, gérant du Centre Migros Métropole Renens, à l'occasion de son départ à la retraite et pour accueillir son successeur, M. Hervé Pierre.

Durant le deuxième semestre

La nouvelle Municipalité ou une délégation de celle-ci a participé à l'inauguration de la crèche communale «Les Globe-Trotteurs», en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, à la séance d'information au public concernant l'aménagement de la place du Marché (projet «Cœur de ville»), à une séance de



présentation publique de l'agrandissement du Collège du Léman, au repas des jubilaires de la Commune, à la remise des Mérites culturels et sportifs 2006, au Festival de Théâtre en Herbe, à la Fête interculturelle, à Renens Capitale Culturelle et à diverses autres manifestations.

Suite à une tradition bien établie, c'est la Municipalité qui a invité cette année le corps enseignant à un repas. De plus, elle a aussi organisé un apéritif dînatoire pour les retraités et jubilaires des Etablissements scolaires. A cette

occasion, il a été remis un chèque à chaque participant. Ces deux manifestations ont permis de maintenir d'excellentes relations et d'avoir des échanges fructueux avec le corps enseignant.

Concernant les naturalisations, conformément à la nouvelle loi, la Commission communale des naturalisations est présidée par la Municipalité. Cette commission est chargée de donner un préavis en vue d'une décision municipale. De manière à informer les nouveaux conseillers communaux, il a été organisé une séance d'information et de réflexion.

Les sollicitations sont nombreuses et dans tous les domaines. Les éléments mentionnés dans ce chapitre ne représentent qu'une information très partielle de toute l'activité déployée.

Il y a aussi lieu de préciser qu'individuellement, concernant spécifiquement sa Direction, chaque membre de la Municipalité participe à de nombreuses séances de travail internes ou organisées sur le plan régional.

L'Agoramobile à Renens

L'Agoramobile «un outil de démocratie dans les régions», présidée par la Fondation ProRegio, a été accueillie à Renens du 23 au 26 octobre sur la place du Censuy. Cette Fondation organise des débats publics, sous une «bulle» réunissant des spécialistes et la population dans un dialogue de proximité afin de favoriser la conscientisation politique dans un environnement régional.

4 soirées-débats ont été consacrées aux thèmes suivants avec la participation de spécialistes, de représentants de l'économie et de personnalités politiques :

- Le campus de l'Ouest lausannois
- Une région, des gares

Du 23 au 26 octobre
Sur la place du Censuy



- Le label «Cité de l'énergie», quelles perspectives ?
- 40'000 habitants de plus dans l'agglomération - et vous les mettez où ?

L'expérience a été fort intéressante et enrichissante et sera reconduite.

ECAL - Ecole Cantonale d'Art de Lausanne

Le Conseil communal a adopté, dans sa séance du 6 avril 2006, le préavis N° 73 - ECAL - Ecole Cantonale d'Art de Lausanne - Location des surfaces nécessaires à créer une structure destinée à de jeunes créateurs d'entreprises, autorisant la Municipalité à louer des locaux en vue de créer une structure d'aide aux créateurs de jeunes entreprises.

Suite à cette décision, la Municipalité, en particulier Mme la Syndique

et Mme la Directrice d'Urbanisme-Bâtiments, ont eu de nombreux contacts avec M. Nussbaumer, propriétaire de l'ancienne usine IRIL et M. Keller, directeur de l'ECAL. Ces contacts ont permis d'étudier un projet qui sera présenté au printemps 2007 au Conseil communal. Le projet devrait voir le jour au moment de l'inauguration de l'ECAL, à savoir en octobre 2007.

Dans ce bâtiment seront ainsi réunis l'ECAL, un secteur de l'EPFL et les Ateliers de la Ville de Renens.

Consultation - Avant-projet de loi

La Municipalité a répondu à la consultation du Conseil d'Etat relatif à l'avant-projet de loi sur les préfets et les préfetures. Mettant en



Ancienne usine Iril

œuvre les dispositions de la nouvelle Constitution, notamment en matière de découpage territorial, ce projet réactualise le rôle du préfet et de la préfecture dans des districts agrandis.

Dons et subventions

La Municipalité a décidé de participer activement à l'installation à Renens de l'ECAL (Ecole Cantonale d'Art de Lausanne), en achetant dix fauteuils, à titre de subvention, au prix unitaire de Fr. 500.—, ceci dans le cadre de l'action menée par le Directeur Pierre Keller, afin d'équiper une aula dans les bâtiments de Renens.



27 juin 2006
Assermentation des autorités communales



La Municipalité
dans son lieu de travail

Administration générale- Personnel

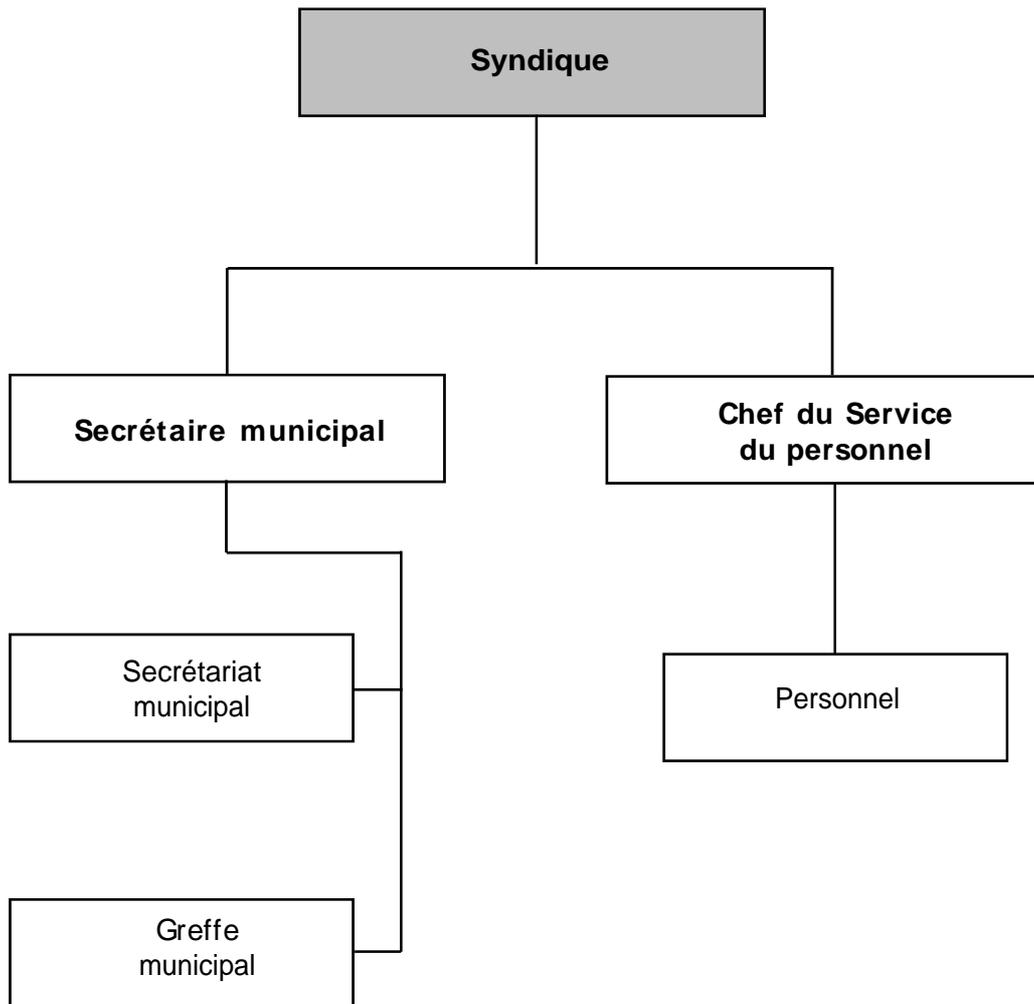


Directrice :

Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

Chefs de service :

M. Jean-Daniel LEYVRAZ, Secrétaire municipal
M. Stéphane ROBERT, Service du personnel



Administration générale

L'Administration générale gère les activités principales suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité
- Archives communales
- Relations avec le Conseil communal
- Relations avec les autres Directions
- Promotion économique
- Site Internet, journal Carrefour Info Renens, communiqués, ...
- Relations extérieures
- Affaires régionales
- Transports publics
- Approvisionnement économique du pays
- Greffe municipal
- Votations - Elections - Référendums - Initiatives
- Naturalisations
- Assurances
- Déclarations diverses
- Huissier

Introduction

2006, une année de transition entre l'ancienne et la nouvelle législation. Le Secrétariat municipal et le Greffe, en dehors de leurs activités normales, se sont principalement in-

vestis dans l'organisation des élections et des différentes manifestations marquant la fin et le début de la législation.

Avec le Greffe, il a fallu organiser toute la partie administrative des élections depuis le dépôt des listes jusqu'à la proclamation des résultats. Les différentes tâches liées à l'ensemble des activités nécessaires au dépouillement des élections ont été assumées grâce au soutien du Service informatique et de quelques fonctionnaires.

Le Secrétariat municipal a organisé la réception qui a suivi l'assermentation des nouvelles autorités. Du fait du changement de date, il a été possible de profiter d'une belle soirée sur l'esplanade de la Salle de spectacles. Grillades, fromage, tartes aux fruits, boissons diverses, avec possibilité de s'asseoir autour de tables de cantine, autant d'éléments qui ont créé une ambiance conviviale. Chacun avait la possibilité d'être accompagné de membres de sa famille ou de connaissances.

Le Secrétariat municipal a ensuite rapidement organisé des séances spéciales avec les membres de la nouvelle Municipalité, ceci afin de les informer sur les différentes Directions, de manière à ce qu'il puisse être procédé à la répartition des Directions.

Durant l'été, il a fallu mettre à jour les fichiers, constituer les commissions, jeter les premières bases du règlement interne de la Municipalité, préparer les préavis de début de législation.

Un travail important a consisté à informatiser toutes les informations figurant dans le «classer jaune». Cette nouveauté permet, à tous les

membres du Conseil et à tout habitant, de consulter par le site Internet www.renens.ch la liste et la composition de toutes les commissions, tous les documents relatifs au Conseil (ordre du jour, procès-verbaux, préavis, réponses municipales, ...)

Par ailleurs, le Service de l'Administration générale a suivi de près l'activité de la Municipalité. Il s'est, entre autres, occupé de la préparation et du suivi de toutes les séances. Il a, comme chaque année, garanti son rôle de transmission des informations et des directives entre la Municipalité et les différentes Directions. Il a assumé aussi celui de courroie de transmission entre la Municipalité et le Conseil communal. Mis à part son rôle de coordination, il a assuré diverses tâches qui sont reflétées ci-après.

Secrétariat de la Municipalité

Archives communales

Maintenant qu'il a acquis une bonne vision d'ensemble de la situation des archives communales depuis son entrée en fonction en mai 2005, l'archiviste communal a pu travailler en fonction de quatre lignes directrices durant l'année 2006. En premier lieu, le désengorgement des locaux d'archives s'est poursuivi en continu afin de laisser une marge nécessaire à l'accueil de nouveaux fonds. Deuxièmement un travail de pré-inventaire et d'organisation des fonds épurés a été réalisé afin de gagner en clarté et en efficacité dans la gestion documentaire; troisièmement la sensibilisation du personnel communal «producteur

d'archives» s'est faite ponctuellement afin de standardiser les comportements et faire disparaître des habitudes de gestion documentaires aberrantes et, finalement, le renseignement au public et la rédaction d'articles historiques pour le journal Carrefour Info Renens ont permis de mieux faire connaître le patrimoine historique de la Commune.

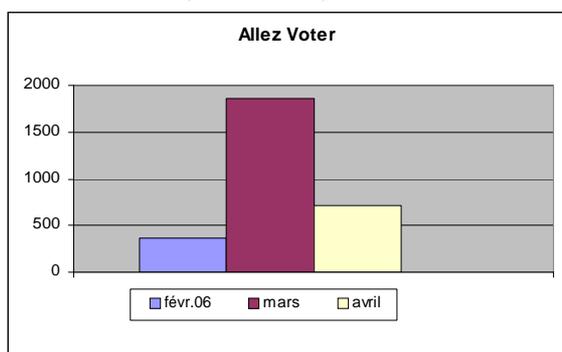
Politique d'information

www.renens.ch

Le site www.renens.ch correspond à une attente certaine et il enregistre dès lors un nombre croissant de visites. Le nombre de ses sessions de visiteurs a passé de près de 11'000 visiteurs en décembre 2005 à plus de 18'000 une année plus tard. A l'occasion des élections communales, une rubrique spéciale intitulée «Allez Voter», a été mise en ligne. Elle présentait les listes des candidats(e) au Conseil communal et à la Municipalité. Le jour même de chaque élection, les candidat(e)s élu(e)s ou ayant obtenu des voix étaient présentés avec leur photo. Cette page a suscité un vif intérêt puisqu'elle a comptabilisé près de 3'000 sessions de visiteurs entre les mois de février et avril.

Il est maintenant possible d'accéder aux divers documents relatifs au Conseil communal, et initialement destinés à ses seuls membres, via www.renens.ch, rubriques Autorités-Administration et/ou Conseil communal.

La mise en place des nouvelles autorités a engendré de nombreuses modifications et adjonctions qui ont été réalisées début juillet. Les mises à jour de toutes les rubriques ont été effectuées régulièrement, particulièrement en ce qui concerne les pages présentant les directions, les manifestations culturelles et sportives ainsi que les sociétés locales. La rubrique «Reportages» a été agrémenté



tée de neuf reportages dont, entre autres, la Fête interculturelle et la Clôture des animations sur la Place du Marché.



Fête interculturelle en juin -
Le groupe folklorique «Os Minhotos»

Journal communal

Durant, le premier semestre, le **Renens infos** est paru à 5 reprises, soit jusqu'au mois de juin, et a été distribué à chaque fois dans plus de 10'300 ménages renenais et cases postales.

Avec l'arrivée de la nouvelle Municipalité, une refonte complète du bulletin communal a été effectuée durant la pause estivale et au mois de septembre, c'est un nouveau journal, avec un nouveau nom, **Carrefour Info Renens**, qui est sorti de presse. Au rang des changements, le nombre de page a doublé, passant de 4 à 8, le format rappelle celui des journaux gratuits et le papier est recyclé. La couleur a également fait son apparition. Le nombre des emplacements publicitaires a également été revu à la hausse.

L'augmentation des pages du journal permet ainsi aux sociétés, associations locales et autres clubs sportifs de se présenter ou d'annoncer leur manifestation.

Paru à 4 reprises, Carrefour Info Renens est tiré maintenant à 14'000 exemplaires. Il est distribué tous-ménages, comme son prédécesseur, mais il est également adressé aux cafés-restaurants de la place,

aux cabinets médicaux et grandes entreprises de notre ville. Deux cassettes à journaux ont également été installées, l'une sur la Place du Marché, en septembre, et la seconde sur la Place de la Gare en décembre.

A l'occasion de la manifestation «Renens Capitale culturelle», qui a eu lieu les 20 et 21 octobre, l'édition du mois de novembre a offert à ses lecteurs un encart «souvenir» présentant plusieurs photos des moments représentatifs de la fête.

Logo

Le logo de la Ville de Renens a été modernisé et il se présente dorénavant comme suit :



Relations avec la presse

Soucieuse de véhiculer l'information au plus grand nombre de personnes possible, la Municipalité a transmis plusieurs communiqués et organisé 7 points presse à l'intention des représentants de la presse et des médias. Lors de ces points presse, durant lesquels l'ordre du jour des séances du Conseil communal est commenté, elle a pu présenter entre autres, et en détails des projets tels que «Belle Vue» et «Cœur de ville». Des journalistes de 24 Heures, du Matin Bleu et de 20 Minutes ainsi que de la TVRL étaient régulièrement présents à ces rencontres.

Communiqués de la Municipalité

Trois communiqués de la Municipalité à destination du Conseil communal ont été réalisés durant l'année. Ils recensent les principales décisions prises par la Municipalité durant une période déterminée ainsi que les visites et autres rencontres qu'elle a effectuées.

Par ailleurs, seize communications ont été transmises au Conseil communal.

Greffe municipal

Vote par correspondance et bureaux de vote

Le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote.

Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration jusqu'au dimanche du scrutin à 12 h 00, ou se rendre dans les bureaux de vote, Hôtel-de-Ville (salle de gymnastique) et EMS Les Baumettes, ouverts le dimanche du scrutin de 10 h 30 à 12 h 00.

Le taux de participation des votants est d'environ 38%. Par contre, la fréquentation des bureaux de vote diminue chaque année; elle n'est plus que de 1.12% pour 2006.

Registre civique

Le Greffe gère les mutations du rôle des électeurs et contrôle la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Naturalisation ordinaire des confédérés

Aucune demande n'a été présentée en 2006.

Naturalisation des étrangers

Naturalisation ordinaire

A partir du 1er juillet, la Commission communale de naturalisation a été renouvelée. Elle se compose de 9 membres et de 9 suppléants.

Membres :

- BONZON Arielle
- DINC Hasan
- GLOOR Eva
- MARTIN Gisèle
- OZCAN Cemal
- REYMOND Bastien
- REYMOND Catheline
- RUSCHETTA Pascal
- WICHT Catherine

Suppléants :

- DA SILVA Katia
- DESARZENS Laurent
- HAAS TORRIANI Nicole
- HEMMA DEVRIES Ali
- KOCHER Nathalie
- ROSCIGNO Eugène
- SARTORETTI Christine
- SIEGRIST Walter
- WIDMER Florence

Lors des auditions, la Commission est composée d'un membre de la Municipalité et de trois membres de la Commission communale de naturalisation.

Au cours de l'année 2006, 69 demandes ont été déposées.

110 personnes ont été auditionnées et le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de Renens à 35 candidats encore sous l'application de l'ancienne loi.

Naturalisation cantonale facilitée

Les personnes nées en Suisse et celles de la deuxième génération ont la possibilité, si les conditions légales sont remplies, de faire une naturalisation selon l'une des trois procédures cantonales facilitées.

Cette année, 81 demandes facilitées ont été déposées.

Mesure tutélaire

Des enquêtes sont menées par la Justice de Paix dans le cadre de procédure d'interdiction civile et de mainlevée d'interdiction civile.

Au cours de l'année, la Justice de Paix a sollicité un préavis de la Municipalité pour neuf personnes établies à Renens.

Chiens

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire. C'est ainsi que 503 canidés ont été recensés en 2006. D'autre part, la police a établi un rapport pour dénoncer l'infraction commise par un propriétaire qui n'avait pas inscrit son chien.

L'impôt communal est de Fr. 100.—. Les personnes qui bénéficient d'une rente complémentaire de l'AVS ou de l'AI, de l'aide sociale ou du RMR sont exonérées.

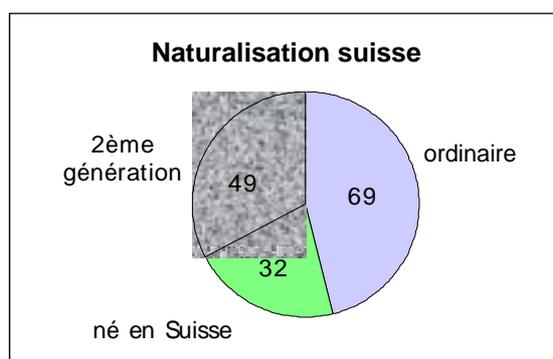
Assurances

Fonds National de Garantie

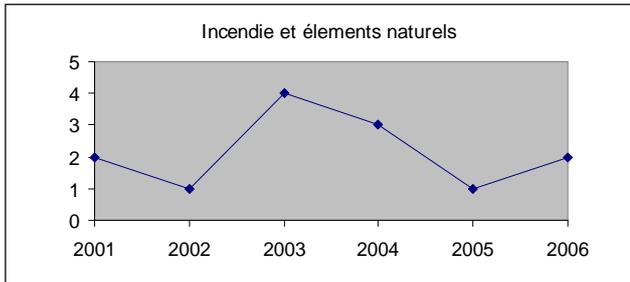
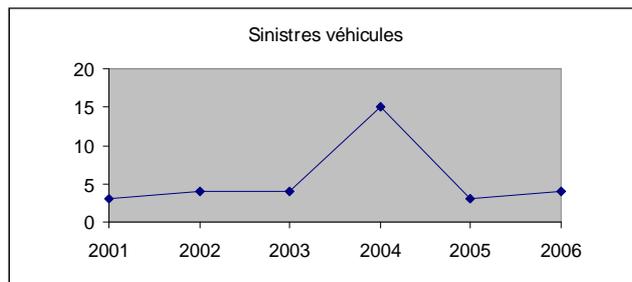
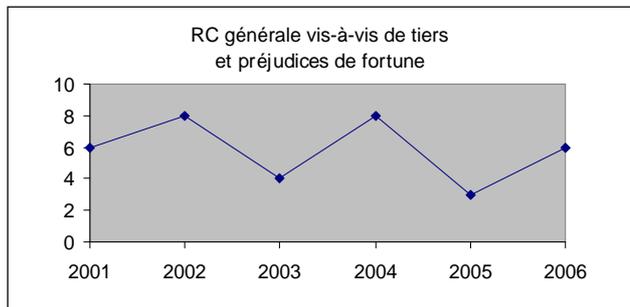
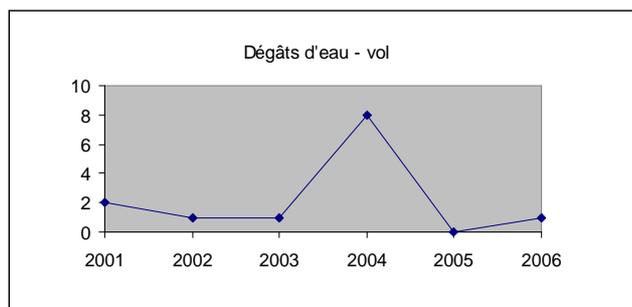
Selon l'article 76 de la Loi fédérale sur la circulation routière, le Fonds National de Garantie couvre la responsabilité civile pour les dommages causés en Suisse par des véhicules à moteur non identifiés ou non assurés.

Le Fonds National de Garantie est financé par les contributions que versent les assurés en responsabilité civile véhicules automobiles.

Au cours de l'année, trois lampadaires sur la voie publique ont été endommagés par des véhicules non identifiés. La compagnie d'assurance Zurich est intervenue sur la base du Fonds National de Garantie, sous déduction d'une franchise de Fr. 1'000.-- par cas.



Assurances

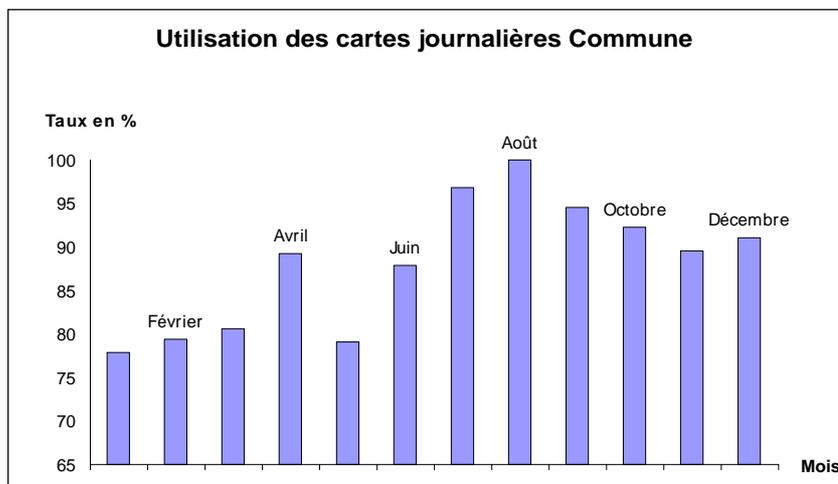


Cartes journalières Commune des CFF

Au début de l'année, la Commune a acquis huit abonnements généraux des CFF, soit deux de plus qu'en 2005, pour inciter la population à utiliser les transports en commun. Cette action s'inscrit dans le cadre du label «Cité de l'Énergie» qui lui a été décerné.



Les cartes, vendues Fr. 35.- l'unité aux habitants de Renens et Crissier, connaissent toujours un franc succès avec un taux d'utilisation de plus de 90% durant la période estivale.



doise. C'est ainsi qu'un grand nombre de représentants de secteur ont changé au sein des commissions de Lausanne Région.

Pour Renens les délégués suivants ont été désignés :

- Schéma directeur de l'Ouest lausannois :
Mme Marianne Huguenin, Syndique
- Proméco :
M. Jean-François Clément, Conseiller municipal
- Activités sportives :
Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale
- Toxicomanie :
M. Jacques Depallens, Conseiller municipal
- Déchets :
M. Michel Perreten, Conseiller municipal

En août 2006, la Municipalité a participé à une séance de présentation de Lausanne Région à l'intention des nouveaux élus et à deux assemblées générales. Lors de celle-ci le projet de prise en charge par les communes de Lausanne Région du déficit d'exploitation annuel du Centre intercommunale de glace de Malley (CIGM) a été présenté. Ce déficit est actuellement assuré par Lausanne, Prilly et Renens, les seules trois communes propriétaires.

Lors de l'assemblée générale d'automne, le 14 septembre 2006, les communes se sont prononcées en faveur du principe de financement du déficit d'exploitation du CIGM. Elles ont aussi accepté, sur proposition de la Commune de Renens, d'augmenter le budget Toxicomanie de Fr. 1.- par habitant, au titre de participation au dispositif lausannois en la matière.

Affaires régionales

Lausanne Région

Secteur Ouest

L'année 2006 a vu la fin de la législation 2002-2006 "prolongée" et le début de celle de 2006-2011, étendue par la nouvelle Constitution vau-



Il a également été pris acte de la démission de M. Denis Décosterd, Secrétaire général. Ce poste a été confié à Mme Patrizia Marzullo Darbellay qui prendra ses fonctions de Secrétaire générale le 1er avril 2007.

Le rapport détaillé de Lausanne Région peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Mme Marianne Huguenin, élue Syndique de Renens au printemps 2006, est devenue la nouvelle Présidente du Groupe de pilotage (Gropil) du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL). A ces deux postes, elle succède à Mme Anne-Marie Depoisier qui a soutenu le projet dès son origine. L'ancienne Syndique de Renens, désormais Présidente du Conseil d'administration des tl, a en effet signé, en 2000, la convention de collaboration intercommunale qui a donné lieu à la rédaction du Schéma directeur. Elle a par ailleurs présidé le Groupe de pilotage du Schéma directeur depuis sa création en 2003.

Au mois de novembre, le bilan d'activités 2005-2006 du SDOL a été publié. Il est accessible sur le site www.ouest-lausannois.ch et à disposition au Bureau du SDOL, sis à la rue de Lausanne 35, à Renens.

Au surplus, sous la Direction Urbanisme-Bâtiments, les chantiers du SDOL qui concernent la Commune de Renens sont énumérés en pages 53 à 55.

Projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM)

Le SDOL entretient un lien étroit avec le Projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM) pour lequel il joue un rôle essentiel et moteur. Il participe à son Comité de pilotage et les conclusions de ses études sont intégrées dans le Projet d'agglomération qui l'englobe. Le PALM étend son influence sur 70 communes dont 27 appartiennent au périmètre compact de l'agglomération et sont partenaires du projet. Les 9 communes du SDOL sont parmi ces 27 communes. Les remarques récoltées lors de la consultation du projet (fin octobre 2005 à mi-janvier 2006) ont confirmé les grandes lignes du projet et permis de le compléter. Le 5 octobre, le projet a été présenté aux Municipalités du SDOL et le 31 octobre aux Conseillers communaux de ces mêmes communes. Parallèlement, la dernière version du projet a été envoyée en relecture auprès des 27 communes de l'agglomération compacte. Le 22 février 2007, le projet finalisé a été signé par 22 communes, les associations régionales et le canton. Il sera transmis à la Confédération qui pourrait accorder un fi-

nancement couvrant jusqu'à 50% des coûts de réalisation de certaines infrastructures de transport proposées par le projet.

Pour de plus amples informations concernant ce projet, veuillez consulter le site internet :

www.agglo-lausanne-morges.ch

Bureau intermunicipal (ou Séances intermunicipales)

Durant le premier semestre, sous la présidence du Syndic de Prilly M. Alain Gillieron, le Bureau intermunicipal a siégé quatre fois et a abordé entre autres les objets suivants :

- Inspection intercommunale du travail et des chantiers - Projet de loi sur l'emploi.
- Police intercommunale.
- Découpage des districts.

Dès le 1er juillet et pour la durée de la législature 2006-2011, le Bureau intermunicipal est constitué comme suit :

Président : M. Michel WEHRLI
Syndic, Bussigny-près-Lausanne

Membres : Mme Marianne HUGUENIN, Syndique, Renens
MM. Jean-Charles CEROTTINI, Syndic, Saint-Sulpice
Alain GILLIERON, Syndic, Prilly
André GORGERAT, Syndic, Chavannes-près-Renens
Michel JENNY, Syndic, Villars-Sainte-Croix
Pierre KAELIN, Syndic, Ecublens
Michel TENDON, Syndic, Crissier

Les sujets principaux qu'il a traités lors de ses trois séances sont :

- Subvention au Théâtre Kléber-Méleau
- Police intercommunale
- Budget de l'Inspection intercommunale des chantiers
- Le SDOL et les communes de l'Ouest
- Les projets d'encouragement aux deux-roues dans l'Ouest lausannois.



© Pierre-Antoine Grisoni / STRATES UA 703/1
Ariane Wildmar et Marianne Huguenin, Renens, Suisse, le 22 décembre 2006

Inspection intercommunale des chantiers

Depuis le 1er janvier 2006, l'inspection du travail ainsi que les tâches liées ont été reprises en grande partie par l'Etat de Vaud et par les communes pour le registre des entreprises. L'Inspection est toutefois toujours sollicitée pour quelques renseignements relatifs au droit du travail et y répond dans la mesure de ses possibilités.

Dès le 1er mai 2006, Mme Inès Guignard a été engagée à temps partiel, suite au départ de Mme Myriam Boano le 31 décembre 2005.

Le rapport détaillé de l'Inspection intercommunale des chantiers avec les statistiques peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal.

SIE SA et TvT Services SA

Pour la nouvelle législature, Mme Marianne Huguenin, Syndique et MM. Jean-François Clément et Michel Perreten, Conseillers municipaux, ont été désignés en tant que membres du Conseil d'administration de SIE SA. Mme Huguenin et M. Perreten sont également membres du Conseil d'administration de TvT Services SA et M. Perreten siège encore au Bureau du Conseil du SIE en qualité de secrétaire.

En 2006, la vie du SIE, Service intercommunal de l'électricité, a été marquée, en plus de toutes les activités liées au bon fonctionnement et à un approvisionnement sûr en énergie, par la remise sur la bonne voie de l'installation de production de chaleur et d'électricité écologiques.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, Cricad est situé à Crissier et brûle du bois de recyclage qui est tout d'abord déchiqueté. La chaleur est vendue à des utilisateurs à proximité de la centrale et le SIE reprend l'électricité produite.

Une des principales occupations du Conseil d'administration est la définition d'une stratégie pour permettre d'aborder la libéralisation du marché de l'électricité dans les meilleures conditions pour les clients et pour le SIE.



Malheureusement, le SIE a été obligé d'augmenter le prix de l'électricité, contraint par les fortes hausses à la production dues et à l'inflation sur le pétrole.

La COSPE (Commission spéciale SIE) a fait le constat de la dissolution de l'entente, conformément aux conclusions du préavis intercommunal sur la vente des réseaux.

En ce qui concerne TvT Services SA, suite à l'introduction des nouvelles vitesses Internet, l'augmentation de la bande passante est impressionnante. Ceci est dû à la qualité des internautes, particulièrement aux étudiants qui téléchargent quantités d'informations.

20 chaînes numériques ont été ajoutées en 2006 et la progression va continuer.

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2007 au Secrétariat municipal.



Transports publics de la région lausannoise SA

Le Conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise a nommé la Syndique sortante de Renens en qualité de présidente de la société. Elle reprend ainsi le fauteuil de M. Marcel Blanc qui part à la retraite. Elle est entrée en fonction le 22 mai lors de l'assemblée générale des tl. Dans le cadre de son mandat, Mme Depoisier représente officiellement l'Etat de Vaud dans l'entreprise.

Quant à la présente législature, Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl alors que M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, au Conseil d'administration de la Société du tramway du Sud-Ouest lausannoise SA.

Pour de plus amples renseignements sur la marche des tl, le rapport est à disposition dès la fin du mois de juin de chaque année.

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2005 des lignes d'agglomération : Fr. 3'559'594.--.

- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : Fr. 640'170.75.

Fondation

« Les Baumettes » - Etablissement médico-social de Renens et environs

Le Conseil de fondation était présidé durant la législature 2002-2006, soit jusqu'au 30 juin, par Mme Anne-Marie Depoisier, Syndique de Renens. Dès le 1^{er} juillet et pour la législature 2006-2011, c'est Mme Claudine Wyssa, Conseillère municipale à Bussigny-près-Lausanne, qui est la Présidente, selon tournus des communes par ordre alphabétique : Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens. Le Conseil de fondation a siégé quatre fois en 2006. Ces séances ont été consacrées principalement à l'élaboration du budget, à l'approbation des comptes et du rapport annuel et à la succession de la Directrice Mme Viatte.

L'année 2006 a été une année de mutation avec le départ à la retraite de Mme Christiane Viatte au 31 juillet 2006 après 14 années passionnées passées aux Baumettes. Le poste a été mis au concours et M. Christian Fonjallaz a été choisi par le Conseil de Fondation pour lui succéder.

Le passage de témoin s'est fait dans la continuité puisque M. Fonjallaz était actif à la Fondation depuis 1994. Cela a permis de faire aboutir les projets en cours et de proposer et développer de suite ceux qui permettront à l'institution de progresser et de se transformer afin de répondre aux besoins des habitants de l'Ouest lausannois.

Un autre départ a été enregistré, celui de M. Jean-Daniel Leyvraz lequel a démissionné de la fonction de secrétaire du Conseil de fondation avec effet au 30 juin 2006. Il occupait ce poste depuis le 1^{er} décembre 1995.

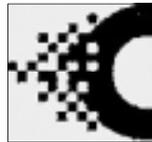
Le Conseil de fondation, dans sa séance constitutive pour la législature 2006-2011, a adopté la proposition de Mme Claudine Wyssa, tendant à ce que le secrétariat soit assumé par la Commune assurant la présidence

de la législature. Ainsi, pour cette législature, c'est Mme Jacqueline Bugnon, secrétaire au Greffe municipal de Bussigny-près-Lausanne, qui officie en tant que secrétaire du Conseil de fondation.

A noter encore qu'en 2006, les travaux suivants ont été effectués sur décision du Comité de Direction et du Conseil de Fondation :

- transformation et rénovation de l'unité Terrasses : amélioration de l'éclairage, utilisation des espaces.
- modernisation du système d'appels malade.
- modernisation du système de détection incendie.

Par ailleurs, il y a lieu de relever que le nombre de journée-résidants avec 39'700 journées représente un taux d'occupation de 99%.



UCV - Union des Communes Vaudoises

La Municipalité a participé à la 97ème Assemblée générale des délégués de l'Union des Communes Vaudoises, le samedi 24 juin au Théâtre du Jorat à Mézières. Outre la partie statutaire, les participants ont pu écouter un exposé de M. Samuel Schmid, Conseiller fédéral.

La revue Point Commun-e a été éditée à 4 reprises en 2006. Elle a consacré des articles sur des thèmes d'actualité ou d'intérêt général. Elle peut être consultée sur le site Internet www.ucv.ch.

La cotisation pour 2006 s'est élevée à Fr. 16'399.70 (Fr. 0.90 par habitant).



Collaboration entre l'EMS
«Les Baumettes»
et la crèche
«Les Petits K'lins»

Groupe des villes

Les communes dont la population excède 10'000 habitants composent le Groupe des villes représenté par chaque Syndic(que); elles sont 12 à ce jour (Ecublens, Gland, Lausanne, Montreux, Morges, Nyon, Prilly, Pully, Renens, La Tour-de-Peilz, Vevey et Yverdon-les-Bains). Le Groupe des villes est un lieu d'échange et de réflexion sur les problèmes urbains. Les rencontres du Groupe des villes sont importantes pour les activités de l'UCV comme pour les contacts entre Syndics(ques).

Durant l'année, les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Police 2000
- Péréquation intercommunale
- Politique d'agglomération
- Transports publics
- Politique d'intégration des étrangers
- Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).



UVS - Union des Villes Suisses

Une délégation de la Municipalité a participé à l'assemblée générale du vendredi dans le cadre de la "Journée des villes suisses" à Sierre, les 7 septembre et 8 septembre 2006. La rencontre a été placée sous le thème "Agglomérations et régions touristiques". Des exposés et une table ronde ont été organisés sur ce sujet.

Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes :

- Gestion administrative du personnel
- Développement des ressources humaines
- Gestion de la paie
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

Points marquants

Outre les activités courantes du Service du personnel, certains faits et projets ont marqué l'année 2006 :

- Projet de médiateur pour le personnel
- Cercles de qualité
- Formation à la communication
- Applications informatiques de gestion du personnel
- Formation des jeunes adultes en difficulté

Projet de médiateur pour le personnel

A la demande réitérée de la Commission du personnel, un projet de médiateur externe à disposition des collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale a été initié. Cette prestation vise à prévenir ou à régler des situations de difficultés relationnelles, de conflits, voire de mobbing. Un état de la situation a montré qu'il n'y avait pas de cas en

suspens de conflit ou de suspicion de mobbing au sein de l'Administration. Le rôle de conseiller en relations et médiateur pourrait répondre à la demande de la Commission du personnel et à une politique moderne de gestion du personnel. On sait l'importance que revêt les relations professionnelles et la prévention qu'il est nécessaire de mener dans ce domaine. L'intervention extérieure est également un gage de réussite dans ce type d'intervention.

La médiation devrait rester l'exception et pour prévenir des difficultés relationnelles ainsi que les conflits, une sensibilisation aux aspects relationnels dans l'environnement de travail devrait être proposée aux personnes qui ont un rôle d'encadrement.

Ce projet devrait se réaliser dans le courant 2007.

Cercles de qualité

Une démarche participative en utilisant la méthode des cercles de qualité a été introduite dans différentes équipes du CTC. De quoi s'agit-il ?

Les cercles de qualité sont des groupes de personnes appartenant à la même unité de travail qui se réunissent régulièrement pour identifier et résoudre des problèmes relatifs à leur activité. Le but des cercles de qualité vise à améliorer la qualité du travail, l'organisation du travail, les relations et les conditions de travail, l'information et la concertation ainsi que l'adhésion et l'engagement des personnes dans leur activité.

Un premier cercle de qualité a été initié avec les concierges entre fé-

vrier et mai 2006 à raison d'une séance chaque quinzaine de deux heures. Des questions d'organisation des piquets, d'occupation de salles, de gestion des clés ont par exemple été traitées et ont trouvé des solutions tout à fait concrètes.

Un second cercle de qualité a débuté avec l'équipe des Espaces verts à la fin de l'automne et se poursuivra en 2007.

Formation à la communication

Bien que les questions de formation figurent plus loin dans ce rapport, il est à mentionner dans les points marquants, la mise en place d'une formation spécifique à la communication. Tant pour répondre aux besoins du Corps de police que pour augmenter les compétences du personnel en matière de communication, qu'elle soit externe vis-à-vis du public, ou interne, un cours est proposé exclusivement aux collaboratrices et collaborateurs de l'Administration. Ce cours, d'une durée de trois jours, réunit des policiers et des collaboratrices de tous les services, permettant des échanges d'expériences riches et variés. Une première session a eu lieu en novembre 2006 et la formation se poursuivra tout au long de 2007.

Applications informatiques de gestion du personnel

La nouvelle application de gestion des salaires (Citizen-RH) est entrée en production le 1^{er} janvier 2006. De

nombreuses interventions du fournisseur ont été nécessaires durant toute l'année pour rendre l'application conforme aux exigences et à nos besoins. L'ancienne application est restée en fonction pour permettre des contrôles et garantir l'exactitude des données jusqu'à la fin 2006.

Un projet d'implantation d'une application de gestion des temps de travail a été initié au printemps 2006 pour remplacer la gestion des vacances, qui était liée à l'ancien logiciel de paie et les feuilles de présence tenues manuellement. Le système finalement choisi (TimeAs), permettant également de faire la planifica-

tion des horaires du Corps de police, a nécessité un investissement important de la part du Service du personnel pour son paramétrage et la formation en vue d'une mise en production au 1^{er} janvier 2007.

Formation des jeunes adultes en difficulté

Sollicitée par Lausanne Région et par le Canton, la Commune de Renens a décidé de participer au projet de formation de jeunes adultes en difficulté (FORJAD) par l'engagement d'un

apprenti nettoyeur en bâtiment en septembre 2006. Cette formation nécessite un encadrement et un investissement particulièrement soutenu. Cet accès à la formation et au CFC est destiné à de jeunes adultes au bénéfice du revenu d'insertion et qui se trouvent dans des situations particulièrement précaires.

A ces différents points, il faut ajouter la participation au groupe de travail RH pour la régionalisation des Polices de l'Ouest, dont la mission est la préparation d'un statut du personnel, d'un système de rémunération et des conditions d'engagement.

Situation du personnel

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31.12.2006, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci-après, selon la classification comptable par nature

Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Différence
1010 Administration générale	7.85	7.85	-
1300 Service du personnel	2.50	2.50	-
2000 Service des finances	6.00	6.00	-
2901 Service informatique	4.50	4.50	-
3000 Direction CTC	3.00	3.00	-
3003 Secteur administratif CTC	5.50	5.50	-
3710 Bureau technique CTC	5.00	5.00	-
3930 Logistique et maintenance CTC	18.00	18.00	-
3940 Environnement & espaces verts CTC	13.00	13.00	-
3990 Conciergeries CTC	21.00	21.00	-
5000 Service CJS	3.90	3.90	-
5110 Bibliothèque	2.13	2.13	-
5120 Salle de spectacles	2.40	2.40	-
5370 Camps scolaires et colonies	2.30	2.30	-
6000 Secrétariat de police	7.25	7.25	-
6005 Commission de police	2.35	1.85	0.50
6100 Corps de police	35.00	30.00	5.00
6150 Défence contre l'incendie	0.50	0.50	-
6200 Contrôle des habitants	6.00	6.00	-
7000 Sécurité sociale	6.90	6.90	-
7110 Crèche communale «Les Globe-Trotteurs»	9.40	8.65	0.75
7111 Crèche communale «Le Tournesol»	5.30	5.30	-
7120 Accueil familial de jour	0.80	0.80	-
7152 Réfectoires scolaires	0.89	0.89	-
7154 Service dentaire	1.70	1.70	-
Total	173.17	166.92	6.25

Plusieurs postes sont vacants au 31.12.2006 et l'ont été toute ou partie de l'année. Le recrutement des policiers reste difficile, même si trois aspirants en formation viendront, en mars 2007, renforcer le Corps de police et réduire ainsi d'autant le déficit d'effectif.

Le recrutement des éducatrices de la petite enfance s'avère également compliqué par un marché du travail asséché dans cette branche. L'engagement de toutes les éducatrices pour la nouvelle crèche «Les Globe-Trotteurs» n'avait encore pas pu être réalisé à fin 2006.

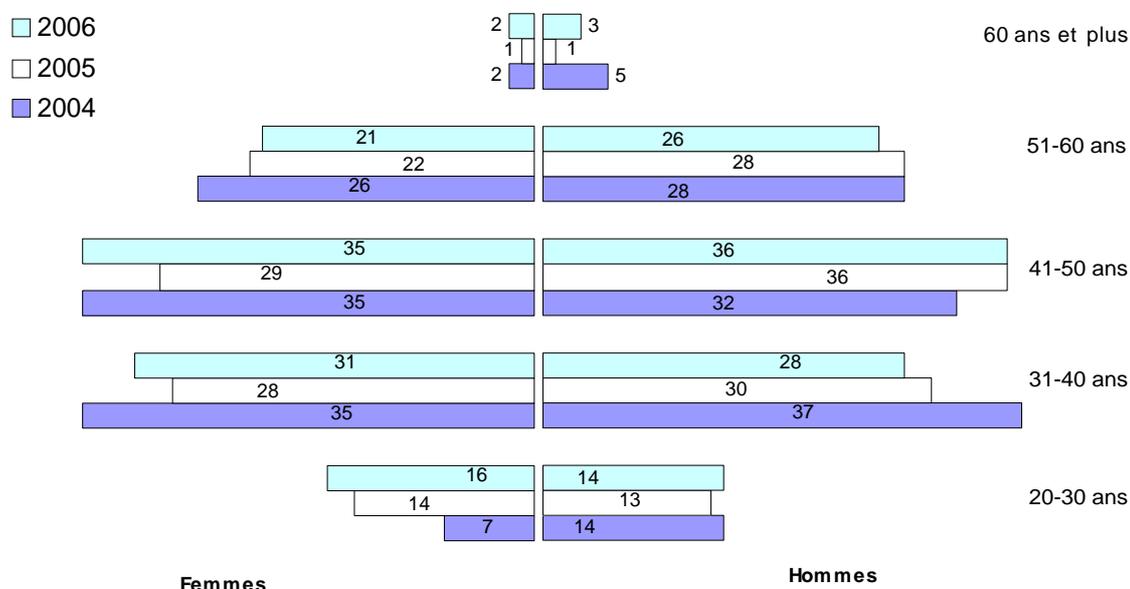
Ne sont pas considérés dans les effectifs le personnel auxiliaire correspondant pour 2006 à :

	2004	2005	2006
Surveillants d'études	74	60	85
Moniteurs de camps et colonies	40	49	43
Mères d'accueil	47	48	56
Auxiliaires de nettoyage (nettoyages d'été)	15	17	18

En ce qui concerne les études surveillées, l'augmentation des effectifs s'explique par des changements fréquents en cours d'année scolaires de surveillants, qui interrompent leur activité et doivent être remplacés. Cette augmentation ne correspond pas à une progression des groupes d'études surveillées mais bien à la rotation du personnel.

Pyramide des âges

La répartition par classe d'âges du personnel fixe est la suivante :



La comparaison avec les années précédentes montre que la pyramide des âges reste stable avec une représentation plus importante des âges entre 30 et 50 ans. Le renouvellement des effectifs permet de maintenir un bon équilibre entre les forces jeunes et les personnes ayant une grande expérience.

Mouvements du personnel

Au cours de l'exercice 2006, 10 départs ont été enregistrés, soit :

	2004	2005	2006
Départs	12	14	8
Retraites	9	6	2
Décès	1	0	0

Ainsi que 28 arrivées (personnes et non EPT) réparties de la manière suivante :

Administration générale.....	0
Informatique	1
Culture-Jeunesse-Sport	2
CTC	4
Sécurité publique	6
	(dont 3 aspirants de police)
Sécurité sociale	15
	(dont 11 éducatrices à la crèche «Les Globe-Trotteurs»)

Annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants dans l'Administration, et après avoir passé par les canaux des annonces au pilier public, annonces internes, Internet et Office régional de placement, il a été inséré 9 annonces dans la presse.

Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 8'865 h 25 (7'363 heures en 2005) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année.



		Nombre d'heures
Informatique		605.10
Finances-Cultes	Service des finances	279.35
	Cultes (organiste)	nb. de cultes 5
Culture-Jeunesse-Sport	Administration	343.15
	Bibliothèque (informatisation)	3'349.50
	Salle de spectacles	580.00
	Ondallaz	298.30
CTC	Espaces verts	1'247.10
Sécurité sociale	Administration	30.00
	Crèche "Le Tournesol"	569.00
	Crèche "Les Globe-Totteurs"	446.30
	Clinique dentaire	348.50
Sécurité publique	Administration	767.35

Accidents et maladie

Accidents

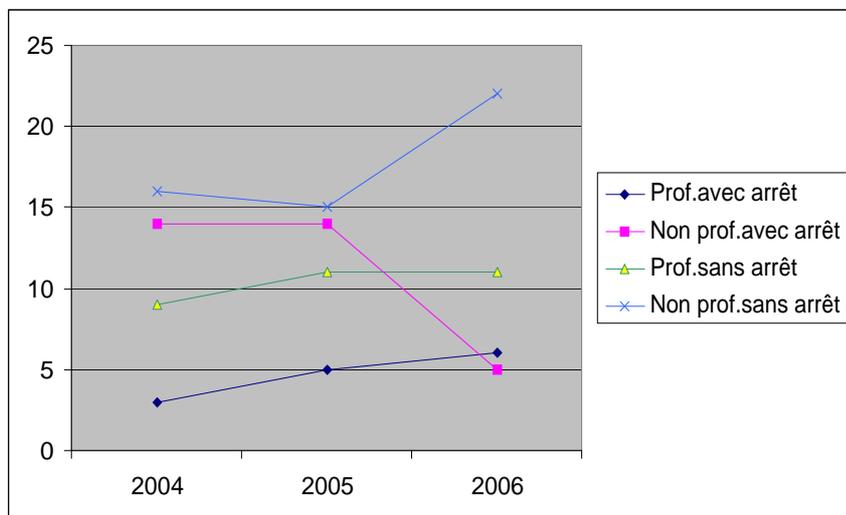
En matière de LAA, une différenciation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2006, les statistiques sont les suivantes :

	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2004	3	14	374	9	16
2005	5	14	497.5	11	15
2006	6	5	297.5	11	22

Le nombre de jours d'arrêt de travail suite à accident a diminué de façon significative par rapport à l'année précédente (- 200 jours), ce qui est réjouissant.

C'est un total de 44 déclarations d'accidents qui ont été annoncées aux assureurs.

Maladie



	2005	2006
Nbre de jours d'arrêt de travail	2'764	1'917

A relever encore qu'en 2006, il y a eu trois congés maternité ce qui représente 416 jours d'arrêt de travail.

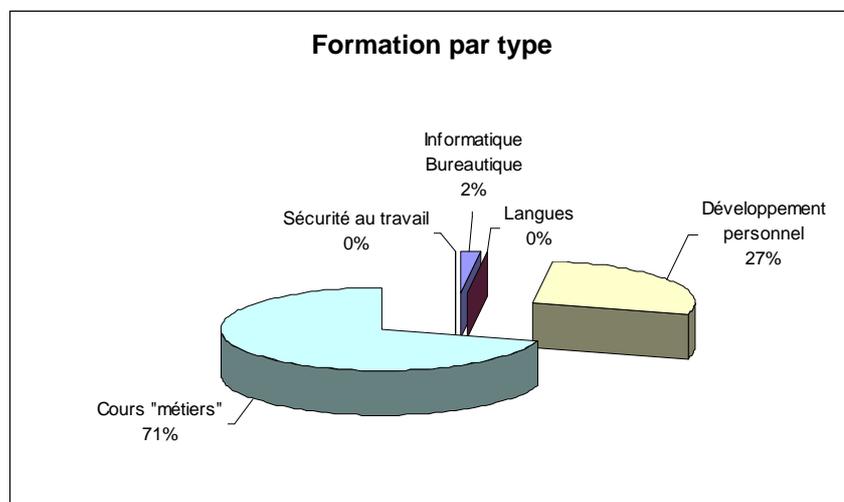
Globalement, entre accidents et maladie, ce sont 2'214.5 jours d'absence comptabilisés en 2006 (3'261.5 en 2005).

Cette baisse du nombre de jours d'absences pour maladie et accidents est certes positive en 2006 (1'047 jours) mais il reste néanmoins important, ce qui correspond à un équivalent plein temps sur l'année.

Formation continue

Le nombre total de journées de cours délivrées en 2006 en ce qui concerne la formation continue s'est élevé à 277.5 (155 journées en 2005). Par rapport à l'année précédente, la formation continue a été intensifiée dans tous les secteurs de l'Administration, principalement en ce qui concerne les cours «métier» ainsi que le développement personnel.

Le graphique ci-contre montre la répartition des cours par type.



Apprentis

Le nombre total de places d'apprentissage a progressé de deux unités et l'offre de formation s'est élargie par la création d'un poste d'assistante socio-éducative et d'un poste de nettoyeur en bâtiment.

En été 2006, deux apprenti(e)s de commerce et un apprenti informaticien ont réussi leur CFC avec succès. Six nouveaux apprentis ont débuté leur formation soit, trois apprenti(e)s de commerce, un apprenti informaticien, une apprentie assistante socio-

éducative et un apprenti nettoyeur en bâtiment.

De manière volontaire, les apprentis ont pu s'inscrire à des cours d'appui ou d'approfondissement des connaissances, organisés par les écoles professionnelles. De même, il a été proposé à ceux terminant leur formation de suivre un cours de techniques de recherche d'emploi pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle.

Les nouveaux apprentis ont été conviés à une séance d'information et d'introduction au moment de leur engagement. Invités par la Municipa-

lité, les apprentis ayant réussi leur CFC ont été à l'honneur lors d'un apéritif avec leurs collègues et maîtres d'apprentissage. Une journée des apprentis a été consacrée à la visite du Centre de colis de Daillens et à l'Association d'Encre et de Plomb à Chavannes-près-Renens.

En ce qui concerne la formation de policier, trois aspirants ont été admis en mars 2006 à l'Académie de police de Savatan, qu'ils termineront en février 2007. Les frais de formation sont assumés par l'employeur, qui leur verse également un salaire durant leur année d'apprentissage.

La répartition des apprentis par domaine et par service est la suivante :

		Nombre de postes au 31.12.2004	Nombre de postes au 31.12.2005	Nombre de postes au 31.12.2006
Formation commerciale	Administration générale	1	1	0
	Finances	1	1	2
	CTC	1	1	1
	Sécurité publique	0	0	0
	Sécurité sociale	0	0	1
Informaticien	Informatique	2	1	1
Horticulteur-paysagiste	CTC - Espaces verts	2	3	2
Nettoyeur en bâtiment	CTC - Conciergerie	0	0	1
Assistante dentaire	Sécurité sociale - Clinique dentaire	0	1	1
Assistante socio-éducative	Sécurité sociale - Crèche "Les Globe-Trotteurs"	0	0	1
Total		7	8	10

Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie trois fois, une fois sous l'ancienne législature et deux fois sous la nouvelle dont une séance au mois de novembre pour examiner les révisions de salaires et définir certains points de politique générale concernant le personnel. La Délégation émet des préavis à l'intention de la Municipalité.

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement deux fois au cours de l'année, pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entre les représentants du personnel et l'employeur.



21 juin 2006 - Soirée du personnel

Manifestations

La Municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à une soirée du personnel le 21 juin qui a eu lieu sur la place de la Savonnerie, sous cantine, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cette soirée a été également l'occasion de prendre congé de la Municipalité et de saluer les nouvelles Autorités.

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à féliciter et à remercier ses collaboratrices et collaborateurs de longue date. Elle a eu l'occasion de le faire lors d'un repas le 25 octobre durant lequel Mme la Syndique a eu l'occasion de témoigner sa gratitude à neuf jubilaires ayant 20, 25, 30, 35 et 40 d'activité.

Le 12 décembre a eu lieu le traditionnel Noël des enfants du personnel.



de gauche à droite (après Mme la Syndique) :
M. Jean-François Semoroz, Mmes Catherine Demage, Martine Decollogny, Francine Grand, M. Philippe Deriaz, Mme Agnès Rossier, M. Olivier Fiaux

Finances-Informatique- Cultes

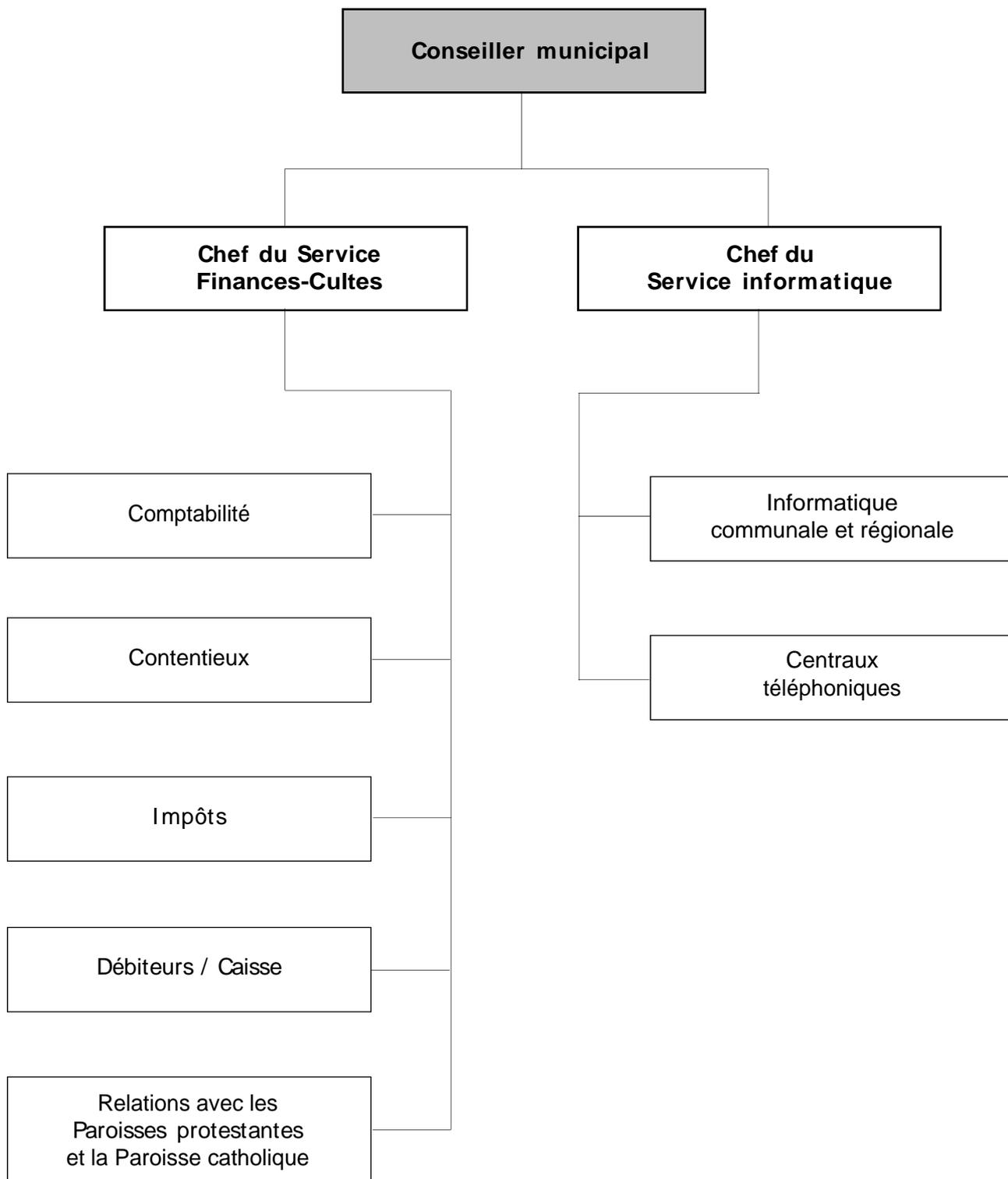


Directeur :

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chefs de service :

M. Dominique KOHLI, Service Finances-Cultes
M. Olivier FONTANELLAZ, Service informatique



Finances

Le Service des finances gère les activités suivantes :

- Comptabilité générale
- Comptabilités auxiliaires
- Comptabilités pour compte de tiers
- Trésorerie
- Paiements
- Facturation
- Impôts
- Taxes
- Contentieux
- Coordination de l'élaboration du budget
- Clôture des comptes

Introduction

L'exercice comptable 2006 ressemble fortement à l'exercice 2005 abstraction faite des revenus extraordinaires. En effet, ils représentaient en 2005 environ Fr. 23.4 millions, dont Fr. 22.6 millions concernaient la vente des réseaux SIE SA et TvT Services SA. Toutefois, le résultat 2006, avec un excédent de revenus de Fr. 6,7 millions, se distingue par le fait que la nouvelle péréquation, au sens large, a déployé pour la première fois ses effets dans les comptes 2006. Cela représente un apport de revenu d'environ Fr. 3.6 millions par rapport à 2005. A cela s'ajoutent des ren-

trées fiscales des personnes physiques supérieures aux montants budgétisés. A signaler que la vente de la parcelle «En Belle Vue» n'a pu être réalisée comme budgétisé en 2006, ce qui fait que les incidences comptables prévues (gain comptable et augmentation du capital 2005) n'ont pu être réalisées.

Un autre point fort de l'année écoulée concerne le budget 2007 qui a été élaboré avec la nouvelle Municipalité entrée en fonction le 1^{er} juillet 2006. Cela a posé certains problèmes de passage de témoin qui ont été maîtrisés de la manière suivante : une ébauche du budget et du plan des investissements a été réalisée durant les mois de mai à juin. Une première séance de Municipalité a eu lieu concernant le plan vers la fin mai. Elle avait uniquement pour but de lister l'état des investissements en cours et ceux en devenir, afin de fournir une base de discussion pour les municipaux fraîchement élus. Il a été procédé de même pour le budget, qui, de manière grossière, comportait les éléments récurrents difficilement influençables.

Ainsi, le passage de témoin a pu se faire sans à coups, et la mise en œuvre d'une nouvelle approche a permis à chacun d'approfondir ses connaissances budgétaires. En effet, chaque Direction a été visitée par la Syndique, le Secrétaire municipal, le Municipal Finances-Informatique-Cultes et le Chef du Service Finances-Cultes. De fructueux échanges ont eu lieu, entraînant les modifications budgétaires jugées nécessaires en vue d'une saine gestion.

Comparativement au budget 2006, le budget 2007 a subi un «lifting»

tant sur le plan de la structure comptable que sur celui de la présentation.

Module Créanciers

Le module «Créanciers», après des petits problèmes de jeunesse, donne entière satisfaction. Des centaines de lettres ont été envoyées fin 2005 et en 2006 afin d'avoir les coordonnées financières de nos créanciers. Actuellement, on dispose d'un fichier de 2'350 créanciers.

Logiciel de comptabilité générale

Le travail pour l'introduction du logiciel de comptabilité a commencé déjà en 2005 et s'est poursuivi de manière intensive en 2006 avec l'élaboration du budget. Chaque Direction possède les comptes dont elle a la responsabilité. Dans chaque Direction, en accord avec le(a) Chef(fe) de service, les activités similaires ont été regroupées dans des sections appropriées ou de nouvelles sections ont été créées afin d'avoir la transparence souhaitée. C'est le cas, par exemple de l'information et de la communication qui subdivisent par section les charges du site internet du journal «Carrefour info Renens» etc. Les bâtiments ont chacun fait l'objet d'une section par bâtiments, ce qui augmente la visibilité comptable et financière par bâtiments. Il a été tenu compte de la plupart des souhaits des uns et des autres en intégrant tout spécialement ceux de la Commission des finances.

Une attention particulière a été donnée à la lisibilité du budget et à sa nouvelle présentation. Le paramétrage a été long et difficile, mais le résultat est très satisfaisant. Actuellement, le Service Finances-Cultes travaille à l'élaboration informatique de la brochure des comptes 2006 qui comporte plus de rubriques que le budget 2007. On s'aperçoit que le changement et l'introduction de nouvelles applications demandent environ 3 années pour que tout fonctionne à satisfaction. De plus, cela exige de tous les collaborateurs un effort supplémentaire et une adaptation à de nouvelles façons de travailler.

Boucllement des comptes 2005

Les comptes communaux ont été adoptés le 7 avril 2006 par la Municipalité et ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil communal dans sa séance du 15 juin 2006. Ces comptes ont vu des gains comptables exceptionnels pour un montant d'environ Fr. 23.4 millions.

Comme d'habitude, la Commission des finances a rencontré les diverses Directions dans le courant du mois de mai et les réponses aux questions de la Commission des finances n'ont fait l'objet d'aucune remarque particulière.

Budget 2007 plan des investissements 2006-2010

Dans l'introduction et sous rubrique «logiciel de comptabilité» une description détaillée a été donnée concernant l'élaboration du budget. Ici, on peut ajouter qu'un travail important a été fait en vue d'une comparaison du budget 2007 avec le budget 2006 et les comptes 2005. Comptablement les effets péréquatifs ont été introduits, comme il se doit, dans les sections les concernant, à savoir les transports publics pour la couche thématique, le fond de péréquation horizontale pour la péréquation directe et pour les régimes sociaux.

Le plan des investissements reflète dans une large mesure la vision politique de la législature avec, il est vrai, des degrés divers de priorité. Une large concertation a eu lieu dans la-

quelle les Chefs de services ont été intégrés en appui de la réflexion de la Municipalité. La Direction Finances-Informatique-Cultes a procédé à l'élaboration du document et à la calculation des amortissements. Le plan des investissements 2006-2010 est ambitieux, puisque le total se monte à environ Fr. 94.1 millions. Ce montant se répartit comme suit : Fr. 55.0 millions «Constructions scolaires», Fr. 7.9 millions «Réseau d'égout», Fr. 10.2 millions «Renens-Centre», Fr. 8.0 millions «14-Avril double sens» et enfin Fr. 13.0 millions pour divers projets. C'est le plus ambitieux des plans d'investissements de ces 10 dernières années.

Autorisation d'emprunter

En 2006, un remboursement de Fr. 2.0 millions a été effectué, ce qui a amené le montant total de nos emprunts à Fr. 63.0 millions. Les taux d'intérêt à 10 ans ont passé de 2.39 % en début d'année à 2.78 % en fin d'année et les taux à court terme à 3 mois de 1.02 % à 2.02 %, soit des augmentations respectivement de 16.3 % et 98.0 %.

Plafond d'endettement et de cautionnement

La fixation du plafond d'endettement a largement été expliquée dans le préavis. En bref, il fixe le cadre financier pour la période de la nouvelle législature. Il se base sur des prévisions ayant pour éléments le compte de fonctionnement et le plan des investissements. Les calculs pour établir ce plafond ont été longs et difficiles. La fixation de ce plafond, après acceptation par les autorités compétentes du Canton, permet de faire des emprunts si nécessaire, sans demander l'autorisation à l'Etat. L'avantage est un gain de temps pour les autorités communales et décharge l'Etat d'un contrôle permanent. En cas de dépassement du plafond d'endettement durant la législature, les autorités communales devront à nouveau faire une demande afin d'obtenir l'approbation de ce dernier. Le calcul du plafond de cautionnement ou autres formes de garanties a été plus simple, car il découle du plafond d'endettement et ne doit pas être supérieur à 50 % de celui-ci.

Tenue du registre des contribuables

Avec la plate-forme d'échange entre le Service de la population du Canton et des communes, la base de données concernant les habitants du Canton est mise à jour régulièrement. L'Administration cantonale des impôts (ACI) profite de cette base de données qui lui permet d'actualiser de manière quasi continue le registre fiscal des contribuables. Ainsi, le contrôle régulier du registre des contribuables entre le Service Finances-Cultes et l'ACI n'a plus cours à partir du 1^{er} janvier 2007. Par ce fait, le Service de la population prend une importance non négligeable puisque dans une large mesure le registre des contribuables dépendra des informations fournies par le Service de la population à la plate-forme évoquée précédemment.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le Service Finances-Cultes a contribué en partie à l'élaboration du préavis N° 1 - Dépenses imprévisibles et exceptionnelles - Compte d'attente pour frais d'études - Placement des capitaux et au préavis N° 2 - Acquisitions d'immeubles et de participation dans des sociétés commerciales. Il a élaboré le préavis N° 5 - Modification du droit de superficie du Tennis Club ainsi que le préavis N° 8 - Fixation d'un plafond en matière d'endettement et de cautionnement ou autres formes de garanties.

Les décisions municipales ont été de l'ordre de 35 plus une dizaine de rapports.

Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées et le montant total qu'elles représentent sont en légère hausse. En effet, leur nombre s'élève à 11'118 (2005 : 10'820). Le montant facturé s'élève à env. Fr. 11.9 millions (2005 : env. Fr. 10.0 millions). En ce qui concerne les montants poursuivis, ceux-ci sont en nette régression avec un montant d'environ Fr. 108'000.— (2005 : Fr. 140'000.—). Les montants défal-

qués s'élèvent à Fr. 25'868.—, soit 0.22 %, dont Fr. 14'870.— pour la faillite de la société «Agencements industriels» (2005 : Fr. 18'404.—, soit 0.18 %) du montant facturé. La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement s'avère une décision judiciaire, non seulement sur le plan éthique (au nom de quoi la Commune tolérerait-elle que des factures restent impayées ?), mais aussi financier, puisque le résultat à fin 2006 dégage un excédent de revenus net de Fr. 7'206.85.

Impôts et taxes

Le taux d'impôt 2006 est resté, comme en 2005, à 81.5 %, ce qui fait que le taux d'impôt Canton - Commune demeure depuis 2001 à 233 % (Commune 81.5 % plus 151.5 % pour le Canton) alors qu'en

1999 et 2000 le taux Canton - Commune se situait à 236 %.

Conclusions

La situation financière s'est améliorée de manière significative. En effet, la clôture des comptes depuis 2004 est positive et dégage un autofinancement très appréciable de Fr. 10,9 millions.

La Commune de Renens n'a plus eu besoin de recourir au marché des capitaux et le montant d'emprunts quasi stable depuis 2002 de Fr. 65.0 millions a diminué en 2006 de Fr. 2.0 millions et se monte aujourd'hui à Fr. 63.0 millions.

Cette embellie financière est réjouissante au vu des défis qui se font jour au début 2007 et du programme de législature. En effet, la planification scolaire, le projet de Renens Centre

et du 14-Avril double sens, la mise en conformité du réseau d'égout vont absorber une grande partie des ressources financières de ces prochaines années.

Les caractéristiques principales de l'année 2006, en bref :

- finalisation de la mise en production du module créanciers et de la comptabilité générale;
- adaptation du plan comptable à la structure organisationnelle de la Commune et à l'activité des Directions;
- élaboration du plafond d'endettement et cautionnement;
- diminution des emprunts à long terme de Fr. 65.0 à Fr. 63.0 millions.

Cultes

Eglise évangélique réformée

Renens est rattaché à la région «La Chamberonne» qui regroupe les 5 Paroisses de Bussigny/Villars-St-Croix, Crissier, Chavannes-Epenex, Ecublens/St-Sulpice et Renens. La Paroisse de Renens recouvre la presque totalité de la commune, hormis une petite portion de territoire proche de Malley (Paroisse du Sud-Ouest lausannois) et une autre limitrophe de Chavannes (Paroisse de Chavannes-Epenex).

Deux services communautaires régionaux complètent le travail des paroisses. Le premier «Formation et accompagnement» comprend les ministères de l'en-



fance, de la catéchèse, du groupe de jeunes «Phare-Ouest», de la formation d'a-

dultes. Le deuxième service communautaire «Présence et solidarité» regroupe le travail d'aumônerie et le ministère Terre Nouvelle.

Région la Chamberonne

Les paroisses ont leur vie propre, mais les autorités y sont mêlées occasionnellement.

Une célébration œcuménique a eu lieu le 22 janvier 2006 à Bussigny pour vivre la célébration régionale de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens de toute la région.

Paroisse de Renens-Village

Nouvelle répartition des charges au sein du Conseil paroissial, approuvée lors de la dernière assemblée de paroisse :

- La présidente est Mme Claire-Lise Semoroz
- La secrétaire est Mme Jackline Cailler
- La caissière est Mme Renate Roulier.

Le Service Finances-Cultes entretient des relations ponctuelles avec le Conseil de paroisse, notamment pour coordonner les objets liés à l'engagement des organistes et se fait aider par le Service Urbanisme-Bâtiments dans sa tâche en ce qui concerne l'entretien des locaux et la conciergerie.

La traditionnelle fête de la Paroisse de Renens a eu lieu le 4 novembre 2006. Comme de coutume, cette fête a été l'occasion de contacts entre des membres de la Municipalité et des représentants de la Paroisse.

L'assemblée paroissiale a eu lieu le 26 mars 2006.

Le 10 septembre 2006 a eu lieu l'installation Mme Nivo Morvant, nouvelle Pasteure.

Le Noël paroissial a eu lieu le 17 décembre 2006.

Temple de Chavannes-Epenex

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2006, est de Fr. 7'472.40.

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

Depuis juin 2000, la Paroisse de Malley s'intègre dans une entité plus grande qui est la Paroisse du Sud-Ouest lausannois. Renens continue cependant à contribuer aux frais de chauffage et d'éclairage de la chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur territoire renanais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais entre les Communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens) sont répartis en fonction du nombre de paroissiens. En 2006, la part de Renens s'est élevée à Fr. 1'683.80.

Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la commu-

nauté de langue allemande avec également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

D'autre part, les frais de culte annuels courants se sont élevés à Fr. 45'687.30 au total pour 2005. La participation de la Commune de Renens, payée en 2006, est de Fr. 3'329.—.

Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'église de St-François à Renens.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

En 2006, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Il faut souligner qu'une nouvelle législation a débuté le 1^{er} juillet et que les cinq municipaux qui composent la Commission sont tous nouveaux. L'assemblée du 14 septembre 2006 étant la première séance de ce début de législation une présentation a été effectuée.

Les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 204'717.85 pour l'année 2005, somme répartie en 2006 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2005.

La kermesse a eu lieu les 6 et 7 mai 2006 à la salle de spectacles de Renens. Comme de coutume, les municipaux de la commission de gestion ont participé à la manifestation.

L'assemblée générale de la Paroisse a eu lieu le 8 juin 2006.

Le Forum diocésain s'est déroulé le 30 septembre 2006. Il a eu lieu dans les locaux paroissiaux de St-François, dans la salle de spectacles de Renens, ainsi que dans la salle de gymnastique et dans les locaux de la mission catholique italienne. C'était une journée de réflexion sur la proposition de la foi pour tout le diocèse et une messe de clôture a eu lieu à l'église.

La fête des 40 ans de l'église de St-François a eu lieu le 8 octobre 2006.

Le concert d'inauguration de l'orgue relevé a eu lieu le 18 novembre 2006.

Paroisse de St-Joseph

Selon les limites territoriales en vigueur, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant, Longemalle et Rionza sont rattachés à la Paroisse de St-Joseph. Le cas particulier de cette fraction de paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les Communes de Lausanne et de Renens.



Temple de Renens-Village

Informatique

Le Service informatique gère les principales activités suivantes :

- Réseau
 - Achats et maintenance du matériel
 - Support pour les connexions
 - Contrôle du trafic des données et anti-virus
 - Téléphonie
- Serveurs
 - Achat et maintenance du matériel
 - Installation / Configuration
 - Sauvegardes et sécurité
 - Permissions et droits d'accès
- Postes de travail
 - Offres, commandes, livraisons
 - Maintenance du parc informatique
 - Installation / Configuration / Support
 - Gestion des périphériques (imprimantes, scanner, agenda, etc.)
- Applications
 - Recherche de solutions
 - Achats et maintenance des solutions
 - Paramétrisation / Formation / Interfaçage
 - Helpdesk 1^{er} niveau
- Administration
 - Gestion des licences et des contrats
 - Mise en place de directives et contrôles
 - Recherche et développement/Conseils
 - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins, conduite de projets

Introduction

Les points marquants de l'année 2006 se présentent comme suit :

- Séances du Comité de suivi pour le développement informatique intercommunal
- Améliorations de l'infrastructure
- Mise en place de nouvelles applications de gestion
- Séance des Chefs informatiques des villes vaudoises
- Divers

Comité de suivi pour le développement informatique intercommunal

La Commune de Crissier a pris la décision de gérer son informatique de manière indépendante. Elle a toutefois sollicité un prolongement des prestations informatiques jusqu'au 30 juin 2007.

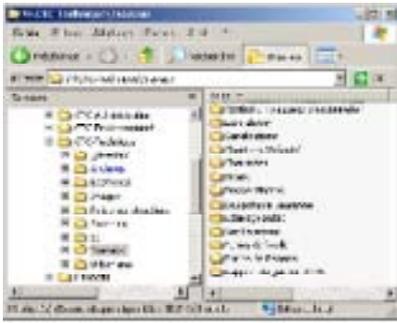
La Commune d'Ecublens a, par contre, prouvé son désir de poursuivre sa collaboration en signant une convention informatique le 5 avril 2006 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006. Cette convention est conclue pour 5 ans puis renouvelable tacitement d'année en année.

Le Comité, représentant les 2 communes, s'est ainsi réuni le 25 janvier afin de finaliser la convention informatique et de mettre en place à Ecublens la directive (150.10) sur l'utilisation des outils informatiques limités à des fins professionnelles. Cette directive a été présentée au personnel communal d'Ecublens le 21 mars en présence du Chef informatique.

Le Comité s'est également réuni le 14 décembre où le Chef informatique a présenté le bilan des activités effectuées durant l'année ainsi que les tâches prévues en 2007.

Améliorations de l'infrastructure

- En vue de remplacer, à terme, les systèmes IBM As400, un prototype utilisant la technologie des serveurs redondants et des disques en réseau a été mis à l'examen. Ceci a permis, au travers d'un remaniement des tâches sur certains serveurs, de libérer un serveur existant 10 fois plus performant que l'ancien pour la gestion des sites Internet. Les demandes sans cesse croissantes pour la publication d'informations et, en particulier les orthophotos, peut ainsi être mieux appréhendées.
- Mise en place du système Barracuda pour filtrer les spam. On peut comparer les spam à la publicité que l'on reçoit dans les boîtes aux lettres. Il en résulte pour le destinataire une perte de temps non négligeable pour trier les messages, détruire les spam avec le risque de perdre un message important. Cet outil permet de réduire fortement les messages indésirables et gagner du temps.
- Mise en place de dossiers partagés : cette nouvelle organisation de classement permet à un ensemble de personnes de se partager des documents communs. Auparavant, les utilisateurs mémorisaient leurs documents dans leurs



répertoires personnels et l'échange des documents s'effectuait par l'envoi de mails. Ce document était donc mémorisé plusieurs fois, deux fois chez l'expéditeur (dans son répertoire ainsi que dans sa boîte d'envoi) et deux fois chez le destinataire (dans sa boîte de réception et dans son dossier personnel). L'illustration ci-dessus montre un meilleur classement. Les utilisateurs ont ainsi le sentiment de travailler davantage pour leur Service plutôt que dans leur coin !

- Oracle est la base de données utilisée pour le SIT (Système d'Information du Territoire) depuis 2003. Ce système est également la base de données pour les applications Citizen depuis 2005. Elle est donc, de ce fait, devenue la nouvelle base de données standard de la Commune en lieu et place de celle qui tourne encore sur les IBM AS400. Il était donc naturel que le Service informatique acquière des connaissances dans l'administration de ce nouvel outil. Ceci dans le but de garantir, en interne, la stabilité et la fiabilité des données. Un collaborateur informatique a déjà suivi deux semaines de cours intensifs.

Nouvelles applications

- Le Département fédéral de justice et police a décidé de mettre en exploitation un accès sécurisé à ses données au moyen d'une clé personnelle. Ce projet concernait en particulier le Contrôle des habitants (RCE) et la Police (Ripol). D'entente avec l'Informatique cantonale, la Police cantonale et le Service informatique de Renens, l'installation et la configuration du logiciel idoine ont été réalisées auprès d'une centaine de collaborateurs de Crissier, Ecublens et Renens.
- Après un démarrage en janvier 2006 des applications Citizen Salaires (RH), Créanciers (CR) et Comptabilité (CG), des fonctionnalités peu importantes dans la plupart des communes se sont avérées indispensables pour Renens et Ecublens. En particulier pour Citizen-RH, il a été nécessaire d'analyser, de tester et de mettre en place diverses listes électroniques notamment pour la SUVA, l'AVS et le nouveau certificat salaire. Ce dernier entrera en vigueur au niveau national en 2007. Toutefois la Commune de Renens a fait le nécessaire auprès de l'Administration cantonale des impôts pour l'utiliser en 2006 déjà. Globalement, les besoins évoqués sont couverts et les applications tournent avec satisfaction.
- Suite à la mise en place du logiciel de gestion des salaires (Citizen-RH), une réorganisation en matière d'informatisation du traitement

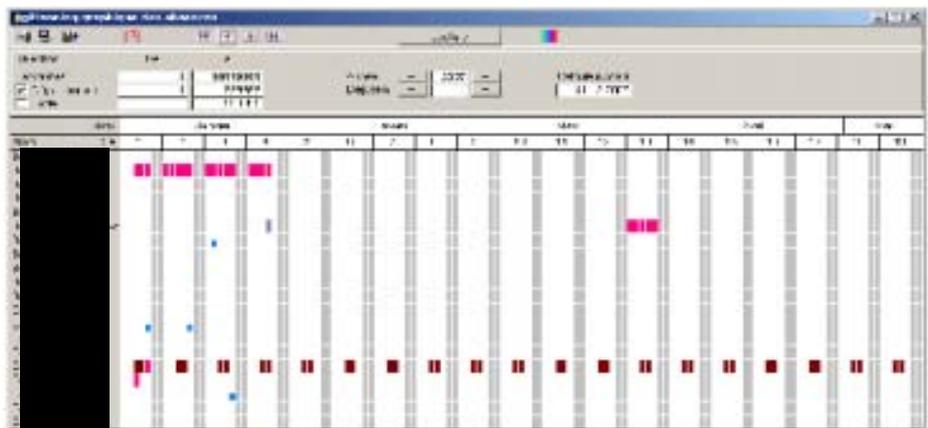
des absences, des vacances et des présences avec la planification des piquets s'est avérée nécessaire. Le logiciel TimeAS permet ainsi une simplification des opérations de saisie et de calculs pour l'ensemble du personnel, une meilleure visibilité et une plus grande transparence sur la gestion des temps à tous les niveaux, une planification des horaires en fonction des besoins grandement facilitée et une mise à disposition automatique de tableaux de bord et de statistiques. Ce programme a été testé durant le 2ème semestre 2006 et entrera en vigueur en 2007. Ci-dessous un exemple de pointage et de vision graphique des absences.

- Mise en place d'une "plate-forme" pour la saisie des données variables de Citizen-RH. Il en va des devoirs surveillés dans les établissements scolaires, de la remontée d'indemnités depuis le logiciel TimeAS; il en sera également des données des Mères d'accueil ainsi que d'autres données saisies de manière ponctuelle et décentralisée comme les frais de repas. Les avantages sont de maîtriser le flux des données, d'imprimer un rapport pour signature des responsables et de n'avoir qu'un seul point d'entrée interfacé à Citizen. Les opérateurs de saisie n'étant pas tous sur le réseau communal (Ecoles, Piscine, Arasol, etc.), c'est l'interface Web qui a été préconisée.

Par ailleurs, il est intéressant de préciser que cette application a été entièrement développée par l'ancien apprenti informaticien. Ceci lui a permis de se prévaloir d'une pré-



Logiciel TimeAs



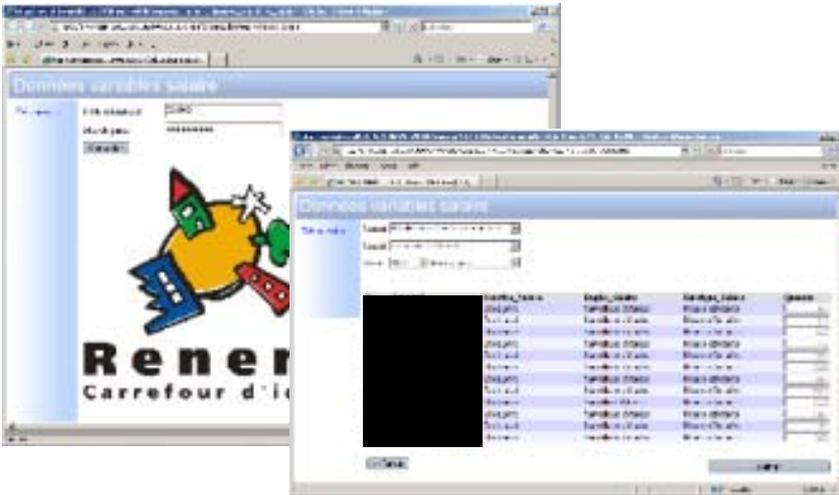


Plate-forme pour la saisie des données variables

mière expérience dans le monde réel.

- Toujours à la suite de la mise en place de Citizen-RH, il a été nécessaire de revoir complètement le logiciel de gestion des chèques Reka. Il s'agissait ici de gérer les achats de chèques par les collaborateurs en tenant compte de leur situation familiale. Un contrôle de caisse complète également l'application.
- Sur demande de la Direction Administration générale-Personnel, un annuaire des Autorités a été conçu. L'objectif a été de créer une base de données comprenant les adresses des personnalités politiques (Municipalité, Conseil communal) ainsi que la liste des commissions avec les participants et leur fonction. Les données sont actualisées par le Secrétariat municipal et sont instantanément accessibles sur Internet.

Chefs informatiques des villes vaudoises

Les Chefs informatiques des villes vaudoises se sont réunis à deux reprises. La première séance, le 13 mars, a eu lieu à Morges. Ce fut l'occasion pour des présentations sur la méthodologie du choix d'un outil GED (Gestion Electronique des Documents) pour la Ville d'Yverdon, la Cyberadministration à la Ville de Lausanne et le logiciel Passeport-Vacances développé par la ville de Morges.

La deuxième séance a eu lieu le 7 juin à Lausanne. Elle a été surtout une occasion pour le Canton, par l'intermédiaire de la DSI (Direction des Systèmes d'Information) de présenter ses grands projets informatiques.

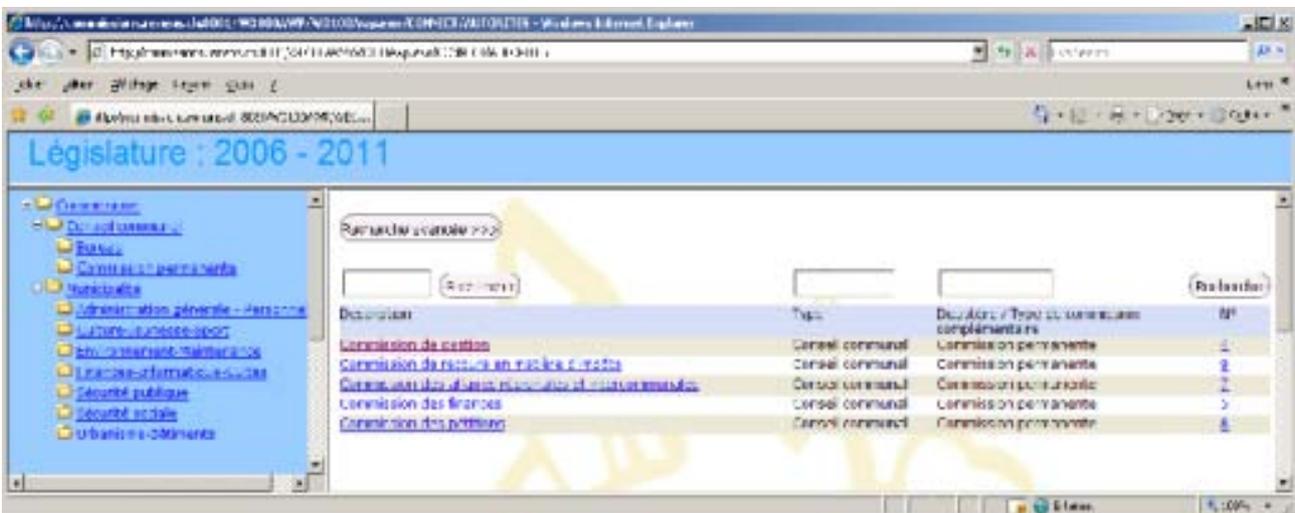
Divers

- Trois copieurs multifonctions ont été installés en remplacement

d'appareils obsolètes. Le premier, installé au Service de police, permet une économie de place en centralisant sur un seul appareil le photocopieur, le fax et l'imprimante. Le deuxième, disposant de la couleur, offre aux collaborateurs du Centre technique communal (Urbanisme) un gain de temps non négligeable dans le "coloriage" des plans transmis en noir/blanc. Quant au troisième, il a été placé à la nouvelle garderie "Les Globe-Trotteurs" qui s'est ouverte durant la période d'été. Ceci répond à la décision de la Municipalité de diminuer fortement le nombre d'imprimantes personnelles au profit de copieurs multifonctions centralisés.

- Une refonte de l'application "Gestion des pièces d'identité" a permis de répondre aux nouvelles exigences liées aux passeports biométriques.
- Les utilisateurs s'identifient au système par un code tel que XUPRNS00. Lorsqu'une erreur est détectée par un serveur, cette solution ne permet que difficilement au Service informatique d'apporter le support nécessaire au collaborateur concerné. Un nouvel accès du collaborateur par son nom est en cours de mise en place. Ceci permettra une meilleure traçabilité.
- Le Service informatique a également procédé au renouvellement de près de 70 postes de travail au sein des Communes de Renens, Ecublens et Crissier.

Annuaire des Autorités



Centre Technique Communal (CTC)



Directrice Urbanisme-Bâtiments :

Mme Tinetta MAYSTRE, Conseillère municipale

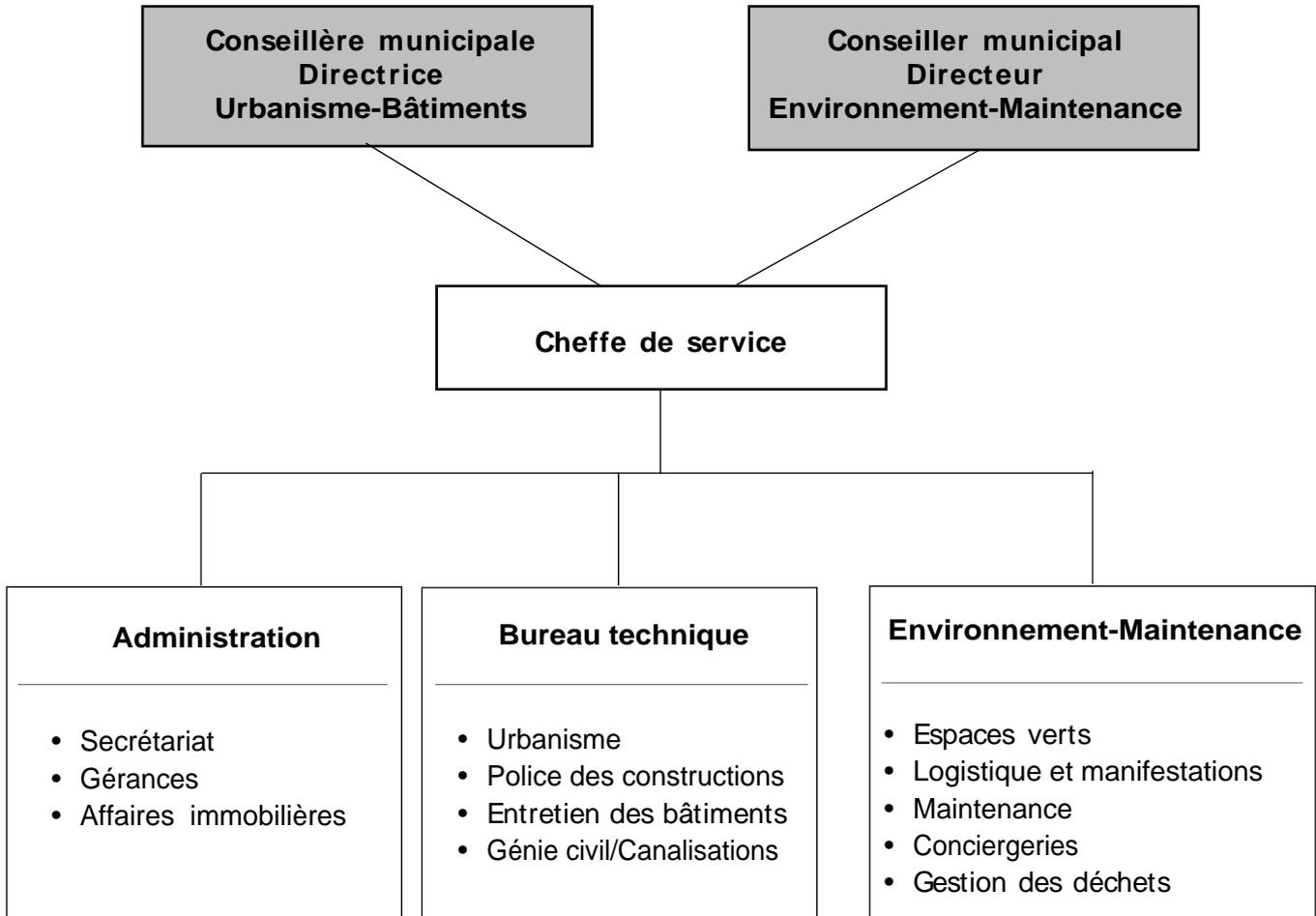


Directeur Environnement-Maintenance :

M. Michel PERRETEN, Conseiller municipal

Cheffe de service :

Mme Martine HEINIGER



Centre Technique Communal (CTC)

Introduction

Après un an de fonctionnement dans sa nouvelle structure, rappelée ci-après, le Centre Technique Communal a pu entreprendre et suivre avec sérénité et compétences les importants dossiers qui lui ont été confiés et assurer parallèlement les affaires courantes.

La spécialisation et le professionnalisme des collaborateurs dans les divers domaines traités ont permis d'assurer en interne le suivi de nombreux dossiers requérant des connaissances particulières.

Urbanisme-Bâtiments

Cette Direction comprend le secteur administratif qui assume toutes les tâches de secrétariat pour l'ensemble du CTC, de manière horizontale entre les différents secteurs et les autres services de l'Administration.

Elle regroupe également l'urbanisme de la Ville, la gestion des bâtiments communaux et des constructions, ainsi que tous les aménagements nécessaires à leur installation, tels que les collecteurs, le réseau routier et la police des constructions. Ce sont les domaines traités par le bureau technique.

Environnement-Maintenance

Cette Direction s'occupe de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et des terrains de sport, du nettoyage de la Ville ainsi que de la propreté dans les collèges.

Le fait de travailler ensemble sous l'égide d'une seule cheffe de service, épaulée par des spécialistes compétents, permet une approche dynamique et conjointe des dossiers qui, souvent, concernent plusieurs intervenants dans les deux directions.

Urbanisme-Bâtiments

La Direction Urbanisme-Bâtiments gère les activités principales suivantes:

- Planification du territoire communal et gestion des activités à incidences spatiales
- Affaires immobilières
- Police des constructions
- Protection de l'environnement et salubrité
- Constructions
- Etudes d'aménagement d'espaces publics : routes et places, espaces verts, équipements de sport et de loisirs de plein-air

- Système d'information du territoire (SIT)
- Economies d'énergie
- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- Garde-meubles communal

Commission municipale urbanisme, bâtiments et affaires immobilières

Durant les précédentes législatures, il existait une Commission municipale d'architecture et d'urbanisme, une Commission des affaires immobilières et une Commission des bâtiments communaux et planification des constructions scolaires.

Il s'est avéré que la gestion de toutes ces commissions était lourde et insatisfaisante. Dès lors, la nouvelle Municipalité a décidé de les réunir en une seule commission intitulée Commission urbanisme, bâtiments et affaires immobilières.

La Commission a tenu 4 séances jusqu'au 30 juin et 5 depuis l'installation des nouvelles autorités. Elle a suivi de près l'évolution du dossier du Centre comprenant le projet de construction Coop, l'établissement du plan de quartier P39 «Place du Marché» et les mandats d'étude parallèles pour l'aménagement de la place du Marché. Afin d'approuver sa version définitive, une séance de présentation du plan de quartier a été organisée le 7 décembre avec la Municipalité in corpore, les représentants de la Coop, ses architectes et le bureau Urbaplan.

La Commission a également suivi le traitement des oppositions et des recours à l'encontre du plan de quartier P15A «En Belle Vue».

Par ailleurs, elle a procédé à l'analyse des dossiers suivants :

- projet de construction du bureau Architram d'un immeuble à affectation mixte sur la parcelle N° 700 sise à la rue du Léman, propriété de M. Grossenbacher;
- projet de construction d'un nouvel immeuble affecté à du logement à la rue du Lac 22b/24, propriété de Socol SA. Ce projet a été refusé, car il dérogeait au règlement de la police des constructions;
- pose de 14 poteaux-barrage devant le magasin Coop Pronto à la gare de Renens;
- projet de pose d'un mât de 17 mètres au chemin du Closel dans le cadre du projet de construction du réseau GSM-Rail des CFF. Il a été décidé de faire opposition à ce projet vu le grand nombre d'installations de ce type existantes dans un rayon de 200 mètres;
- offre de vente de MM. Durand pour la parcelle N° 636 sise à la rue de Lausanne 27. Cette parcelle présente un intérêt pour la collectivité publique en cas de regroupement avec les parcelles voisines, propriété de la Commune;
- projet de réaménagement du parking de M. Daniel Willi sis à la rue de l'Avenir 15;
- affectation des maisons sises à l'avenue du Censuy 15-21 entre le départ des locataires et le chantier du Léman;
- avant-projet de construction de 13 villas mitoyennes sur les parcel-

les de l'Etat de Vaud à l'avenue de Florissant;

- demande d'achat de la part de la société Teamprojet de la parcelle N° 1388 sise à l'avenue de Longemalle 8 pour un projet de construction. Cette demande a été refusée pour préserver l'usage actuel de la parcelle qui accueille une jolie place de jeux;
- projet d'installation de la terrasse du café Zig Zag sis à la rue de Lausanne 1 de l'autre côté de la rue, devant le magasin d'habits sis à la route de Crissier 2. Cette demande a été refusée car l'endroit a été estimé inadapté;
- suivi du dossier «Fly»;
- acquisition éventuelle des anciens locaux de Globivres sis à la rue Neuve 4;
- mise en place d'une séance d'information pour les opposants des projets de pose de téléphonie mobile à la rue des Alpes 12, rue de Crissier 8 et chemin de Corjon 1;
- déplacement du container «Renens Roule» sur le domaine public devant la gare de Renens;
- projet de pose d'une véranda pour fermer la terrasse de l'Antep Kebab sur la place du Terminus;
- projet d'aménagement d'un jardin d'hiver du restaurant la Puccia.

Les fréquentes demandes d'aménagement de terrasse ou de véranda de la part de tenanciers, dérogent souvent au règlement par un dépassement de la constructibilité. Dès lors, afin de permettre à ces commerces de se développer, tout en évitant un aménagement inesthétique, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 10 novembre, d'accepter le principe de mise à l'enquête publique avec dérogation de tout projet de transformation de terrasse en véranda ou jardin d'hiver devant un commerce, à condition qu'il soit de qualité et sous réserve d'éventuelles oppositions.

Affaires immobilières

Avant le regroupement avec la Commission ci-dessus, la Délégation aux affaires immobilières s'est réunie une fois pendant le premier semestre et a examiné les dossiers suivants :

- Mise en œuvre du plan de quartier P36 après la construction des immeubles et plus particulièrement les servitudes publiques et les échanges prévus.

- projet de création d'un cheminement piéton pour rallier le Collège du Léman à la zone sportive du Censuy par l'échange d'emprises avec le propriétaire de la parcelle N° 723.

Durant l'année, les actes suivants ont été signés :

- acte constitutif de propriété par étages et achat en PPE des surfaces nécessaires pour la création de la crèche-garderie dans l'immeuble sis à la rue du Simplon 7;
- prolongation du droit de superficie Borjod 2-10;
- prolongation de la promesse de vente et d'achat conditionnelle de la parcelle «En Belle Vue» jusqu'au 15 décembre 2009.

Commission consultative d'urbanisme

Cette commission est chargée de préavis sur tous les objets importants relatifs au plan général d'affectation et aux plans spéciaux. Elle agit aussi en qualité de porte-parole de la population pour transmettre des vœux, des remarques ou des préoccupations concernant des projets à l'étude, des réalisations ou simplement des problèmes non résolus.

La Commission n'a tenu que deux séances, car elle s'est dissoute à la fin de la législature. Elle a été informée des dossiers suivants :

- évolution du dossier du Centre;
- traitement des oppositions du plan de quartier P15 «En Belle Vue»;
- chantier 2 «Secteur de Malley» du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL).

Par ailleurs, le 1^{er} février, elle s'est réunie à la salle polyvalente des Pépinières dans le cadre de l'exposition du concours d'architecture pour l'extension du site scolaire du Léman afin de prendre connaissance des projets.

Evolution de divers dossiers

Les principaux dossiers traités durant l'année ont été les suivants :

- **Plan Général d'Affectation (PGA) et règlement (RPGA)**

Ce dossier était parvenu jusqu'au stade du rapport d'examen préa-

table de la part des services cantonaux. Suite à ce rapport, et dans l'attente des résultats de plusieurs études menées dans le cadre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), la Municipalité et le Service de l'aménagement du territoire (SAT) ont convenu de suspendre le processus de révision du PGA. Les principales études du SDOL touchant le territoire de la Commune ayant été validées en 2006 (voir page 53), ces nouvelles données peuvent désormais être intégrées au PGA, qui sera adapté en conséquence.

• Développement du Centre-ville

Projet de réaménagement de la place du Marché

Dans le prolongement de l'opération «Cœur de ville» menée en 2005, la Municipalité a décidé d'étudier des solutions pour le réaménagement des principaux espaces publics du centre de la commune, en lien d'une part avec les travaux du SDOL reconnaissant l'importance de cette centralité, et d'autre part, en rapport avec le projet de réalisation d'un bâtiment de commerces et de logements créant un nouveau front à la place du Marché. Le processus retenu est l'attribution de mandats d'étude parallèles à trois bureaux aux compétences distinctes : des architectes, des paysagistes et des plasticiens.

Dans une perspective de développement durable, la participation des habitantes et habitants, en tant que maîtres de l'ouvrage et



comme utilisateurs, est une condition indispensable à un processus démocratique en lien avec un tel projet de rénovation urbaine. Ainsi, la mise en concurrence par mandats d'étude parallèles s'inscrit ici dans une démarche participative. Cette démarche a débuté le 21 septembre par un débat public, auquel les mandataires ont été invités. Ce débat avait pour but de clarifier les attentes de la population en matière de programme d'aménagement, de fonctions à satisfaire dans le cadre de ce projet.

La démarche s'est terminée deux mois plus tard, le 20 novembre, par une séance de jugement. L'anonymat n'étant pas prévu dans cette procédure, les mandataires ont présenté leur proposition au collège d'experts. Ces présentations ainsi que les débats du collège d'experts ont eu lieu en présence du public. Celui-ci n'était pas convié pour prendre part à l'ensemble des débats, mais pour intervenir et s'exprimer lors des périodes de discussions, de questions et de réponses entre le public et le collège d'experts. La délibération finale du collège s'est tenue à huis-clos.

Projet immobilier du Centre

Parallèlement à l'avancement du projet de la place et à la signature en juin d'une convention entre la Municipalité et Coop fixant les modalités foncières liées au projet de construction, le plan de quartier P39 «Place du Marché» a poursuivi son chemin en 2006, principalement avec l'envoi du dossier aux services cantonaux. Ainsi, dans sa séance du 23 juin, la Municipalité a pris connaissance du dossier du plan de quartier et a décidé de son envoi au SAT pour examen préalable. Le rapport de ce dernier, parvenu à la commune le 3 octobre, comportait un certain nombre de remarques et demandes, dont les principales portaient sur les points suivants :



- redimensionnement du stationnement voiture en fonction des normes VSS,
- introduction d'un stationnement deux-roues,
- continuité de la liaison de quartier de la Savonnerie en direction du nord,
- définition précise du nouvel état foncier,
- statut des parcelles limitrophes N^{os} 544 et 1357.

Suite à ces demandes, le projet a évolué afin d'intégrer aussi bien les remarques des services cantonaux que les attentes exprimées lors des soirées publiques pour la place du Marché. Ainsi, dans sa séance du 21 décembre, la Municipalité a pris trois décisions importantes pour le devenir de ce projet :

- afin de mieux contextualiser la volumétrie du projet et de pouvoir conserver le tracé de la rue de la Savonnerie, elle a décidé de privilégier une variante du projet qui situe le magasin Coop au rez inférieur.
- afin de compléter l'ensemble des espaces publics du centre-ville, elle a décidé de créer un square sur la parcelle communale N^o 551, au sud-est du projet de construction mixte.
- afin de répondre à la fois aux conséquences du projet retenu pour le réaménagement de la place et aux contraintes de stationnement négociées avec le service de la mobilité, elle a décidé de réaliser l'entier des places prévues tout en préservant les arbres en limite de la place, côté rue du Midi.

Sur la base de ces éléments, le projet définitif a pu être établi pour être transmis une nouvelle fois au Canton.

• Plan de quartier P15A «En Belle Vue»

Le premier semestre a été occupé à la préparation du dossier de levée des oppositions, en collaboration avec l'avocat de la Commune, et à la rédaction du préavis municipal, déposé au Conseil communal le 15 juin. Ce document comprend l'approbation du plan de quartier, la levée des oppositions et l'autorisation de vente de la parcelle communale N^o 262.

Principale opposante, l'Association pour la préservation des espaces

verts du parc des Paudex demande notamment la suppression de l'immeuble situé au sud des logements de la rue du Bugnon 39 à 43 et argue d'une non-conformité au plan directeur communal en matière de maintien des espaces verts. Elle a fait entendre sa voix par le biais de son avocat et par une lettre ouverte lue devant le Conseil communal.

Dès sa prise de fonction, la nouvelle Municipalité a pris ce dossier à bras le corps. Elle a rencontré une délégation des opposants afin d'entendre leurs arguments et de leur faire part de son point de vue. Elle a également discuté avec le promoteur et a notamment obtenu des garanties quant au caractère public des cheminements entre les bâtiments, à l'utilisation d'énergies renouvelables dans les constructions, l'installation de prises de courant pour l'alimentation de véhicules électriques et la mise à disposition de places de stationnement pour quelques véhicules de la société «Mobility car Sharing».

Dans sa séance du 7 septembre, le Législatif a accepté le préavis autorisant ainsi la transmission du plan de quartier au Canton. L'approbation cantonale préalable, qui date du 4 octobre, a constitué le point de départ du délai de recours des opposants au Tribunal administratif. L'Association pour la préservation des espaces verts du parc des Paudex a fait usage de ce droit dans les délais et la cause est pendante devant le Tribunal administratif. Une fois que toutes les voies de recours seront échues, le Conseil d'Etat donnera son approbation définitive au plan de quartier.

Une modification de l'article 107 de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), qui précise que le délai référendaire court après l'approbation cantonale pour les objets soumis à cet aval, a obligé la Municipalité à prévoir un délai au début 2007.

• **Plan de quartier de la Croisée**

Depuis l'explosion de l'usine Fly en 1994, le dossier est resté bloqué par des procédures juridiques longues et tortueuses qui ont trouvé leur épilogue au printemps 2006 par la désignation de la Banque Cantonale de Genève (BCGE) en qualité de propriétaire des parcel-



les N^{os} 954 et 1034, représentant une surface de 6'216 m². La vente des biens-fonds est ainsi devenue possible.

La Municipalité, après avoir envisagé l'opportunité de se porter acquéreur du terrain, comme de laisser faire des investisseurs privés, a choisi un partenariat avec un acquéreur public, la Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés (SVLM). Par le biais d'une convention, soumise par voie de préavis au Conseil communal en janvier 2007, la Commune s'engage à participer à raison de 50% aux frais de démolition et de dépollution du site. Ses investissements lui seront remboursés au fur et à mesure de la réalisation des constructions.

Pour la suite, il conviendra de définir entre partenaires si le plan de quartier P34 «La Croisée», adopté par le Conseil d'Etat le 2 avril 1993, peut être utilisé comme tel ou s'il est nécessaire de le modifier.

• **Plan de quartier P36 « Plan Léman » - Parcelle N° 700, propriété de M. Grossenbacher**

Le plan de quartier en question est resté inachevé sur cette partie de terrain dévolu aux activités tertiaires, le propriétaire n'ayant pu trouver d'investisseur à la recher-



che de surface de bureaux de la taille proposée. Les architectes en charge du dossier se sont donc approchés de la Commune pour étudier les possibilités de modifier le plan de quartier afin de pouvoir y réaliser du logement. Les esquisses de projet visaient surtout à résoudre les problèmes de bruit tant ferroviaire que routier représentant la contrainte majeure pour du logement à cet endroit. Ainsi, en mars, la Municipalité a accepté d'entrer en matière pour une révision du plan de quartier.

Mais en fin d'année, la situation a évolué vers la construction d'un immeuble administratif, conforme au plan de quartier, destiné à l'implantation de la société Orange Communications SA.

• **Semaine de la mobilité**

Dans le cadre de la semaine de la mobilité (du 16 au 22 septembre 2006), organisée depuis de nombreuses années au niveau européen et relayée par le Département cantonal des Infrastructures, la Direction, en collaboration avec ATE, Pro Vélo et Renens Roule a mis sur pied deux formes d'incitation à la mobilité douce :

Signalisation

Sur la place de la Gare, un poteau indicateur installé à proximité de Renens Roule a défini, pendant toute la semaine, le temps nécessaire à rallier en vélo ou à pied dix endroits fré-



Plan de quartier P36 «Plan Léman»

Arrivée de Renens Roule

Depuis plusieurs années, Lausanne Roule a mis en place un système de prêt de vélos à la Gare de Lausanne. Les vélos sont acquis grâce à des dons et entretenus par les requérants d'asile de la Fareas. Le succès remporté dans la capitale vaudoise, la proximité des Hautes Ecoles, l'encouragement à la mobilité douce ont amené la Municipalité à répondre favorablement à la demande de Lausanne Roule de mettre sur pied une offre semblable à la Gare de Renens.

Ainsi, depuis le 13 avril, Renens Roule est installé dans un container de chantier devant la gare et remporte un vif succès. Initialement prévue pour l'été seulement, l'offre a été étendue à l'hiver à la demande des utilisateurs.

Pour permettre le démarrage de l'aventure, la Municipalité a débloqué un crédit unique de Fr. 15'000.—.



quentés, soit les hautes Ecoles, le lac, la piscine de Renens, les terrains de sport du Censuy, l'usine Iril, le théâtre Kléber-Méleau, la patinoire de Malley, la salle de spectacles, Bobst SA à Prilly et Cacib SA.

Réciproquement, sur chaque site, une flèche de signalisation identique a informé sur la durée du tra-

jet à vélo ou à pied jusqu'à la place de la Gare.

22 septembre : «Journée sans ma voiture»

A l'occasion de la journée sans voiture, Pro Vélo, ATE et Renens Roule ont organisé une balade à vélo intitulée «Conquête de l'Ouest». Une vingtaine de cyclistes ont rallié la place du Village en passant notamment par le chemin du Closel, la patinoire de Malley et l'avenue de Florissant.

En même temps, une petite troupe a chaussé ses baskets pour sillonner la Commune, de la gare au Village, en passant par la place du Marché, l'usine Iril, Arc et Renens, la forêt du Château de Renens-sur-Roche et le Bois de Pachoudaz, promenade intitulée «A la découverte d'espaces publics».

Cyclistes et marcheurs se sont retrouvés à la place du Village après l'effort pour partager le verre de l'amitié.



• Zones 30, mobilité douce et aménagements urbains

Outre l'arrivée de Renens Roule et les actions liées au 22 septembre, quelques réalisations en rapport avec la mobilité douce ont été achevées en 2006, telle la piste cyclable sur une partie de l'avenue du Simplon, découlant du plan de quartier P38 Simplon, ou encore la fermeture de la rue du Caudray au trafic motorisé, à l'exception des bus tl.

De nouveaux projets ont été élaborés, comme un projet de modération des avenues de Saugiaz/1er Mai, ainsi que le projet définitif de mise en zone 30 du chemin des Pépinières.

• Projets en lien avec les CFF

Un moratoire sur les parois anti-bruit, décrété en 2005, est toujours en cours. Cette problématique est intégrée dans les projets concernés, comme le PDL de Malley et le projet de réaménagement de la gare.

• Les chantiers du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Les 6 chantiers prévus par le SDOL ont poursuivi leurs travaux. La Commune de Renens est concernée par les chantiers 2, 3, 5 et 6a, dans lesquelles elle est représentée par son urbaniste.

Chantier 6a, transports individuels

Ce chantier est défini comme une «étude de viabilité et de hiérarchisation du réseau routier». Autrement dit, il s'agit de vérifier la capacité routière de l'Ouest lausannois en fonction des projets d'urbanisme prévus. Piloté par le service de la mobilité du canton, le groupe de suivi a accompagné en 2006 les travaux des mandataires qui ont rendu leur rapport technique en novembre, rapport dont les conclusions sont en phase de validation.

Chantier 5, espaces publics

Pour le Schéma directeur de l'Ouest lausannois, le chantier 5 doit permettre de mettre sur pied une stratégie d'aménagement et de requalification des espaces publics dans l'Ouest lausannois, no-

tamment dans le but de systématiser l'utilisation des transports non motorisés et de requalifier les espaces verts, les parcs urbains et les promenades.

Le rapport d'étude du chantier 5 a été adopté par le Groupe de pilotage du SDOL le 18 janvier 2006, après la consultation publique qui avait eu lieu en automne 2005. Le rapport d'étude du chantier 5/ Espaces publics et mobilité douce, Lignes directrices et stratégie d'aménagement, a été publié en mars 2006.

Chantier 3, rue de Cossonay

L'étude du concept général et de la stratégie de requalification de la route de Cossonay - RC 251 avait été soumise aux Municipalités et son rapport final avait été adopté par le Gropil durant l'automne 2005.

Une consultation publique a eu lieu du 22 février au 3 avril 2006. Les observations issues de cette consultation ont été résumées dans une synthèse et ont donné lieu à quelques modifications du rapport d'étude. Le rapport d'étude, comprenant la synthèse de la consultation, a été adopté par le Gropil le 15 juin 2006.

Ensuite, la préparation d'un cahier des charges pour un avant-projet a eu lieu en 2006 ; celui-ci devrait débuter en 2007. Dans ce cadre,

il s'agira notamment de réserver les terrains nécessaires aux aménagements envisagés, esquisser un avant-projet d'exploitation, définir une charte des espaces publics et effectuer une estimation sommaire des coûts.

La mise en œuvre des conclusions de l'étude du chantier 3 sera coordonnée avec les aménagements du réseau tl 2009-2014 et s'effectuera par étapes, en relation avec les secteurs de développement de part et d'autre de la route de Cossonay.

Chantier 2, secteur des voies ferrées de Sébeillon à Bussigny

Le chantier 2 couvre une bande territoriale de largeur variable de part et d'autre des voies CFF, entre Bussigny et Sébeillon. Les terrains sont situés sur les territoires des Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Lausanne, Prilly et Renens. Ils forment un des principaux sites de développement du SDOL, et constituent un secteur d'intérêt cantonal et fédéral.

Après une consultation publique qui s'est déroulée durant l'été 2005 et l'adoption du document définitif par le Gropil en automne de la même année, les Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Bussigny à Sébeillon ont été publiées en février 2006.

En mars, des programmes ont été définis pour le lancement de deux études-test portant sur les secteurs de Malley et de l'Arc-en-Ciel, en vue de jeter les bases de plans directeurs localisés pour chacun de ces deux sous-secteurs du chantier 2. Un troisième secteur, celui de la gare de Renens, fera l'objet d'un concours d'architecture.

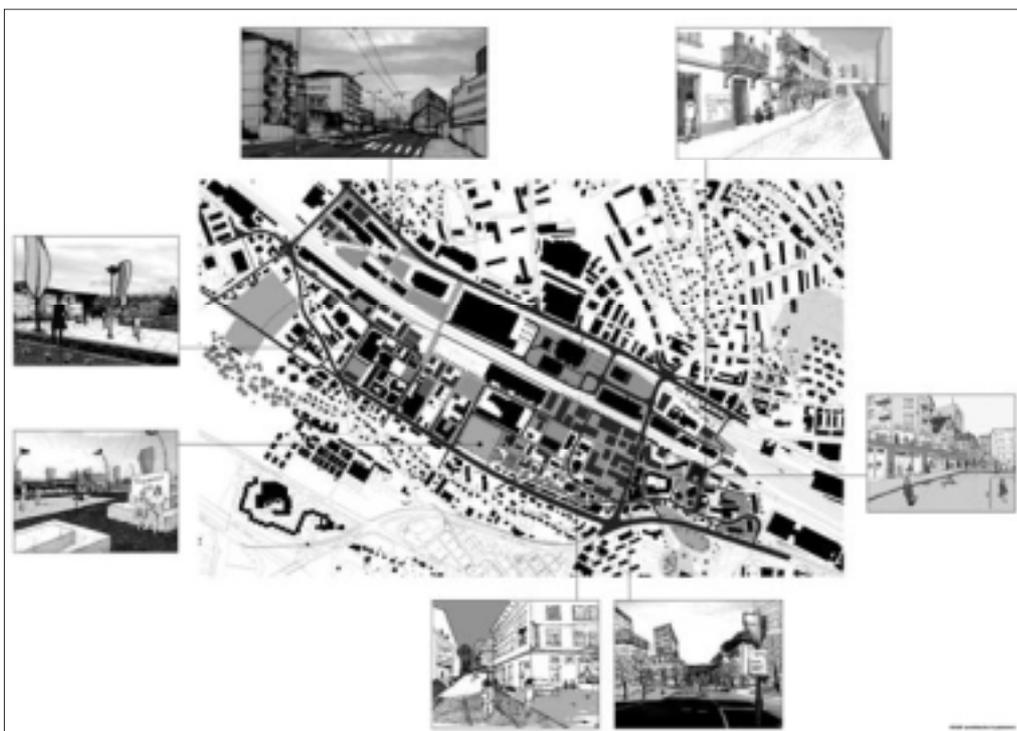
Secteur stratégique du chantier 2, plaine de Malley (ch2-M)

Ce secteur est à cheval sur les communes de Renens, Prilly, et Lausanne. L'étude-test sur le secteur de Malley commencée en avril 2006 a pris fin en août, par la validation de la synthèse des études-test par le groupe décisionnel en charge de ce projet.

Quatre bureaux d'urbanisme ont participé à l'étude-test et se sont réunis plusieurs fois lors d'ateliers sous la direction de l'urbaniste Carl Fingerhuth. Des portes ouvertes lors du premier atelier du 25 avril et une exposition le 30 août ont permis au public de s'informer et d'intervenir dans la réflexion en cours.

L'étude-test a fait l'objet d'une synthèse qui a permis de définir un cahier des charges pour l'élaboration d'un plan directeur localisé intercommunal (PDL) du secteur. Un appel d'offre à plusieurs bureaux d'urbanisme a eu lieu durant l'automne. Le 21 décembre,

une audition des candidats s'est tenue à Renens. Suite à cela, le bureau Bauart, de Neuchâtel, a été retenu pour développer le PDL Malley, dont le dossier pour envoi aux services cantonaux est attendu en septembre 2007.



Chantier 2 - Malley

Secteur stratégique du chantier 2, gare de Renens (ch2-R)

L'étude de l'aménagement de la gare de Renens et de ses alentours vise d'une part à développer son rôle d'interface de transports pour l'ensemble de l'Ouest lausannois et d'autre part à imaginer le réaménagement des espaces publics qui desservent la gare. L'amélioration de l'offre aux utilisateurs de la gare constitue également un volet important de ce projet.

Le concours d'architecture est la solution qui a été retenue ici. Les grandes lignes de ce concours ont été élaborées en 2006 en tenant compte des attentes des partenaires concernés, soit les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF et les tl. En parallèle, la Municipalité a accepté en septembre de participer avec les tl à une étude d'insertion multimodale afin de préciser pour le programme du concours les éléments liés à l'hypothèse d'un tram Lutry-Bussigny passant par le centre-ville.

• Groupe ABC

Autre émanation du SDOL, le groupe ABC, créé en 2004, examine les projets de construction d'une certaine importance sous l'angle des critères du SDOL. La Commune de Renens, partenaire au même titre que les autres communes de l'Ouest, est représentée au sein du groupe par son urbaniste.

la construction d'une halle industrielle à l'avenue de Longemalle 9b.



- Mise à l'enquête et délivrance du permis de construire, concernant la construction et la transformation de l'ancienne usine Iril en école cantonale d'art, avenue du Temple 5.



- Mise à l'enquête concernant la construction d'un immeuble commercial, rue du Caudray 6.



- Mise à l'enquête concernant l'agrandissement du collège du Léman.

- Mise à l'enquête, concernant la démolition d'un bâtiment mixte et d'un couvert à la rue de Lausanne 50. La Commune a demandé une expertise à la section des Monuments historiques du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) de l'Administration cantonale. Ce dernier a trouvé la charpente du bâtiment intéressante et a préavisé négativement sa démolition.
- Suivi du dossier concernant l'installation d'une antenne de téléphonie mobile sur un mât de 25 mètres de hauteur à l'angle de la rue du Léman et de la rue de Lausanne, le refus de la Municipalité, de délivrer le permis de construire, a fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif qui a tranché en faveur du recourant. De son côté, la Commune a souhaité recourir au Tribunal fédéral contre cette décision.
- Suivi des travaux de construction d'un Centre intercommunal de logistique, gestion des déchets, chemin de l'Usine à Gaz.
- Suivi des travaux, concernant la construction d'un immeuble d'habitation de neuf appartements, rue du Lac 26.
- Suivi des oppositions et de la délivrance du permis de construire concernant le dossier de mise à l'enquête de deux villas mitoyennes et la transformation du bâtiment existant, chemin de la Bruyère 6.
- Suivi des travaux, concernant la construction de deux immeubles locatifs, rue du Simphon.

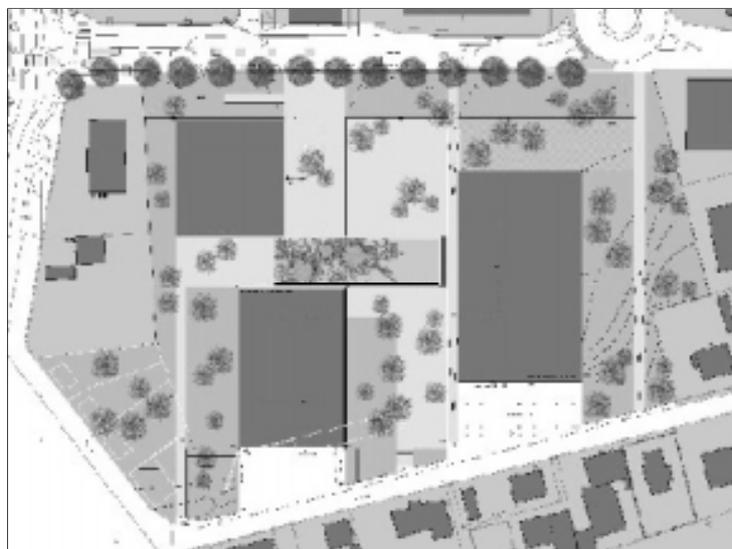
Police des constructions

Dossiers d'enquête

51 dossiers ont été déposés à l'enquête publique en 2006, contre 36 en 2005 et 23 en 2004. Mis à part la vérification des plans destinés à l'enquête publique, les contrôles de chantiers ainsi que les autres tâches administratives importantes, une attention accrue a été portée aux dossiers ci-après :

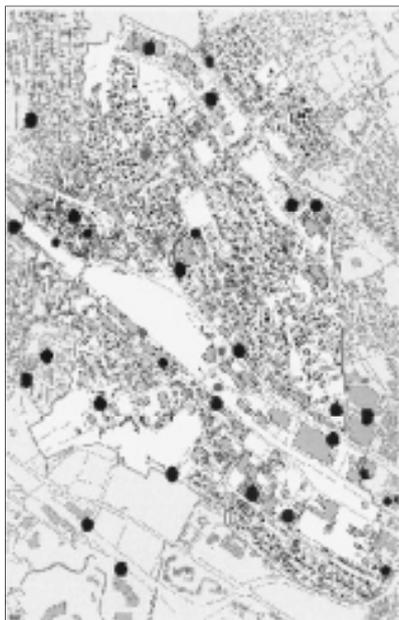
- Mise à l'enquête et délivrance du permis de construire, concernant

Plan d'agrandissement du collège du Léman

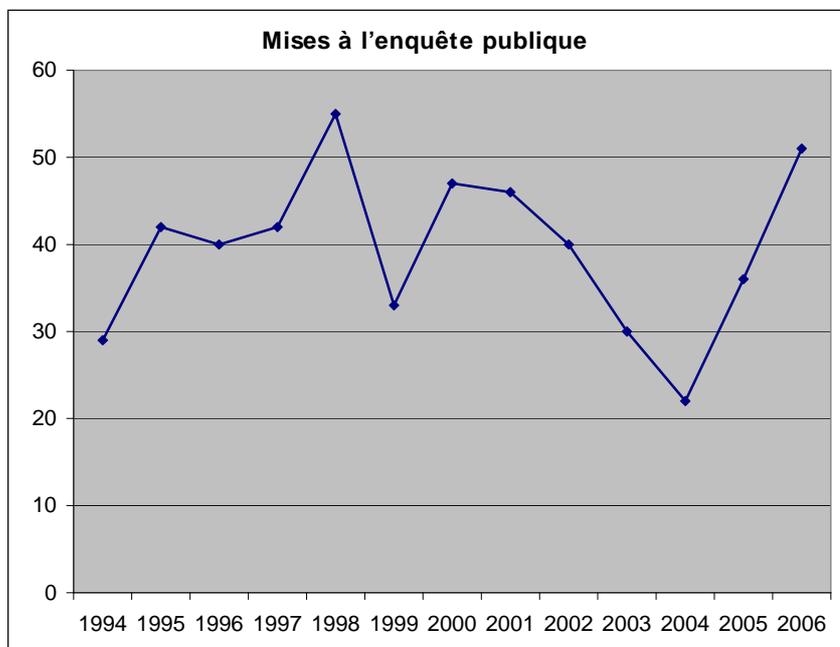


10 dossiers portaient sur des installations de téléphonie mobile.

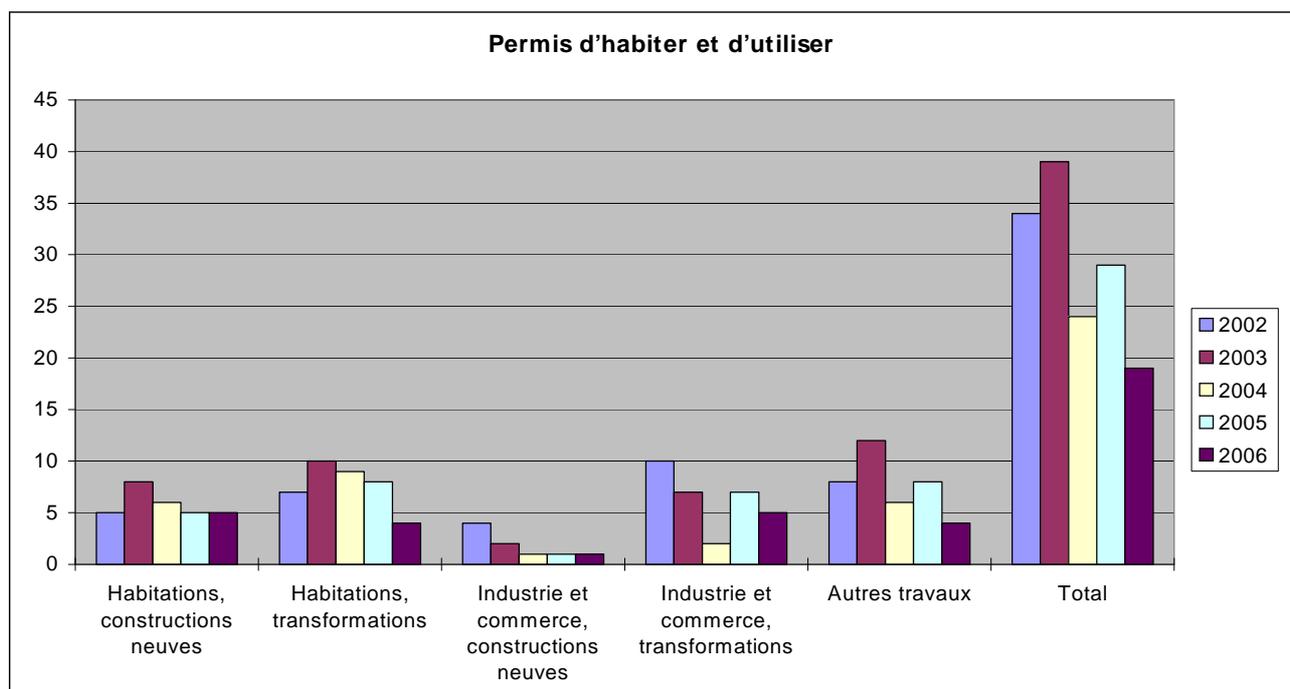
- 4 modifications de site existant ont bénéficié d'un permis de construire;
- 1 nouveau site a été autorisé;
- 3 dossiers ont fait l'objet d'oppositions et sont en suspens;
- 1 dossier a fait l'objet d'une opposition de la part de la Commune;
- 1 dossier est en consultation auprès des services cantonaux.



Emplacement des sites de téléphonie mobile dans la Commune



	2004	2005	2006
Enquêtes publiques :			
Constructions nouvelles	8	15	18
Transformations	10	18	27
Plans d'extension, plans de quartier, DS	-	2	-
Routes, cadastres, servitudes publiques	5	-	4
Démolitions	-	1	2
Total	23	36	51
Autorisations municipales	25	18	24
Total des demandes d'autorisation	48	54	75
Permis de construire délivrés	20	28	47
Projets refusés y compris avant-projets	-	3	1



A la fin de l'année, 57 dossiers d'enquête étaient encore en cours de traitement.

- 2 dossiers faisaient l'objet d'un recours au Tribunal;
- 3 dossiers étaient en consultation auprès des services cantonaux;
- 8 dossiers étaient à contrôler et seront mis à l'enquête en 2007;
- 21 dossiers avec permis de construire délivré attendaient le démarrage des travaux;
- 23 dossiers étaient en cours de construction.

Durant l'année 2006, 15 nouveaux logements ont été autorisés, 80 ont été terminés et 88 étaient en construction à la fin de l'année.

Depuis 2006, la facturation des taxes de raccordement, précédemment prise en charge par la Direction des finances, est effectuée par la Police des constructions.

Autorisations municipales

24 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2006, contre 18 en 2005, ces demandes sont des dossiers de constructions pouvant être dispensés d'enquête publique conformément à l'art. 111 de la LATC, par exemple les constructions de minime importance (velux, panneaux solaires, etc.).

Contrôle des citernes

Le contrôle des citernes est effectué conformément aux dispositions légales en vigueur.

En 2006, aucune nouvelle construction de bâtiment n'a utilisé le mazout comme combustible pour le chauffage des appartements ou locaux ainsi que pour la production d'eau chaude. Deux demandes concernant la pose de citernes pour des générateurs de secours ont été déposées. Aucune nouvelle citerne à mazout n'a été mise en service durant l'année.

Plan communal de classement des arbres

Le plan de classement des arbres recense les arbres classés sur le territoire communal, il permet d'avoir une vision globale de l'arborisation de la ville et de se prononcer sur les demandes d'abattage.

En 2006, les Services communaux ont délivré huit permis d'abattage. Deux demandes ont été retirées après discussions sur place avec les propriétaires.

Le remplacement par des essences correspondantes a été exigé dans quatre cas. Dans les autres situations, l'importante végétation existante était suffisante.

Commission de salubrité

La Commission est composée d'un architecte, d'un médecin, d'un électricien et du responsable de la Police des constructions. Elle a tenu 21 séances plénières (24 en 2005).

Principaux objets traités :

- Préavis sur projets de constructions (examen de plans).
- Préavis sur l'octroi de permis d'habiter, d'occuper, d'utiliser (provisaires et définitifs).

Cette année, la Commission s'est déplacée à la demande de plusieurs locataires pour des constats (problèmes importants d'humidité) notamment à l'avenue de la Gare N° 3, au chemin des Côtes N° 36, à l'avenue du 14 Avril N° 27 et à l'avenue de Florissant N° 34. Ces problèmes ont été résolus directement entre les locataires et leurs gérances respectives.

Suite à un constat de la Police des constructions, la Commission s'est aussi déplacée pour un problème de salubrité à l'avenue du Simplon N° 12C. De ce fait, une partie des locaux ont été déclarés insalubres à la location.

Il est à noter que certaines gérances contrôlent plus régulièrement leurs immeubles et effectuent plus facilement, à la demande des locataires, des travaux d'entretien probablement en raison d'une conjoncture actuelle plus favorable pour les propriétaires.

Office communal des abris de protection civile (OCPC)

Dans le courant 2006, deux dossiers de dispense d'abris PC ont été examinés et transmis à l'Organisation Régionale de la Protection civile.

Pour les travaux de construction d'abri PC, les contrôles sont effectués sur place par l'ingénieur responsable et l'entreprise de ventilation mandatée. La comptabilité des places disponibles est tenue à jour par l'Organisation Régionale de la Protection civile.

SIT

Le système d'information sur le territoire a pour but de rassembler la totalité des données géoréférencées de la Commune, l'intégration de celles-ci se fait en fonction des besoins successifs.

Durant l'année 2006, la priorité a été orientée sur la mise à jour des données cadastrales, sur l'intégration des plans des zones ainsi que des sites de téléphonies mobiles, de la mobilité douce et des bornes hydrantes.

Les thèmes suivants ont été mis à jour et mis en page pour leur distribution :

- espaces verts
- planification scolaire
- jardins familiaux
- cadastre
- parcelles communales
- domaine ferroviaire

La qualité des données étant très variable, certaines doivent faire l'objet d'un contrôle systématique avant leurs intégrations.

Un relevé de l'ensemble des pistes cyclables et des cheminements piétons a été effectué.

Le relevé des places de stationnement publiques est effectué conjointement avec un contrôle et une mise à jour des éléments du domaine public (luminaires, bordures de chaussée, passages pour piétons, feux de signalisations, etc.).

Génie civil / Canalisations

Les principaux mandats d'études et chantiers en cours ont été poursuivis et seules quelques réfections ponctuelles de canalisations, trottoirs et chaussées ont été entreprises.

Chantiers

- Réalisation de la réfection de la dalle sur la Mèbre, entre la rue de Lausanne et la rue de la Mèbre

(2^{ème} étape), selon le préavis N° 69 du 16 janvier 2006. Les finitions de surface s'effectueront dans le courant de 2007.



- Suivi de chantier des travaux d'EauService Lausanne et SIE SA sur les chemins de Corjon et d'Arzillier, coordination avec les propriétaires pour la mise en séparatif des chemins et propriétés privés.
- Le service d'assainissement de la Ville de Lausanne a procédé au remplacement et à la construction de nouveaux collecteurs EU et EC en limite communale avec Renens, dans la zone des Côtes de Mont-



Avant



Après

Rue du Caudray

de-By. La Commune de Renens a profité de cette opportunité pour poser des collecteurs EU/EC en attente des futurs raccordements communaux situés entre le chemin des Côtes et la rue du Lac.

- Réalisation de la zone mixte sur la rue du Caudray selon le préavis N° 67 du 21 novembre 2005. La pose des revêtements définitifs aura lieu dans le courant de l'été 2007.
- Réfection de deux zones d'arrêt de bus TL (route de Cossonay, avenue du Censuy) déformées suite à la forte sollicitation de celles-ci.
- Mise en place de poteaux de protection pour sécuriser une partie de trottoir vers le «Coop Pronto» de la gare.



- Création de passages pour piétons afin de sécuriser la traversée de chaussée au droit du collège du Simplon.



- Plusieurs interventions ont été effectuées sur l'ensemble du domaine communal, que ce soit par

le Secteur Environnement et Maintenance ou par des entreprises privées, pour des réfections ponctuelles de chaussées ou de trottoirs, mises à niveau de couvercles de chambres et réfection de grilles d'écoulement des eaux de surface.

Etudes

- Poursuite des études du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) avec le bureau mandaté. La fin des études est prévue pour 2007.
- Dans le cadre des problèmes de la pollution de la Baie de Vidy, le bureau Ribl SA a mené des démarches avec les communes de l'Entente Mèbre-Sorge visant à définir les mesures urgentes à réaliser sur les cinq réseaux communaux d'évacuation des eaux. Pour Renens, il en résulte les mesures suivantes qui devraient être mises en oeuvre dans un délai de 2 ans :
 - Mise en séparatif de l'avenue du 24-Janvier et réfection du collecteur sous les voies CFF.
 - Etude de fonctionnement et de la possibilité de supprimer des déversoirs existants sur la rive droite de la Mèbre.
 - Contrôle séparatif par tranches de 50 à 100 bâtiments par année.
 - Mise en séparatif du secteur situé en rive droite de la Mèbre.

Eclairage public

- Entretien courant de l'éclairage public en collaboration avec le SIE SA.
- Campagne 2006 pour le contrôle des pieds de candélabres : 47 points lumineux ont été contrôlés.

- Les luminaires de certains secteurs ont été uniformisés.
- Extension de l'éclairage public dans le secteur de la gare.
- Le vandalisme sur les luminaires reste malheureusement stable. Afin de prévenir la détérioration de luminaires considérés comme fragiles pour certaines zones (accès au refuge par exemple) le Service Urbanisme-Bâtiments a procédé au remplacement de ceux-ci par un type plus résistant.



- Le suivi de dossiers pour des luminaires endommagés par des véhicules inconnus avec délit de fuite a permis le remboursement par l'assurance des réparations de trois luminaires.

Permis de fouille

- Permis délivrés	55
- Utilisation domaine public	8
- Fouilles pour :	
câbles/téléphone	14
collecteurs	7
EauService Lausanne	7
Gaz Lausanne	8
SIE/TVT	11

Déclarations de conformité

En collaboration avec le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement (SESA), 12 contrôles de la conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués.



Piscine Aquasplash

Le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins a été effectué à deux reprises durant le courant de l'été. Les résultats d'analyses ont démontré que celle-ci était conforme aux règles en vigueur.

Séparatif - Contrôle des raccordements privés

13 contrôles ont été effectués, 7 étaient conformes et 6 non conformes.

Affaires régionales

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Contrôle des raccordements sur le collecteur intercommunal en collaboration avec le bureau chargé de la surveillance des infrastructures Mèbre-Sorge.

Le rapport, le budget et les comptes sont à disposition de la Commission de gestion.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CI STEP)

La municipale assiste aux séances de la CI STEP.

La mise en œuvre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) contribue au bon fonctionnement de la STEP.

Bâtiments

Commission des bâtiments communaux et planification des constructions scolaires

Cette Commission étudie les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation de l'ensem-

ble des bâtiments communaux, administratifs et scolaires. Elle examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires. Elle agit également en qualité de Commission de construction lors de réalisation de projets.

La Commission a tenu 4 séances jusqu'à la fin de la législature. Les directeurs des établissements ont participé à celles relatives aux études et constructions scolaires.

A partir de la nouvelle législature, la Commission des affaires scolaires et des bâtiments et planification des constructions scolaires a été constituée. Elle est composée de deux groupes ; le Groupe Relations-Ecoles et le Groupe Bâtiments et planification scolaires.

Ce deuxième groupe a repris la mission de l'ancienne Commission, par contre il traite uniquement les dossiers relatifs aux bâtiments scolaires. Les travaux relatifs aux bâtiments communaux étant désormais traités par la Commission d'urbanisme, bâtiments et affaires immobilières.

Ce groupe a tenu 7 séances de août à décembre, il a repris le dossier de la planification scolaire et traité plus particulièrement le suivi des dossiers suivants :

Etudes et réalisations

Saugiaz 8

Suite à l'achat de la parcelle sise en Saugiaz 8, le Service Urbanisme-Bâtiments a développé un avant-projet pour la construction d'un bâtiment de 6 classes avec salle des maîtres et salles de dégagement. Finalement, le préavis de demande de crédit d'étude n'a pas été déposé au Conseil communal devant certaines inconnues liées à l'ensemble de la planification scolaire.

Garderie «Les Globe-Trotteurs»

Suite à l'adoption du préavis N° 54 du 9 mai 2005, les travaux d'aménagement des locaux de la garderie ont démarré début 2006 pour s'achever fin mai 2006.

Le Service a fonctionné comme représentant du maître de l'ouvrage auprès de l'architecte.



Garderie «Les Globe-Trotteurs»

Agrandissement du groupe scolaire du Léman

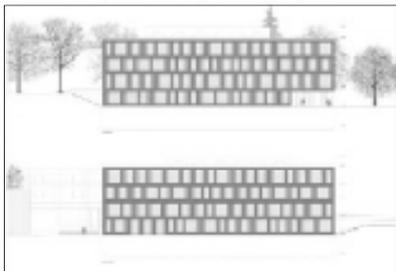
Suite au concours d'architecture tenu en 2005, la Municipalité a mandaté les lauréats, soit le bureau d'architecture Esposito et Javet à Lausanne, pour la suite des études et le développement du projet.

Une demande de crédit d'étude, préavis N° 77 du 2 mai 2006, d'un montant de Fr. 2'300'000.— a été déposée au Conseil communal et acceptée lors de la séance du 15 juin 2006. Dès lors, les différents mandataires se sont mis au travail de manière à finaliser le projet en concertation avec les différents utilisateurs. Le projet a été soumis à l'enquête publique au mois de décembre; il n'a fait l'objet d'aucune opposition.

Une séance d'information en présence des architectes, à laquelle étaient conviés le corps enseignant, les membres du Conseil communal ainsi que les voisins s'est tenue le 6 décembre dans le hall du collège.

Suite à l'incident du caillou relaté sous la rubrique «travaux divers» du pré-

Collège du Léman



sent rapport, la Municipalité a décidé au vu de l'état catastrophique de l'enveloppe du bâtiment et plus précisément de la toiture, d'avancer les travaux relatifs à la rénovation de l'enveloppe et d'inclure ces éléments dans le préavis de construction du nouveau bâtiment, préavis qui sera déposé au Conseil communal durant le printemps 2007.

Lors de la réalisation des sondages géotechniques préparatoires en vue de l'extension du collège, la présence de gaz toxiques, benzène et chlore de vinyle en particulier, a été détectée dans l'un des sondages.

Immédiatement, au vu de la toxicité de ces produits, des analyses de l'air à l'intérieur des bâtiments ont été

entreprises. Les résultats n'ont révélé aucune présence de ces gaz à l'intérieur des constructions. L'exploitation des bâtiments n'en a donc pas été affectée. Le corps enseignant et les parents d'élèves ont été informés de la situation.

Des analyses géotechniques complémentaires ont été ordonnées par l'organe cantonal compétent en la matière soit le Service des eaux, sols et assainissement (SESA). A ce jour, les mesures qui devront être prises ne sont pas connues de manière définitive. Un résumé détaillé de la situation concernant la pollution du terrain sur la parcelle du Léman figurera dans le préavis de construction.

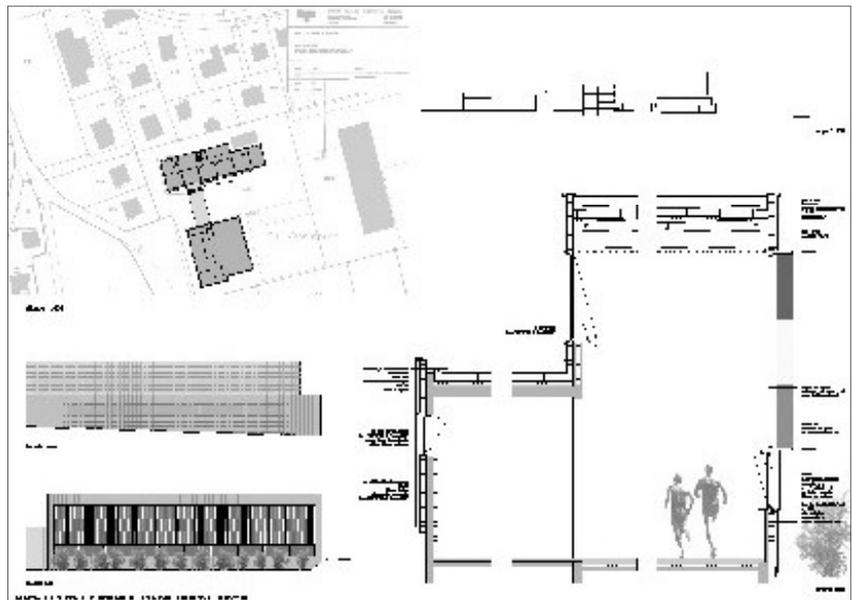
Collège de Florissant

En automne 2006, lors de contacts entre les autorités de Renens et celles de Prilly, s'est faite à jour la possibilité de pouvoir disposer, sous forme de location durant l'année scolaire 2007-2008, des pavillons provisoires érigés sur la parcelle de la Commune de Prilly «En Corminjoz», située non loin du site de Florissant. Ces pavillons actuellement sous-utilisés pourraient être libérés en juin 2007.

Devant une telle opportunité, permettant de déplacer les élèves durant la durée nécessaire aux travaux prévus, la Municipalité a décidé de reprendre l'étude de ce dossier en priorité.

Un préavis de demande de crédit d'étude sera déposé au Conseil communal en janvier 2007.

Collège de Florissant



Collège du Simplon

Un mandat a été attribué au bureau d'architecture qui a réalisé la construction du Collège du Simplon pour étude de variantes d'agrandissement.

Le besoin en locaux scolaires supplémentaires pour le primaire au sud des voies se fait sentir suite aux constructions réalisées durant cette année dans le quartier notamment.

Ce dossier sera repris dans le cadre de la planification scolaire.

- CTC : isolation des combles. Remplacement de la colonne à essence,
- Cimetière : réfection des façades et pose d'un drainage,



ment ayant été sécurisé, la rentrée scolaire a pu se dérouler normalement.

L'information a été largement diffusée aux parents d'élèves, au corps enseignant, au Conseil communal et relaté par la presse.

- Salle de gymnastique du Léman : remplacement de luminaires,
- Classes du Mont-de-By : installation d'une plate-forme à usage des personnes à mobilité réduite,

Travaux divers

En 2006, le service a traité quelque 2'096 factures d'un montant total de Fr. 2'353'280.90 relatives à l'entretien des bâtiments communaux. De plus, depuis 2005, le service s'occupe de la gestion du mobilier scolaire.

Outre l'entretien courant, le service s'est également occupé cette année des études et de la mise en place des travaux ci-après :

- Avenir 7 : réfection d'une salle de bains,
- Source 3 (CRA) : remplacement du revêtement de sol au rez-de-chaussée. Pose d'une échelle de secours extérieure. Mise en séparatif des canalisations. Réfection du revêtement de surface autour du bâtiment,
- Borjod 20 : réfection d'un appartement suite à un changement de locataire,
- Léman 15bis : réfection d'un appartement,
- Source 1 : remise en état d'un appartement suite à un incendie,
- Rue Neuve 8 : réfection d'un appartement suite à un changement de locataire,
- Hôtel de Ville : rénovation des bureaux de la Syndique et du Secrétaire municipal,
- Lausanne 25 : réaménagement partiel des bureaux du rez-de-chaussée,
- Salle de spectacles : remplacement partiel de l'équipement de la cuisine et du bar du foyer,
- Stade du Censuy : pose de bassins de nettoyage à l'extérieur,

- Temple de Renens Village : réfection de la façade nord de la salle de paroisse,
- Château 17, garderie le Tournesol : réaménagement complet de la salle de bains des enfants,
- Ondallaz, Chalet Mon Beau Pays : remplacement de la chaudière,
- Pavillons des Biondes : remplacement des gaines sanitaires des WC du pavillon nord,
- Collège de Verdeaux : réfection complète de la salle de dessin,
- Collège du 24-Janvier : aménagement de l'infirmerie scolaire primaire et divers locaux administratifs dans l'ancien appartement du concierge,
- Collège du Léman : remplacement du chauffe-eau et démontage d'anciens échangeurs de chaleur. Contrôle et nettoyage de niveau de canalisations.

Faux-plafonds

Peu avant la rentrée scolaire d'août, une pierre d'un poids de 2 kg, ayant traversé le faux-plafond a été découverte sur le sol d'une classe. Il s'est avéré que, lors de la construction du bâtiment, des pierres faisant office de cales ont été posées sur les plaques de faux-plafonds et ceci en de multiples endroits et contrairement aux règles de l'art.

Suite à un problème d'humidité, la pierre en question sous l'effet de son poids, a traversé une plaque de faux-plafonds devenue spongieuse. Un examen complet des faux-plafonds du bâtiment a été entrepris en urgence ceci sous la direction d'un ingénieur civil indépendant. Le bâti-

Déprédations

On peut relever quelques déprédations, telles que vitres brisées et stores détériorés sur les bâtiments communaux, notamment les bâtiments scolaires. Dans chaque cas, le service procède à un dépôt de plainte contre inconnu.

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée par la cheffe de service, en qualité d'administratrice, la onzième Assemblée des copropriétaires a été tenue le 11 mai 2006. L'Association des locaux paroissiaux est représentée par MM. Philippe Conod, président et Charles Détraz, trésorier.

On peut préciser que le fonds de rénovation alimenté par les deux partenaires de la PPE n'a jamais dû être utilisé. Il se monte au 31 décembre 2006 à Fr. 161'663.40.

Service des gérances

Les 56 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, 2 changements de locataires concernant 2 logements et 2 locaux ont été enregistrés.

Des locaux situés dans l'immeuble rue de l'Avenir 5 ont été loués à l'Association Franc-parler.

Immeubles	Nombre de pièces					maisons	magasins	autres
	1P	2P	3P	4P	5-6P			
Rue de l'Avenir 5	-	2	-	-	-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue du Censuy 15	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue du Censuy 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue du Censuy 19	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue du Censuy 21	-	-	3	-	-	-	-	+ 1 garage
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	Crèche + La Grange local
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	
Kiosque passage sous route, Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxkens 5	-	1	1	-	-	-	-	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	-	1	-	-	1	+ bureaux + 2 garages locaux
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue du Simplon 36	-	-	-	-	-	1	-	
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Appartements de service :								
Collège de Verdeaux	-	-	1	-	-	-	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Collège de Florissant	-	-	-	1	-	-	-	
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	0	11	24	11	1	9	6	+ 13 garages

Sous location

ments ont également été loués dès le 1^{er} mars 2006.

démarches de recherche d'un nouveau logement.

Rue de l'Avenir 25 : 2 pièces

Ainsi, une dame âgée est partie dans un appartement protégé, deux familles ont pu être relogées dans des appartements communaux devenus vacants et deux autres ont retrouvé un logement ailleurs.

Appartements de secours

Immeubles de l'avenue du Censuy 15 à 21

La Municipalité a décidé d'affecter, dès le 1^{er} septembre 2001, deux appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et l'avenue du Censuy 21 à la fonction d'appartements de secours. Ces deux appartements ont été occupés durant toute l'année 2006.

Le projet d'agrandissement du site scolaire du Léman prévoit la démolition des petits immeubles situés à l'avenue du Censuy 15 à 21. C'est la raison pour laquelle les locataires ont reçu leur congé pour le 1^{er} juillet, non sans avoir été avertis à l'avance. Ils étaient libres de partir quand ils le souhaitent et étaient appuyés par le Service des gérances dans leurs

Jusqu'à la démolition, deux appartements sont mis à la disposition du CSR pour en faire des logements de secours dans une des maisons qui en compte déjà un depuis plusieurs années. Deux maisonnettes ont été proposées à l'Association pour les Jeunes en Formation (ALJF).

Suite à l'achat de la maison sise à l'avenue de Saugiaz 8, deux apparte-

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2006 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	20
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue Temple 7	7
Rue de Crissier	5
Chemin des Biondes	21
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Rue de l'Avenir 5-7	8
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	7
Chemin du Bois	1
<hr/>	
Total	122

23 changements de locataires sont intervenus en 2006.

Le loyer mensuel actuel de l'ensemble de ces places de parc est de Fr. 60.— + TVA par emplacement.

Location des vitrines

Inventaire au 31 décembre 2006 :

Passage inférieur CFF	12
Passage inférieur du 14-Avril	8
<hr/>	
Total	20

Les prix annuels de location sont variables, généralement de l'ordre de

Fr. 360.— à Fr. 900.— + TVA, selon les emplacements.

Contrôle continu du chauffage

La surveillance hebdomadaire des consommations d'énergie mise en place s'étend aux principaux bâtiments communaux. Les relevés sont transmis à un bureau spécialisé qui procède aux corrections nécessaires, en collaboration avec les concierges concernés. Chaque écart ou anomalie est analysé. Un rapport annuel est établi.

Cité de l'Energie

Afin de déterminer si les bâtiments communaux sont performants sur le plan énergétique, il existe un programme informatique se nommant Display qui est mis à disposition gratuitement pour les membres de Cité d'Energie, dont la Commune de Renens fait partie.

Ce programme permet de connaître la performance énergétique des bâtiments communaux en matière de consommation d'énergie, d'émissions de CO₂ et de consommation d'eau. Une fois les éléments entrés, un poster Display peut être édité et devrait être affiché à l'entrée des bâtiments communaux à l'attention des citoyens.

La Municipalité a décidé de signer cette charte «Display-Energie-Cités».

Par ailleurs, une délégation municipale a participé à la journée romande de l'Energie, le 18 octobre à Morges. Au cours de cette séance, la municipale a eu l'occasion de présenter en plénum les différentes actions entreprises par la Ville de Renens depuis l'obtention du label «Cité de l'Energie».

Inventaire du mobilier communal

Afin de connaître l'étendue et la valeur du mobilier communal, un inven-

taire informatique précis et détaillé est en voie d'élaboration.

Au 31 décembre, le répertoire des collèges était terminé, celui des locaux administratifs devant encore être affiné.

Ainsi, le montant total des biens mobiliers communaux avoisine les Fr. 15'000'000.—.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols du Collège de Florissant et du Collège du Léman.

Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse de l'intéressé, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Secteur Environnement-Maintenance.

Exécutions forcées d'expulsion

37 avis d'exécution forcée d'expulsion ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (34 en 2005). Sur ce nombre, 8 personnes (16 en 2005) ont fait appel à nos services pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier.

Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relèvement en urgence des personnes expulsées.

Environnement-Maintenance

La Direction Environnement-Maintenance gère les principales activités suivantes :

- Entretien du réseau routier
- Entretien des bâtiments communaux
- Dépôt, atelier, magasins communaux
- Espaces verts
- Cimetière
- Terrains de sport
- Jardins familiaux
- Gestion des déchets
- Déchèterie intercommunale
- Relations avec Valorsa SA

Introduction

En plus des tâches habituelles, le Service Environnement-Maintenance a, dans le courant de l'année 2006, fixé ses priorités sur 4 axes.

Pour la Direction, ce furent les nombreuses relations avec les acteurs de la gestion des déchets avec la mise en oeuvre de l'usine Tridel et de toutes les modifications du transport des déchets qui en résultent.

Le 2^{ème} axe a été le début du renouvellement de la flotte de véhicules dans une approche de développement durable.

En 3^{ème} lieu, plusieurs améliorations des infrastructures ou de service ont été mises en place pour une meilleure maintenance de propreté de la ville.

Et pour finir, l'année 2006 a été extrêmement chargée pour l'équipe des manifestations, avec plusieurs mises à disposition d'infrastructures de grande envergure.

En plus des travaux d'entretien des parcs et promenades, la section espaces verts a procédé à la revégétalisation de la rue de Crissier et à la sécurisation des derniers jeux pour enfants qui ne répondaient pas

encore aux normes européennes en la matière.

L'hiver 2005-2006 a été mouvementé pour les collaborateurs en charge du déneigement. Les routes et trottoirs ont du être déneigés et salés à dix reprises, consommant 108 tonnes de sel et 1,2 tonne de calcium, le tout engendrant 756 heures d'intervention.

Entretien du réseau routier

Maintenance

Six balayeurs et une balayeuse effectuent à plein temps le nettoyage des bords de routes, chemins, trottoirs, places et escaliers. De plus, un collaborateur est dévolu au nettoyage des WC publics, fontaines et arrêts de bus, ainsi qu'au «littering» (déchets jetés sur la voie publique) laissé dans les parcs.

Pour améliorer la propreté en ville, 35 poubelles à déchets ont été ajoutées aux endroits stratégiques, ainsi qu'une dizaine de cendriers à différents arrêts de bus. Le service de piquet dominical a été doublé, passant



Pose de cendrier arrêt de bus

ainsi à quatre heures de balayage du centre-ville et de la place de la Gare, soit de 06 h 00 à 08 h 00 le matin par deux collaborateurs.

Dépôt, magasin et ateliers

Le renouvellement et l'acquisition de véhicules ont été faits selon un cahier des charges qui prend en compte les aspects environnementaux autant qu'économiques.

En possession d'un chariot élévateur de 1972 pour le chargement et le

déchargement des palettes d'engrais, de sel et autres matériaux, ainsi que pour l'aide aux manifestations, le Secteur Environnement-Maintenance a procédé à son remplacement et s'est équipé d'un chariot avec alimentation à gaz, ce qui représente une consommation de 0,55 litre de gaz/heure au lieu de 5 litres d'essence/heure.



Ancien chariot élévateur



Nouveau chariot élévateur

Une démarche identique a été initiée pour le remplacement de 3 machines usagées et polluantes servant à l'entretien des extérieurs de la propriété d'Ondallaz par un micro-tracteur répondant aux normes Euro III.

Un préavis a été déposé en octobre avec rapport en novembre pour le changement d'un transporteur plus particulièrement utilisé par le Secteur Espaces verts. Là aussi, les aspects écologiques ont été apportés au cahier des charges. Bien que le gaz ou l'électrique n'existe pas (encore) pour ce genre de véhicules, c'est un transporteur aux normes Euro IV équipé d'usine d'un filtre à particules qui sera livré dans le premier semestre 2007.

Il sera de plus équipé d'une saleuse et d'une lame à neige, ainsi que d'un pont «Multilift» permettant un large éventail d'utilisation.



Ondallaz - Anciennes fraiseuse, tondeuse et lame à neige



Nouveau tracteur équipé tondeuse, fraiseuse et lame

- 7 octobre Revue des pompiers
- 17 octobre Journée mondiale du refus de la misère
- 20 et 21 octobre Swixx
- 23 au 27 octobre Agoramobile
- 4 novembre Journée «Coup de balai»
- 4 et 5 novembre Puces Paroisse protestante
- 25 novembre Marché Sur-la-Croix
- 8 et 9 décembre Téléthon
- 9 décembre Crèche vivante place du Marché
- 10 décembre Marché de Noël Village
- 16 et 17 décembre Noël à Renens

La dernière acquisition va aussi dans le sens du développement durable puisqu'il s'agit de deux vélos électriques à l'usage des collaborateurs du



Centre Technique Communal pour leurs déplacements professionnels en Ville de Renens.

L'équipe des ateliers a procédé à divers travaux d'entretien des bâtiments communaux, administratifs, scolaires et locatifs, ainsi qu'à Aquasplash pour l'aide à la pose de tuyaux d'alimentation des panneaux solaires.



Aquasplash - Soudure des tuyaux d'alimentation des capteurs solaires

- 29 avril Ouverture officielle de la place du Marché
- 1^{er} Mai Fête du travail
- 6 et 7 mai Kermesse Catholique
- 13 mai Marché des artisans fête des mères
- 19 mai Journée «Coup de balai»
- 20 mai Marché aux puces Fourmi Rouge
- 27 mai Championnat de plongeurs
- 9 et 10 juin Festival de Théâtre en herbe
- 20 juin Fête de la musique
- 23 et 24 juin Fête interculturelle



Chariot récupérateur pour le tri à la source

- 7 juillet, 4 août, 1^{er} septembre Piazzetta
- Juillet-Août Roulotte animation du CRA
- 1^{er} août Fête nationale
- 1^{er} et 2 septembre Fête au Village
- 9 et 10 septembre Kermesse de la Fourmi Rouge
- 30 septembre Clôture des animations de la place du Marché

De plus, plusieurs manifestations ont été directement organisées par le Secteur, tels que

Opération Coup de balai du 19 mai



tiée par le périmètre de gestion des déchets Valorsa SA, le Secteur Environnement-Maintenance s'est associé à cette manifestation afin de sensibiliser la population au respect de la propreté du domaine public. Concrètement, la population a été intégrée à une démarche participative en nettoyant le Bois du Caudray.



Opération «Coup de balai»

Manifestations

Manifestations 2006 nécessitant l'appui logistique du Secteur Environnement-Maintenance

- 16 février Apéritif culturel
- 18 mars Fête du printemps
- 8 avril Vide-greniers

Vide-greniers

Organisée pour la 1^{ère} fois en 2005, cette manifestation connaît un succès grandissant, puisque 60 partici-

pants étaient inscrits à la session printanière du 8 avril, et 65 à celle d'automne du 26 août.



Vide-greniers

Un stand d'information sur l'obtention du Label «Cité de l'énergie» a été mis sur pied sous Vitabri à la session printanière.

Cette manifestation sera reconduite en 2007 au rythme semestriel.



Stand «Cité de l'énergie»

Nettoyage de la Mère

L'association d'étudiants de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne Unipoly a pour projet le nettoyage annuel d'une rivière.

Pour cette année, c'est la Mère qui a été choisie. Passant la matinée sur le territoire de la Commune de Crissier, c'est à l'embouchure de la rue du Simplon, jusqu'à la limite chavannoise, qu'une quinzaine d'étudiants n'ont pas hésité à se mettre à l'eau pour récupérer tout objet non désirable dans le lit de la rivière.



Nettoyage de la Mère par Unipoly

Espaces verts

Généralités

En plus des travaux courants d'entretien des parcs et promenades que sont la décoration florale des vasques et massifs, la tonte des gazons, prairies et bords de talus, les plantations de végétaux et la taille des haies et arbres d'avenues, le personnel du Secteur des Espaces verts a réalisé quelques aménagements de plus grande importance tels que :

- La revégétalisation de la rue de Crissier
- Le jardin de la crèche «Globe-Trotteurs»
- Le réaménagement de la place de jeux de Longemalle
- La mise en conformité des jeux de la promenade de Verdeaux
- La plantation du verger de Broye
- La mise en sécurité du parc de la Gare
- La plantation de la rue du Caudray



Plantation de massifs

Revégétalisation de la rue de Crissier

La végétation en place à la rue de Crissier avait été sévèrement touchée par les fortes chaleurs de l'été 2004 et a déperé en 2005.



Afin de donner un aspect de continuité végétale à la rue, il a été planté une quinzaine de Giko biloba formés en palissade. Le choix de cette essence était judicieux vu sa grande résistance aux contraintes urbaines, son entretien minimal et son feuillage espacé qui n'assombrit pas les immeubles à proximité.

Jardin de la crèche «Les Globe-Trotteurs»

Petit aménagement pour enfants en bas âge, ce projet a été entièrement conçu par le Secteur Environnement-Maintenance. Il est composé d'une clôture en limite avec un espace en dalles caoutchoutées, d'un jeu multifonctions, de quelques bancs et plantations. Une centaine d'heures de travail ont été nécessaires à sa réalisation.



Jardin des «Globe-Trotteurs»

Réaménagement de la place de jeux de Longemalle

Les engins désuets et non conformes aux normes européennes (EN 1176) régissant la sécurité des places de jeux ont été changés dans le petit square de 1'500 m² sis dans le quartier de Longemalle.

Une bordure caoutchoutée a été scellée sur le pourtour de la place et des copeaux de bois amortissent les éventuelles chutes de nos chères têtes blondes. 150 heures ont été nécessaires à ce réaménagement.



Square de Longemalle

Mise en conformité des jeux de la promenade de Verdeaux

Dans la même logique de mise en conformité de normes de sécurité, les jeux de la promenade de Verdeaux ont été changés. Un tourniquet sur ressort avec dalles amortissantes, ainsi qu'une double balançoire sur lit de copeaux ont été installés, finis-

sant ainsi le programme de mise en sécurité des jeux de la Ville de Renens.



Promenade de Verdeaux - Réaménagement des jeux

Sécurisation du parc de la Gare

Suite à la mise à disposition du public du parc de la Gare, il a été procédé à la taille d'allègement et de sécurité par dédoublement des branches, la coupe de celles représentant des dangers, le retrait du bois mort ainsi qu'un léger élagage du côté des bâtiments voisins. Une dizaine d'arbres majeurs, dont trois cèdres, agrémentent magnifiquement le parc.

Cimetière

Selon les dispositions de l'article 49 du Règlement cantonal du 5 décembre 1986 sur les inhumations et les incinérations, le Service Environnement-Maintenance a procédé en début d'année à la désaffectation de 41 tombes cinéraires de 1972 à 1976 sur le secteur 1 et de 86 tombes à la ligne de 1972 à 1975 dans les secteurs 10 et 11.

Par ailleurs, pour des raisons d'alignement et d'harmonie des lieux, 11 tombes cinéraires de mars à août 1976 ont également été désaffectées avec une autorisation spéciale du Département de la santé publique et de l'action sociale. Ces différents secteurs ont été ensemencés en prairie fleurie.

Conformément à l'article 26 du Règlement communal sur les inhuma-



Désaffectation secteur cinéraire

Plantation d'un verger public au parc de Broye

Le centre d'information pour la conservation des biens culturels a proclamé l'année 2006 «Année du jardin». Dans cette perspective, l'Union Suisse des parcs et promenades a proposé une action visant à planter le plus possible d'arbres fruitiers, anciennes variétés hautes tiges, dans toute la Suisse entre les 22 et 25 mars. Répondant à cet appel, la Direction Environnement-Maintenance a organisé une plantation, avec la participation de la population, de 5 arbres fruitiers, soit :

- un cerisier «Noir de fontaine»
- un prunier «Bâle de Rudin»
- un poirier «Channe vaudoise»
- un pommier «Api»
- un prunier «Villars Burquin».

Cette journée a été largement couverte du point de vue médiatique. Plusieurs articles ont paru dans les journaux et un sujet a été tourné et diffusé sur TVRL.

En fin de journée, le verre de l'amitié a été offert à la soixantaine de personnes présentes.



Jardins familiaux

Durant l'année, sur un total de 218 jardins, 15 changements de locataires ont été enregistrés. La liste d'inscriptions comprend actuellement 92 demandeurs qui sont en attente.

Conciergerie

De février à mai, plusieurs séances ont été orchestrées par le Service du Personnel sous la forme d'un «cercle qualité concierges». La Direction Environnement-Maintenance, le chef concierge et les responsables de sites se sont exprimés sur différents sujets à améliorer ou à changer. Plusieurs points ont été abordés, notamment les piquets des week-ends, qui sont dorénavant assurés par deux concierges, renforcés si nécessaire par des nettoyeuses.

Plusieurs aspects de revalorisation de leur travail ont été mis en place, par exemple l'amélioration de l'image, avec un nouvel équipement d'habits de travail de couleur beige et rouge avec l'insigne communal. Les machines et le matériel mis à disposition



Columbarium

Information sur la certification de nos forêts

Le 1^{er} décembre dernier, la Ville de Renens recevait officiellement le diplôme de certification de nos forêts communales, soit les labels «FSC» et «Q+». Cela signifie que la gestion de nos forêts répond aux critères de ces labels mondialement connus et exige un certain nombre de conditions sociales, écologiques, sylviculturales, économiques et juridiques.

L'exigence sociale concerne les conditions dans lesquelles travaillent nos employés chargés d'effectuer les travaux forestiers et, le cas échéant, les entreprises forestières mandatées pour certains travaux en forêt. En outre, ce chapitre comprend toutes les mesures que nous mettons en oeuvre pour assurer la sécurité de nos ouvriers.

L'exigence écologique fait référence à la composition de nos forêts en tant qu'écosystème, c'est-à-dire que nous devons assurer l'harmonie entre les espèces végétales qui occupent l'espace de nos forêts avec le sol et la faune forestière, notamment celle des oiseaux.

L'exigence sylviculturale se rapporte à l'équilibre dans la répartition des classes d'âge de nos différents massifs forestiers. Pour atteindre cet objectif, nous devons prélever chaque année une quantité de bois égale à la croissance annuelle de nos forêts, soit 30 m³ de bois, ce qui correspond à une cinquantaine d'arbres.

L'exigence économique s'applique à la rationalisation des travaux forestiers et de la vente de ses bois. Ici, nous devons apporter la preuve que le prix de l'entretien de nos forêts répond bien aux conditions du terrain et du nombreux public qui fréquente nos forêts.

L'exigence juridique touche essentiellement le respect de la loi forestière, en particulier les arbres à abattre qui doivent être martelés officiellement par le garde-forestier.



Label FSC : Forest Stewardship Council, initialement créé pour lutter contre la destruction des forêts tropicales.



Label Q+ : Swiss Quality, est porté par la Conférence suisse de l'économie du bois, il donne droit au label européen PEFC.



Dès lors, nos forêts aborderont à leur entrée des panneaux qui certifieront que celles-ci sont bien gérées.

vont aussi, selon les budgets à disposition, être plus performants et modernisés. En ce qui concerne l'occupation des salles de gymnastiques par les sociétés, un nouveau règlement est en phase de projet, en collaboration avec la Direction Culture-Jeunesse-Sport.

Le corps de police a collaboré plus étroitement avec les concierges et une surveillance régulière a été réalisée dans les endroits sensibles des collèges, de manière à prévenir les déprédations et les incivilités. Le nettoyage des préaux a été renforcé le lundi matin à la première heure.

Les grands nettoyages d'été des bâtiments scolaires ont été renforcés, avec l'aide de vingt jeunes étudiants durant les trois semaines de juillet.

A l'ouverture de la crèche «Les Globe-Trotteurs», deux nettoyeuses ont été engagées, travaillant le soir avec un taux d'activité de 25% chacune et un apprenti nettoyeur en bâtiments a commencé sa formation en septembre au collège du 24-Janvier.



Collège du Léman - Entretien avec la balayeuse

Le chef concierge a suivi une formation de trois jours sur la planification, l'organisation et le contrôle. Quant aux concierges responsables, quatre d'entre eux ont été formés sur le thème «chauffez futés».

Déchets

Généralités

Cette année aura été celle de l'ouverture de l'usine Tridel. De nombreuses séances sur les évolutions de la gestion des déchets ont eu lieu avec les différents partenaires concernés. La Ville de Renens a initié la création d'un groupe de travail composé de techniciens et conseillers municipaux en charge du dossier pour le District de l'Ouest, soit les Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix et Renens.

Les objectifs et discussions ont surtout abordé la thématique du transport des déchets depuis leur ramassage par un nouveau système de camion collecteur jusqu'à leur mise sur le train, ainsi que le choix des gares de transbordement route-rail.

On peut déjà affirmer que les déchets produits par les citoyens rennais parcourront beaucoup moins de km/camion ces prochaines années, sachant que ceux-ci seront acheminés à l'usine Tridel depuis le nouveau Centre de logistique de Malley, soit depuis la gare de Renens en lieu et place d'un trajet à Penthaz.

Une étude de la poursuite de la gestion des déchets avec toutes les nouvelles options est en cours de réalisation à la Direction Environnement-Maintenance.

Par rapport à 2005, on peut constater une importante augmentation de tous les déchets, calculés par habitant.

L'addition du poids des ordures ménagères, des objets encombrants, du verre, du papier/cartons et des déchets compostables représentait par habitant 415,67 kg en 2005, respectivement 428,32 kg en 2006, soit une augmentation de 3,04 %.



Par genre de déchet, la différence est la suivante :

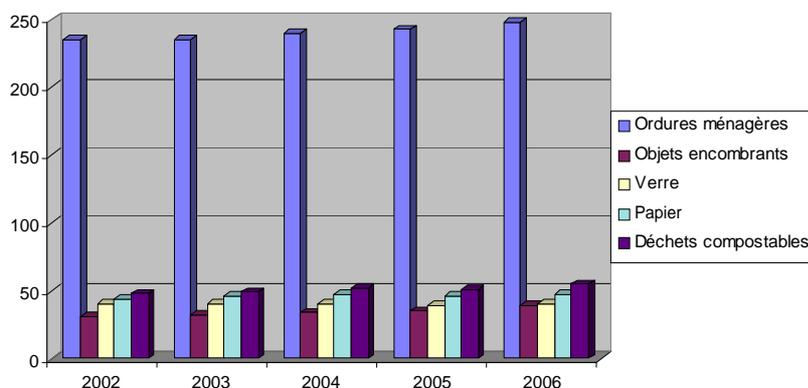
	2005	2006	Différence
Ordures ménagères	4'604 To	4'752 To	+ 3,21%
Objets encombrants	670 To	746 To	+ 11,34%
* Papier - cartons	888 To	899 To	+ 1,23%
* Verre	750 To	760 To	+ 1,33%
* Compostables	1'333 To	1'366 To	+ 2,47%
* Ferraille	115 To	125 To	+ 8,69%
* OREA	79 To	88 To	+ 11,39%

* déchets recyclés

En 2004 et 2005, les déchets triés pour être recyclés représentaient le 38% de la totalité des déchets récoltés. Pour 2006, l'objectif que s'est fixé le Service Environnement-Maintenance a été atteint, soit 40,5%.

La moyenne du Canton de Vaud étant de 46%, c'est avec une grande motivation que la Direction Environnement et Maintenance espère atteindre ce chiffre à l'horizon de 2011.

Moyenne des déchets par habitant en kg



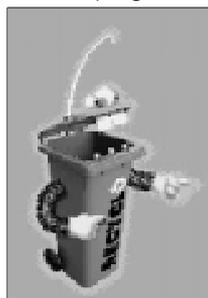
Dans les quantités de déchets compostables, ne sont pas compris les déchets produits par le Secteur Environnement-Maintenance

Papier-cartons

En fin d'année, la Municipalité a signé un contrat-cadre avec l'entreprise Thévenaz-Leduc SA pour la reprise du papier-cartons à un minimum de Fr. 20.— la tonne, alors que la rétribution 2006 a varié entre Fr. 5.— et Fr. 10.— la tonne.

Ce gain est dû à de meilleures filières de valorisation du papier. Afin d'augmenter sa récolte, la Direction Environnement-Maintenance a mis en place dès le 1^{er} janvier 2007 un ramassage bi-mensuel de cette matière en ajoutant une récolte les 2^{èmes} mercredis et jeudis de chaque mois.

Le but est d'une part économique si l'on considère que le papier supplémentaire récolté ne finira pas dans les ordures ménagères qui, elles, coûtent Fr. 235.— la tonne (= gain de Fr. 255.— la tonne) et d'autre part écologique, le papier recyclé pouvant être utilisé sans restriction et sa qualité s'étant nettement améliorée.



Récupération des huiles

Les huiles végétales et minérales récoltées dans les quatre containers prévus à cet effet, situés à proximité de la voirie, Sur-la-Croix, dans les quartiers de la Savonnerie et de Florissant, représentent 7'620 litres.

Ces huiles sont acheminées à la STEP de Lausanne, puis livrées à une cimenterie où elles sont utilisées comme combustible.

Rétrocession de la taxe anticipée sur le verre

Selon entente avec l'organisation WetroSwiss, mandatée par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et des paysages (OFEFP) pour percevoir la taxe, Valorsa SA a géré le retour de cette taxe anticipée pour 2005.

Un montant de Fr. 37'566.50 a été versé en 2006 à la Commune de Renens, correspondant aux 776,98 tonnes récoltées en 2005 à Fr. 48.35 la tonne de verre mélangé et transformé en sable.

Affaires régionales

Déchèterie intercommunale

(Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Villars-Ste-Croix et Renens)

Au vu de la progression du tonnage des déchets et des clients (12'000 en 1996 / 42'000 en 2006), le Comité de la déchèterie de Bussigny, composé des conseillers municipaux et des techniciens en charge du dossier, ainsi que de l'entreprise Matthey Transports Onyx SA, ont planché sur une amélioration des infrastructures afin d'optimiser la réception des clients. Pour ce faire, un enclos périphérique avec portail d'accès a été posé pour séparer le trafic. Un marquage au sol pour signaler les directions de circulation a été appliqué.

Un Portakabin avec raccordements d'eau et d'électricité a été aménagé. Des caméras de surveillance nocturne ont également été mises en place.

Afin de diminuer le nombre de transports, une benne-compacteur pour le papier-cartons a été installée et enfin un système d'accès à la déchèterie a été modernisé avec l'introduction de cartes à code-barres pour les clients.

Les quantités de déchets amenés à la déchèterie ont légèrement augmenté en 2006, selon les trois tableaux ci-après :

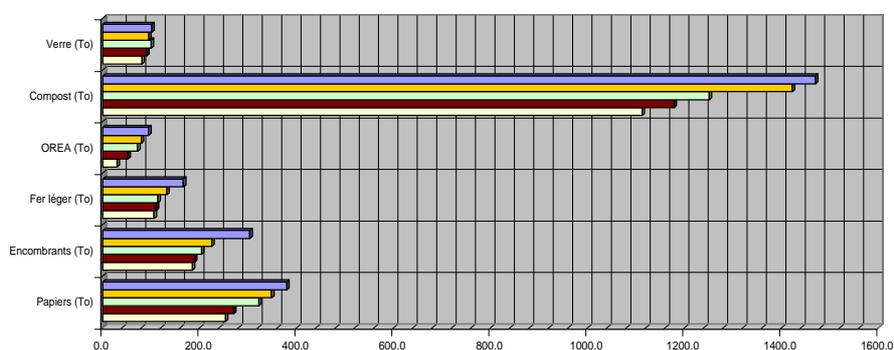
Valorsa SA

Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. De Buchillon à Romanel-sur-Lausanne et de Villars-Tiercelin à Agiez, 111 communes et leurs 164'000 habitants sont rattachés au périmètre de Valorsa SA pour la gestion de leurs déchets et principalement pour les déchets incinérables.

Ces communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à hauteur de 44,13% de la nouvelle usine d'incinération de Tridel SA. Dès le mois de mai 2006, l'entier des déchets du périmètre a donc pu être incinéré à Lausanne. Le transport s'est effectué en camion, 2007 verra le transfert des ordures ménagères en train.

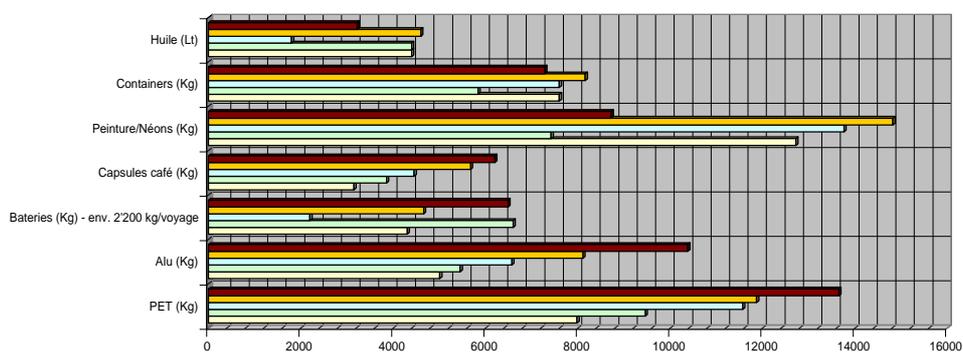
Le site de Penthaz a donc géré l'ensemble des tonnages des communes en cherchant les meilleurs débou-

Déchèterie intercommunale - Statistiques déchets à la tonne



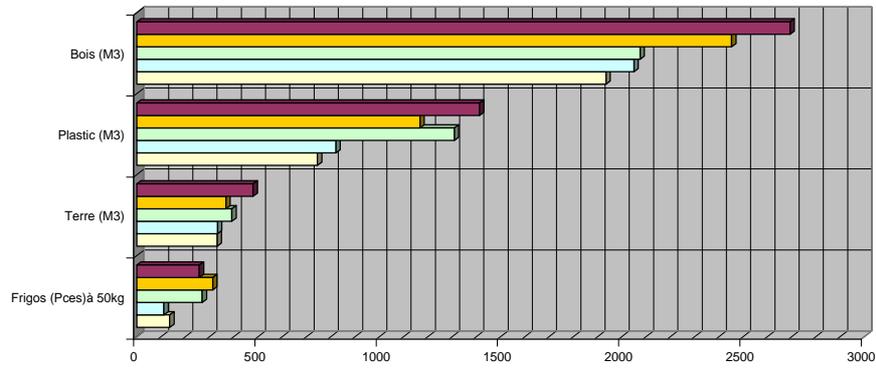
	Papiers (To)	Encombrants (To)	Fer léger (To)	OREA (To)	Compost (To)	Verre (To)
2006	379.8	303.4	166.4	94.7	1470.0	101.6
2005	348.3	225.1	132.2	79.7	1421.9	94.9
2004	321.9	203.8	113.8	72.2	1250.5	100.0
2003	270.1	189.26	110.16	51.78	1178.57	90.95
2002	253.0	185.1	105.8	29.7	1112.2	80.8

Déchèterie intercommunale - Statistiques déchets au kg ou en Lt



	PET (Kg)	Alu (Kg)	Batteries (Kg) - env. 2'200 kg/voyage	Capsules café (Kg)	Peinture/Néons (Kg)	Containers (Kg)	Huile (Lt)
2006	13650	10380	6488	6199	8720	7280	3220
2005	11870	8110	4658	5678	14820	8160	4600
2004	11570	6570	2200	4454	13760	7600	1800
2003	9460	5450	6600	3854	7420	5840	4400
2002	7980	5010	4306	3152	12722	7600	4400

Déchèterie intercommunale - Statistiques déchets en m³ ou à la pièce



	Frigos (Pces) à 50kg	Terre (M3)	Plastic (M3)	Bois (M3)
2006	258	480	1413	2694
2005	313	367	1168	2453
2004	270	392	1310	2075
2003	112	333	821	2050
2002	136	332	745	1935

chés. Les déchets ont été parfois triés et régulièrement préparés pour le recyclage par Valorsa SA. Si les efforts de tri sont constants chez les citoyens, l'augmentation de population du périmètre et le renforcement de la consommation créent globalement toujours plus de déchets.

L'accent, cette année, a été mis sur 2 aspects du travail de Valorsa SA. D'une part, la mise à niveau technique du site de Penthaz et les aménagements nécessaires à la nouvelle station de compactage ont débuté, et d'autre part, des actions d'informations ont été menées à bien. Le premier semestre, des démonstrations techniques ont eu lieu sur la logistique IES/ACTS*. Par contre, durant la deuxième partie de l'année, les nouveaux municipaux ont été accueillis lors du forum des déchets

et un nouveau classeur des déchets a été édité. Ces tâches s'inscrivent dans le rôle pro actif de Valorsa SA au niveau de l'information et du conseil, afin d'être proche des communes actionnaires et du grand public. Cette volonté politique se doit d'appuyer une gestion toujours plus ra-

tionnelle des déchets pour atteindre les objectifs cantonaux de 60% de recyclage.

*IES/ACTS : Integral Entsorgungssystem/ Abroll Container Transport Schweiz, traduit : Système intégré d'élimination des déchets / Système de transport de container rail-route

Déchets collectés (en tonnes) par Valorsa SA

	2005	2006
Ordures ménagères	37'066	38'014
Déchets encombrants	4'596	4'786
Déchets commerciaux	2'664	3'822
Papier	4'133	4'116
Verre	4'681	4'353
Déchets compostables	1'196	1'161
OREA, appareils électriques	350	401

Culture-Jeunesse-Sport



Directrice :

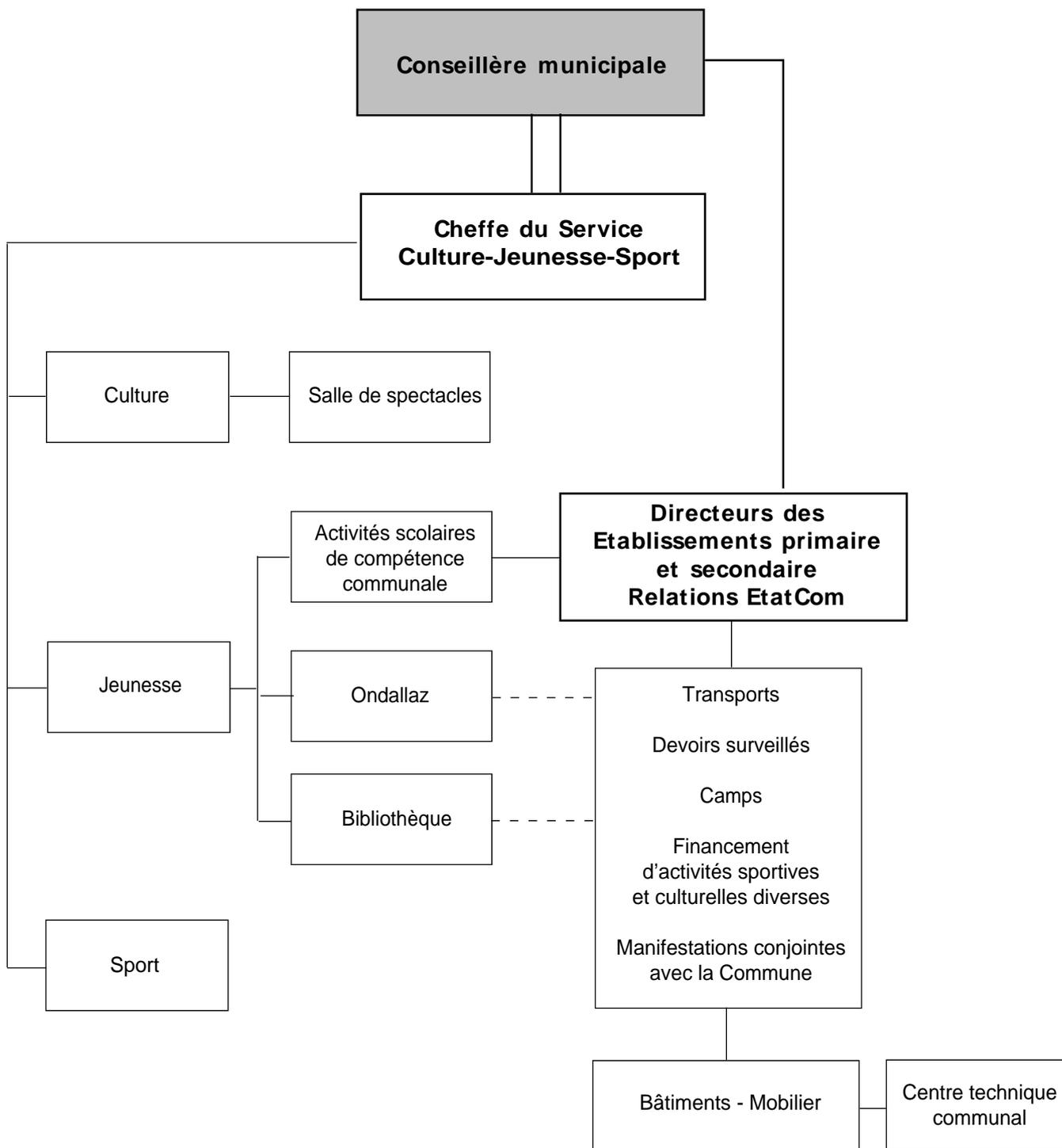
Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

Cheffe de service :

Mme Michelle DEDELLEY

Directeurs des établissements scolaires :

M. Georges TAUXE, Etablissement primaire
M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire



Culture-Jeunesse-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes :

- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Soutiens aux sociétés locales
- Passeport-vacances
- Locations de lieux récréatifs
- Camps de vacances
- Bibliothèque du Léman
- Activités scolaires de compétence communale

Introduction

L'année 2006 a été marquée par deux événements culturels majeurs : la Fête Interculturelle en juin et «Renens Capitale culturelle» en octobre. Parmi les autres éléments importants, signalons la concrétisation du projet de politique de la jeunesse avec la création du poste de délégué et le crédit complémentaire alloué à l'informatisation du catalogue de la bibliothèque du Léman.

Culture

Apéritif culturel

L'apéritif culturel s'est déroulé le jeudi 16 février dans les salles de la Fédé-

ration internationale de tennis de table, au Château de Renens-sous-Roche. Il a réuni de nombreuses personnes actives au sein d'associations et de sociétés rennaises. Animée par le groupe instrumental «Jeune Kaboul», la rencontre a permis aux participants de découvrir les espaces du futur musée de tennis de table et de prendre connaissance des événements 2006.

Commission culturelle

La commission culturelle s'est réunie les 22 février, 17 mai, 26 septembre et 8 novembre.

Six dossiers de demandes de soutien ont été examinés. Le choix du mérite culturel d'encouragement et une

proposition de mérite culturel de reconnaissance ont été soumis à la Municipalité (voir sous Mérites sportifs, culturels et d'intégration).

Soirées «Café-théâtre»

Quatre soirées «Café-théâtre» ont été organisées par le Service Culture-Jeunesse-Sport à la Salle de spectacles. Les prix des billets étaient de Fr. 20.— plein tarif, et Fr. 10.— tarif réduit (AVS, AI, étudiants et moins de 16 ans). Une réduction de Fr. 5.— a été accordée aux personnes qui présentaient le papillon à l'entrée.

Le programme était le suivant :

- 22 février : «Elle a épousé un rappeur» par la Compagnie Confiture. 120 personnes dont 70 invités.

Les soutiens financiers de la Commission culturelle ont été accordés à :

Promotion Danse	Fr. 2'000.—	pour son spectacle «Narcisse à l'envers» Compagnie Doris V
Compagnie «Point de Fuite»	Fr. 1'500.—	pour sa production théâtrale «Les sept jours de Simon Labrosse»
INSTU	Fr. 1'000.—	pour soutenir la réalisation d'un film de diplôme Imaginastudio-Production «Odyssée d'un épouvantail tourmenté»
Compagnie «In Grata»	Fr. 1'500.—	pour son spectacle «L'âme dans la brouette»
Ecole de musique La Source	Fr. 1'500.—	pour la réalisation du 3 ^{ème} CD des Enfants de La Source «La nouvelle génération»
Editions Samizdat	Fr. 500.—	pour la parution aux Editions Samizdat de Théorie du phare, recueil de poèmes de Luis-Manuel Dos Santos, écrivain, poète issu de l'immigration portugaise et domicilié à Renens
Total	Fr. 8'000.—	

- 17 mars : «Top Secret - Drum Corps / Les tambours de Bâle» - Spectacle donné à guichet fermé, les 550 billets ayant tous été vendus 15 jours avant la représentation.
- 19 septembre : Akim El Sikameya - Musique Arabo-Andalouse - 140 personnes dont 60 invités.
- 1^{er} décembre : «Le Cid improvisé» de et par Philippe Cohen - 120 personnes dont 35 invités.

Le spectacle prévu le 10 novembre «Klung Fou» présenté par Angklung-Duo a dû être annulé, l'un des artistes s'étant cassé le bras. Il a été reporté au 22 février 2007.

Renens-Animation

L'assemblée générale de l'Association Renens-Animation a eu lieu le 22 mars. Lors de cette rencontre, les comptes 2005, le budget 2006 et le programme de la saison 2006 ont été présentés. Le bilan de l'année avec le marché de Noël a été fait avec les membres du comité.

De nouvelles affiches ont été réalisées pour annoncer le marché du samedi matin et ses animations musicales.

Place du Marché

Les rythmes des percussions du Sénégal ont marqué l'ouverture de la 27^{ème} saison des animations musicales de la Place du Marché le samedi 29 avril, avec la participation du trio Youssouph Cissoko et la traditionnelle aubade de la Fanfare «La Clé d'Argent».

2006 a été marquée entre autres par les prestations de jazz New-Orleans de l'Indiana Jazz Band, la participa-

tion de l'Ensemble Musical des Usines Bobst et la convivialité de Gibus.

La buvette a trouvé son rythme de croisière grâce à la bonne collaboration de sa tenancière Snezana Zlatkovic, qui propose régulièrement une petite restauration appréciée.

Une fois n'est pas coutume, la météo a été très clémente cette saison.

Clôture des animations de la saison - samedi 30 septembre

Pour marquer cette matinée, il a été proposé au public des animations sportives telles que volley-ball, tennis de table organisé par le CRA, jeux d'adresse, concours sur home-trainer et Capoeira. Le public a été nombreux et varié.

21^{ème} édition du Festival de Théâtre en Herbe - Les 7, 8 et 9 juin

Les 7, 9 et 10 juin s'est déroulé le 21^{ème} Festival de Théâtre en Herbe. Pour la première fois, les ateliers du CRA (marionnettes, jonglage, dessins) ont été proposés le mercredi après-midi à la satisfaction des enfants et des organisateurs. Du vendredi au samedi soir, une vingtaine de troupes, dont 6 de France, ont réuni plus de 400 jeunes artistes.

Chaque représentation a attiré environ 150 personnes. Les spectacles «Voyage dans le temps» et «Dieu» étaient complets.

La vente de nourriture a été assurée par des professionnels, laissant à la charge du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) uniquement la vente des boissons.

Les dépenses relatives à cette manifestation s'élèvent à Fr. 23'980.35.

Les recettes proviennent, notamment, de la Ville de Renens, de la Loterie Romande, de l'Etat de Vaud et de l'Association des Amis du Festival.



«La Piazzetta» - Cinéma plein air sur la Place du Marché

La deuxième saison du cinéma plein air de Renens a rencontré un succès plus modeste que l'an dernier avec environ 220 personnes présentes à chaque projection, soit une centaine de personnes de moins qu'en 2005. Cette baisse de fréquentation est due principalement à la météo moins clémente qui a même amené le Service Culture-Jeunesse-Sport à reporter la projection du 4 août au lendemain.

Les films sélectionnés par le comité étaient :

- Le 7 juillet «La marche de l'empereur» de Luc Jaquet
- Le 5 août «Carnet de voyage» de Walter Salles
- Le 1^{er} septembre «Azzurro» en présence de son réalisateur Denis Rabaglia

Comme l'an dernier, un court métrage de 10 minutes a été présenté au public avant chaque film :

- «The collector» proposé par Basecourt, Association pour la promo-



Samedi 30 septembre
Clôture des animations
de la saison

3^{ème} Fête interculturelle - « Les Percussions du Monde »

La 3^{ème} Fête Interculturelle a eu lieu les 23, 24 et 25 juin. Plusieurs nouveautés ont marqué l'édition 2006 :

- La thématique «Les Percussions du Monde»
- L'installation d'une grande scène plein air
- La tête d'affiche «Les Tambours du Bronx»
- La création «Tout se joue à Renens» conçue par des musiciens professionnels et amateurs de Renens et d'ailleurs
- Le tri des déchets

Les festivités ont débuté le 23 juin sur la Place du Marché avec le groupe de Percussions de Verdeaux, suivi du chœur des Voix Nord-Sud et de la Fanfare «La Clé d'Argent». Puis la grande scène, située sur le terrain herbeux de la Savonnerie, a accueilli la 1^{ère} partie de la création intitulée «Dualités». Composée par Blaise Mettraux et interprétée par les percussionnistes Nicolas Suter et Jacques Hofstettler, elle a été suivie de 6 extraits des Carmina Burana, dont l'originalité résidait dans la composition de l'orchestre qui, pour la première fois, était formé d'une vingtaine d'accordéonistes. L'Ecole de musique de Renens, l'Orchestre de l'Ecole de musique «Orcade», le Chœur mixte

Ste-Cécile et le Chœur de Dames de Renens ont participé à cette première partie et en ont été enchantés.

Après le concert d'I.V.A.N., rappeur de Renens, a eu lieu la seconde partie de la création, «Percussions of the world». Composée en grande partie par Carlos Garcia, elle a fait la part belle aux jeunes chanteurs de l'Ecole de Musique La Source.

La soirée s'est poursuivie au Corso avec les musiques traditionnelles de «Trio autour du Monde», puis sur la Place du Marché, avec Nino G.

Le samedi Tony Russo a animé la matinée, puis différentes prestations se sont succédées : de la danse par les Asturiens, la présentation de costumes traditionnels par la Paroisse catholique de Renens, le concert des élèves de l'Ecole de musique La Source avec Radio Eustache, l'Ecole de musique de Renens, les enfants de la communauté vietnamienne de Genève et Koma Govend du Kurdistan, «Arrêt sur le quai des poètes» avec Popol Lavanchy, le groupe musical «Jeune Kaboul» et «Maseka», danse et percussions d'Afrique.

En soirée, sur la grande scène, le groupe «Somogo» a enthousiasmé le public avant «Les Tambours du Bronx» dont le concert, malgré l'orage, a conquis près de 5'000 personnes.

La soirée s'est terminée avec le groupe algérien «Choubène» sous la cantine de la Place du Marché.

Des ateliers de percussions, une initiation au djembé, des animations de rue, des lectures, des contes pour enfants, un concours de dessin, des présentations d'instruments,

des expositions notamment «Regards sur Renens» à la Maison du Peuple, la grande table de la Commission Intégration Suisse Etrangers (CISE) de Renens ont également fait partie du programme.

Le public a pu se restaurer et se désaltérer auprès de 10 cuisines du monde, 5 buvettes et un bar à cocktails, qui ont servi pour la plupart leurs mets et boissons dans de la vaisselle recyclable récupérée et triée par le personnel du service Environnement et Maintenance, remarqué et félicité par les badauds.

Le dimanche matin, la Salle de spectacles a accueilli «La Messe Bleue», composée par Marianne Ambresin et interprétée par Catia Olivia, et suivie par un brunch auquel étaient conviées toutes les personnes ayant travaillé durant la fête.

Le dimanche soir, la transmission en direct et en plein air du match de 8^{ème} finale de la Coupe du monde de football a dû être annulée en raison de la météo.

Quelques chiffres :

- 10'000 personnes, dont 5'000 le soir du 24 juin
- une vingtaine de représentations dont 15 concerts
- 20 associations / sociétés totalisant environ 150 participants
- 500 artistes

Cette fête n'aurait pas pu avoir lieu sans l'octroi d'un crédit de Fr. 75'000.— ainsi qu'une garantie de déficit de Fr. 17'495.19 accordés par la Commune, ainsi que le travail de recherche de fonds effectué par l'Association Renens Carrefour du Monde, qui a rapporté un total de Fr. 92'000.—, dont Fr. 50'000.— de la Loterie Romande et Fr. 21'600.— de sponsoring.

En ce qui concerne le résultat financier, les charges et les recettes s'élèvent à Fr. 206'553.34.

Le bilan général est très positif, tant au niveau de l'organisation et de la programmation que du rayonnement de l'événement.



tion et la diffusion du court métrage en Suisse

- «Entre deux» proposé par la Commission culturelle de Renens
- «Herr Iseli» proposé par le NIFFF, Neuchâtel International Fantastic Film Festival.

Pour annoncer l'événement, une affiche a été réalisée par un graphiste professionnel.

«Renens Capitale culturelle»

Choisie par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la ville de Renens a accueilli en octobre une manifestation d'envergure nationale, «Renens Capitale culturelle». Trente heures de programmation non stop, inaugurées par la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et la Syndique Marianne Huguenin, ont mis fin aux deux ans du programme swixx - mondes culturels suisses - de Pro Helvetia. Avec des valeurs sûres, comme l'Ecole Rudra Béjart ou le Théâtre St-Gervais, et de jeunes artistes émergents, comme Namusoke ou ceux du projet Mish Mash, Renens a vécu un week-end d'exception, relayé par les médias de tout le pays. Plusieurs lieux de la ville ont été investis et aménagés : le Contexte Silo, Globlivres, le CRA, la Place du Marché, l'Espace culturel, la rue Neuve, la Place de la Gare. La Salle de spectacles a été illuminée et diverses interventions ont animé les espaces publics, principalement entre la Place du Marché et la Salle de spectacles. A noter la nuit du cinéma, qui a vu une centaine de noctambules assister aux projections jusqu'aux premières lueurs du jour...

«Noël à Renens» samedi 16 et dimanche 17 décembre

Le Noël à Renens s'est déroulé sur deux jours, les samedi 16 et dimanche 17 décembre. La cantine chauffée a accueilli plus de vingt artisans



et la rue Neuve une quinzaine d'exposants.

La buvette située dans l'Espace culturel a moins bien fonctionné que l'an dernier. Par contre, le stand de confection de bougies et de boules de Noël du CRA n'a pas désempilé le dimanche, ayant retrouvé son emplacement sur la Place du Marché. Les commerçants de la rue Neuve ont exprimé leur satisfaction et leur concours a permis à Mme Raymonde Romanens, domiciliée à Renens de gagner un bon d'une valeur de Fr. 2'000.— auprès de l'agence de voyages Kuoni.

Quant aux animations, les enfants en ont été enchantés: une mini-piste de bob sur la rampe d'accès de la Place du Marché, des promenades à dos de poney dans la rue Neuve, un conte les mettant en scène, la visite du Père Noël avec la distribution de têtes au choco, le tout animé par Tony Lavilla, accordéoniste.



Espace culturel de la Place du Marché

Des dessins réalisés par les enfants et ceux du Festival de Théâtre en Herbe ont été affichés sur les panneaux culturels. Une exposition de photos de Pierre Boss sur l'Association «Ruisseau d'Amitié» a été inaugurée lors de l'ouverture officielle des animations de la Place du Marché le 29 avril.

L'espace culturel a également accueilli une cantine pour les peintres de «Renens Capitale culturelle» (voir ci-dessus) et une buvette pour le marché de Noël. Il a également été utilisé comme «terrasse de café» lors du Festival de Théâtre en Herbe, de la Fête interculturelle et des projections de «La Piazzetta».

Affichage culturel

Les 63 panneaux d'affichage mis à disposition par la SGA ont été utilisés pour annoncer les manifestations organisées par la Ville, le Théâtre Klé-

ber-Méleau, les Sociétés locales et leurs lotos ainsi que pour «Renens Capitale culturelle». Ils ont également servi au printemps pour inviter les rennais à aller voter.

Théâtre Kléber-Méleau

Quatre pièces de théâtre/spectacles ont eu lieu au Théâtre Kléber-Méleau:

- Lettre d'Amour de Fernando Arrabal du 17 janvier au 5 février - 18 représentations et 1'782 spectateurs
- Trahisons de Harold Pinter du 24 avril au 21 mai - 24 représentations et 3'565 spectateurs
- Le Mariage de Nicolas Gogol du 24 octobre au 19 novembre - 24 représentations et 4'933 spectateurs
- Sappho de Mytilene - Récital d'Angélique Ionatos du 6 au 17 décembre - 10 représentations et 2'106 spectateurs.

La subvention annuelle de Renens représente un montant de Fr. 140'000.--.

Fête de la musique

La Fête de la musique n'a pas eu lieu en 2006 en raison de la Fête interculturelle, intervenant à la même date.

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

Comme chaque année, un montant de Fr. 5'000.— a été versé au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, suite à la décision de la Municipalité prise en 1999. En 2006, ce fonds a apporté son aide au Béjart Ballet Lausanne, au Théâtre de Vidy-Lausanne, à l'Orchestre de chambre de Lausanne ainsi qu'à l'Opéra de Lausanne.

Jeunesse

Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

Le chalet «Joli-Bois», situé dans le haut de la propriété, est réservé à l'école à la montagne et aux camps

de ski des établissements primaire et secondaire, ainsi qu'aux colonies de vacances de février, d'été et d'automne. La capacité admise par le Service de la protection de la jeunesse est de 32 personnes, y compris le personnel d'encadrement.

Occupation du chalet

Camps scolaires :

- Camps de ski de l'établissement secondaire du 9 janvier au 24 février; 7 classes de 6^{ème} et classes spéciales - 35 jours
- Ecole à la montagne de l'établissement secondaire, du 20 mars au 23 juin 2006; 10 classes de 5^{ème} - 50 jours
- Ecole à la montagne de l'établissement primaire, du 13 au 15 mars et du 7 juin au 24 novembre; 12 classes de 2^{ème} - 55 jours

Camp d'hiver :

- Camp de ski des relâches du 27 février au 3 mars; 24 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

Camps d'été :

- du 10 au 21 juillet; 27 enfants de 9 à 13 ans - 12 jours



- du 24 juillet au 4 août; 20 enfants de 8 à 12 ans - 12 jours

- du 21 au 26 août; 25 enfants de 7 à 11 ans - 6 jours

Camps d'automne

- du 9 au 13 octobre; 26 enfants de 6 à 9 ans - 5 jours

- du 16 au 20 octobre; 25 enfants de 8 à 11 ans - 5 jours

Véhicule de service

Bus VWLT31, année d'achat 1992 - Kilomètres parcourus en 2006 : 1'701 - Kilomètres parcourus depuis 1992 : 110'975.

Pour des raisons de conformité aux normes en vigueur le transport des enfants avec ce véhicule est supprimé et cas échéant il est fait appel à une entreprise spécialisée. Ce bus est utilisé uniquement pour du transport de matériel.

Les déplacements avec les enfants se font de préférence en train, ou ponctuellement par un transporteur privé.

Passeport-vacances

Pour sa 27^{ème} édition, 47 communes se sont associées à Lausanne pour mettre sur pied le passeport-vacances : 371 activités offertes à 1'692 enfants (310 activités pour 2'060 enfants en 2005) âgés de 10 à 15 ans.

Plusieurs sociétés, organismes et entreprises de Renens ont collaboré en 2006 : le Vélo-Club «La Roue d'Or», le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), la Société philatélique, la bibliothèque interculturelle «Globlives», M. François Brunet, apiculteur et M. Jean-François Cretegnny en charge de la volière de Renens.

Durant sa validité (deux semaines en juillet ou en août) le passeport «traditionnel» donne droit à la gratuité sur toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne, Vufflens-la-Ville, des piscines de Renens, Lausanne, Prilly et Pully, de 12 musées à Lausanne, du Vivarium et des salles de cinéma Europlex. La contribution de chaque commune s'est élevée à Fr. 99.57 par passeport (Fr. 81.18 en 2005).

Quant au passeport «Farniente», donnant droit à 3 entrées pour le cinéma, mais aussi l'entrée gratuite aux piscines et toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne - Vufflens-la-Ville, il a été délivré à 334 personnes (430 en 2005). La participation de chaque commune a été de Fr. 35.10 par passeport (Fr. 30.32 en 2005).

40 enfants de Renens ont participé aux activités du passeport-vacances en 2006 (75 en 2005) et 1 passeport «Farniente» a été vendu (13 en 2005).

Cette année, le prix de vente des passeports a augmenté, passant de Fr. 40.— à Fr. 50.— (Fr. 35.— à Fr. 45.— dès le 2^{ème} enfant) pour le «traditionnel» et de Fr. 30.— à Fr. 35.— pour le «Farniente».



Deux activités ont été proposées par le Service Culture-Jeunesse-Sport : «Découverte de la pêche professionnelle» avec un pêcheur le 11 juillet et

«Découverte du monde de la musique» en compagnie de musiciens professionnels le 18 juillet.



Bibliothèque du Léman

2006 a vu se poursuivre le travail d'informatisation de la bibliothèque, avec l'aide du personnel supplémentaire engagé depuis mai 2005. Un crédit supplémentaire a été accordé pour terminer le projet, dont la fin est prévue pour la rentrée scolaire 2007-2008. A la fin de l'année, environ ¼ du fonds a été recatégorisé (fin des romans jeunes, documentaires jeunes, BD et une grande partie des documentaires adultes).

Le «désherbage» (suppression des livres abîmés ou vieilliss) s'est poursuivi de manière plus intensive, comme c'est le cas lors d'un processus d'informatisation: 3'100 livres supprimés en 2006 (1'000 en 2004, 1'800 en 2005).

Malgré la surcharge chronique de travail, et comme en 2005, la bibliothèque a fonctionné tout à fait normalement auprès du public et des élèves, avec le même inévitable retard dans le traitement des nouveautés, dont une partie attendra des jours meilleurs pour être traitée et équipée.

Les visites de classes ont été sensiblement plus nombreuses, surtout en fin d'année : 141 classes sont venues avec leur maître choisir des ouvrages de travail et de loisir (85 en 2002, 107 en 2003, 126 en 2004, 106 en 2005).

Le rôle de bibliothèque scolaire semble donc toujours apprécié par les enseignants, ce qui, après les résultats du rapport PISA (Programme for International Student Assessment), est un bon signe pour l'avenir de la lecture à l'école.

Quelques chiffres

35'012 livres ont été empruntés en 2006 (21'085 par les jeunes jusqu'à 16 ans, 13'927 par les adultes).

220 lecteurs nouveaux se sont inscrits (140 jeunes et 80 adultes), 32 «lectures suivies» ont été empruntées par des classes (livres en 25 exemplaires prêtés aux classes pour plusieurs mois).

L'heure du conte

La traditionnelle heure du conte, destinée aux enfants dès 5 ans, a eu lieu comme d'habitude le deuxième mercredi du mois à 14 heures.

Bibliothèque Globlivres

La subvention à la bibliothèque Globlivres s'est élevée à Fr. 18'500.--. La bibliothèque a accueilli en octobre plusieurs auteurs dont les lectures ont été programmées dans le cadre de « Renens Capitale culturelle ». Des représentants de la Municipalité et plusieurs membres de l'administration ont participé en novembre au repas de soutien organisé par Globlivres.

Le rapport d'activités est à disposition.

Centre de rencontre et d'animation

Le CRA a participé à divers projets organisés par le Service Culture-Jeunesse-Sport : un atelier de maquillage durant le Festival de Théâtre en Herbe, un stand lors de la Fête Interculturelle, la participation à la journée de clôture des animations de la Place du Marché le 30 septembre, l'organisation d'un concert dans le cadre de «Renens Capitale culturelle» et un stand de confection de bougies pendant le «Noël à Renens». La rencontre annuelle entre la Municipalité et le CRA a eu lieu le 3 mai.

Le rapport d'activités du CRA est à disposition.

Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois

Cette année, une septantaine de jeunes de 18 ans et de nouveaux bourgeois ont été invités à une cérémonie qui a eu lieu dans le cadre de la Fête Interculturelle le 23 juin. A cette occasion, un apéritif leur a été servi et ils ont reçu un T-shirt de la fête ainsi qu'un bon valable pour une boisson et un repas durant ce week-end festif.

Sport

Mérites sportifs, culturels et d'intégration

Le 28 novembre à la Salle de spectacles a eu lieu la cérémonie de remise des Mérites. En présence de plus de 200 personnes, la Municipalité a distingué quatre personnes et une association.

Mérites sportifs :

- Mme Nicole Theiler du club de pétanque du Motty à Ecublens,

vice-championne suisse de pétanque en triplette mixte avec MM. Michel Carone et Vittorio Rossetti et championne vaudoise en doublette mixte avec M. Jean-François Roussel. Récompensée pour sa constance et l'excellence de ses résultats (en 1996, elle avait reçu le Mérite sportif pour le titre de championne suisse en doublette).

- Mlle Alexandra Tchalakian, 13 ans et demi, du Club de tennis de table, licenciée depuis cette année, championne vaudoise des moins de 15 ans et championne suisse écolière Catégorie II.

Le Mérite culturel de reconnaissance a été décerné à Lise Ramu, l'une des plus grandes comédiennes du théâtre romand depuis plus de quarante ans pour l'ensemble de sa carrière artistique.

Le Mérite culturel d'encouragement a été attribué à Victor Garcia, jeune batteur de 14 ans, qui a participé au Cully Jazz Festival et au Montreux Jazz Festival. Il a remporté la 2^{ème} place au championnat suisse de batterie en 2006.

Quant au Mérite de l'intégration, il est revenu à l'antenne renanaise de l'Association « Français en jeu » qui dispense des cours de Français adaptés aux immigrés non francophones à Renens depuis 1992.

Lors de la remise du Mérite culturel de reconnaissance, un extrait du Plan Fixe consacré à Lise Ramu a été projeté sur grand écran, avant d'être montré intégralement à la fin de la cérémonie.

Les deux lauréats des Mérites culturels ont reçu, en plus de leur trophée, une photo de Pierre Boss, photographe de Renens.



28 novembre
Cérémonie de
remise des Mérites

CIGM - Centre intercommunal de glace de Malley SA

Le conseil d'administration a siégé trois fois et le Comité de direction a tenu quatre séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée à Prilly le 21 septembre 2005.

Comptes

Situation financière au 31 mars 2006

Total des dépenses Fr. 4'117'637.—
Total des recettes Fr. 1'049'337.—

Excédent de charges
d'exploitation Fr. 3'068'300.—

La participation des communes pour la couverture complète de l'excédent des charges d'exploitation 2005-2006 a été la suivante :

Lausanne Fr. 2'134'648.—
Prilly Fr. 466'826.—
Renens Fr. 466'826.—

Total Fr. 3'068'300.—

Manifestations

Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus importantes sont :

- Planète métiers, Service de la formation et de l'apprentissage (12'000 visiteurs)
- Rassemblement Evangélique (8'000 participants)
- Coupe de Noël - Tournoi International Pee-Wee
- Match International Suisse-Russie (5'000 spectateurs)
- Coupe Romande de patinage artistique
- Gala Patinage Artistique «Art On Ice» (9'500 spectateurs)
- Spectacle C.P.L. - Carnaval
- Tournoi de Broomball

Plusieurs tournois de hockey sur glace (écoles de hockey, minis populaires, «Bambinis») contribuent à promouvoir ce sport auprès des nombreux utilisateurs.

Relations avec les sociétés locales

Cette année, les sociétés ont à nouveau bénéficié de subventions selon

une répartition tenant compte du nombre de jeunes.

Un prêt de Fr. 15'000.—, remboursable sur 15 mois à raison de Fr. 1'000.— par mois, a été accordé au FC Renens au vu de ses difficultés financières.

Grand prix des villes sportives suisses

Par manque de disponibilité, la Commune de Renens n'a pas été représentée au 18^{ème} Grand Prix des villes sportives, organisé à Aigle le 13 mai 2006 au Centre mondial de cyclisme.

Société coopérative de la piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation se réunit en général tous les quinze jours pendant la saison d'été et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 13 mai au 13 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 136'320 (2004 : 126'956 - 2005 : 131'507).

Aquasplash

En 2006, il a été vendu 27'278 cartes contre 24'015 en 2005.

Le rapport d'activité de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.



Locations

Salle de spectacles

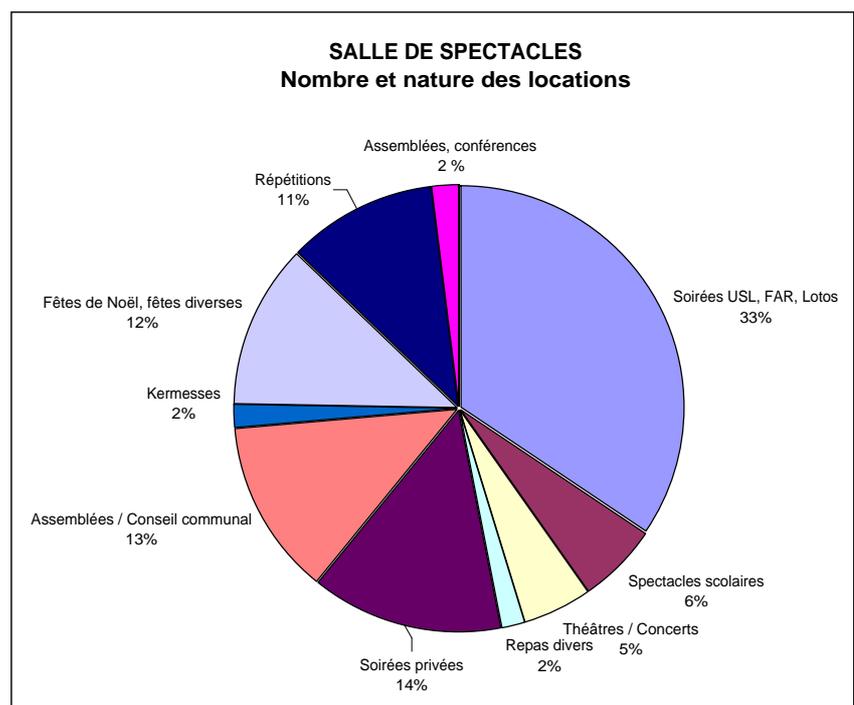
Au cours de l'année, 164 manifestations (166 en 2005) ont été organisées, réparties selon le graphique ci-dessous.

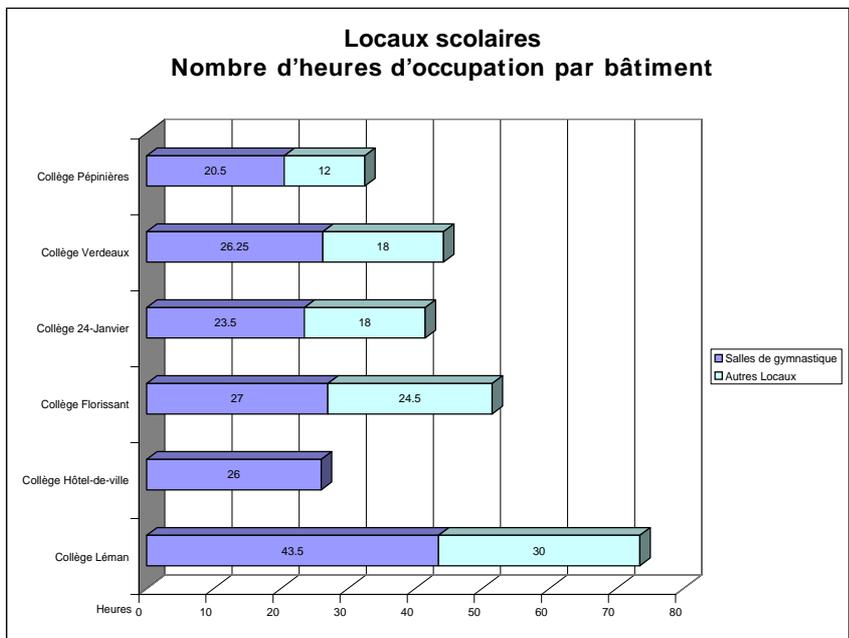
De plus, il y a eu 108 utilisations de la buvette, 232 utilisations de la Salle de conférences et de l'ancienne Salle de Municipalité pour les besoins du Conseil communal ou de l'Administration communale.

Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Lors de manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du collège du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation, facilitant ainsi grandement le déroulement de ces rencontres. A plusieurs reprises, le hall du collège a été mis à disposition pour l'aménagement d'une buvette avec tables et bancs de cantine, ce qui est fort apprécié.





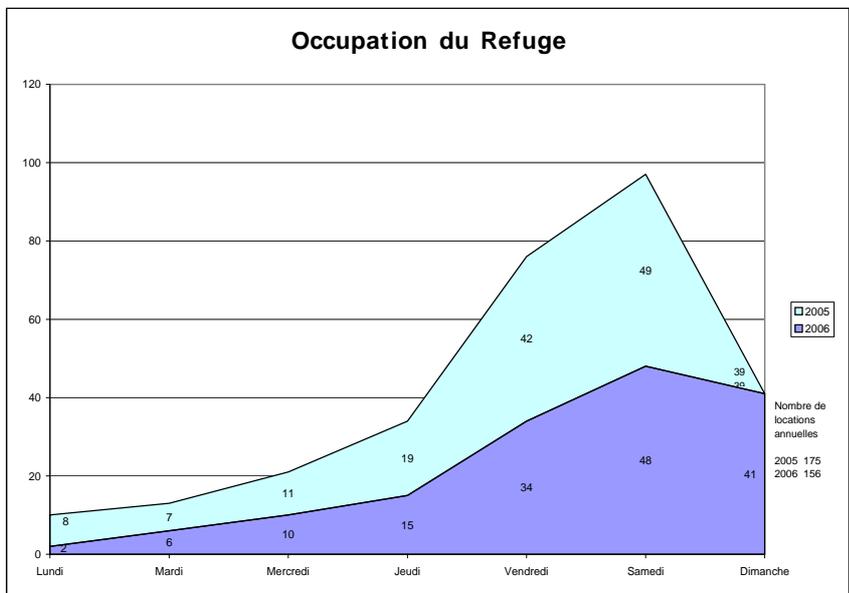
Société coopérative du Refuge

Gardiennage

Depuis 1998, le service de gardiennage est réparti entre quatre personnes, fonctionnant par équipe de deux, lors de chaque occupation.

Prestations fournies par la Commune de Renens

Les prestations fournies au Refuge tout au long de l'année par les différents services ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.



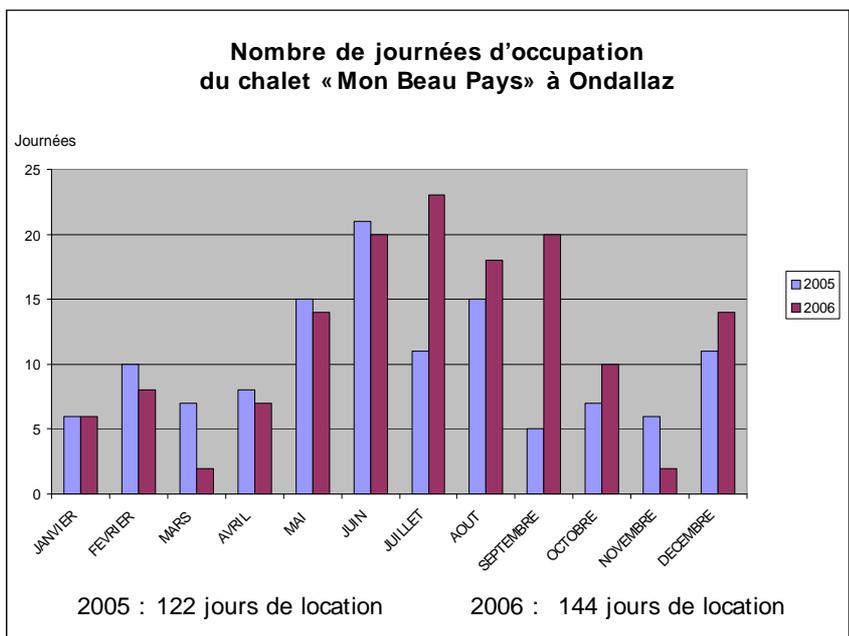
Gestion des locations

Cette année, 156 locations ont été enregistrées (177 en 2005), avec une moyenne mensuelle de 13 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

Chalet « Mon Beau Pays » à Ondallaz-sur-Blonay

Le chalet « Mon Beau Pays » n'étant plus utilisé ni pour l'école à la montagne, ni pour les camps de ski et les camps de vacances, sa location à des tiers est ouverte en tout temps depuis début 1997. Pour 2006, cela représente au total 144 jours d'occupation (122 jours en 2005).



Une personne assure l'accueil des locataires, les visites diverses, la reddition des locaux et l'entretien du chalet et des extérieurs.

Activités scolaires de compétence communale

Pour rappel, les tâches restant de compétence communale sont les suivantes : bâtiments scolaires et mobilier, transports, devoirs surveillés, camps et séjours à Ondallaz, ainsi que diverses activités sportives, culturelles et manifestations conjointes avec la Commune.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Le personnel de l'ancien Service psychopédagogique scolaire est depuis

le 1^{er} mai 2005 rattaché au Canton. Le siège administratif de Prilly regroupe l'ensemble des Services de la région scolaire «CRENOL», comprenant les arrondissements de Chavannes-près-Renens, Prilly, Le Mont-sur-Lausanne et Epalinges. La mise à disposition et la gestion des locaux restent de compétence communale.

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

La nouvelle convention liant le canton aux communes est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Le nouveau siège administratif se trouve à Morges. La mise à disposition du bureau de Renens reste de compétence communale.

Etablissement primaire

Introduction

Peu d'éléments, de compétence communale, sont à signaler lors de l'année civile 2006, dans la mesure où l'essentiel du fonctionnement du système scolaire dépend du canton comme chacun(e) le sait :

Il est cependant opportun de relever :

- une augmentation des transports par bus scolaires, à l'interne, des élèves et des classes, essentiellement due à un problème d'infrastructure (bâtiments scolaires) et à l'augmentation du nombre d'élèves. Pour répondre à la demande, un contrat avec Car Postal a été conclu dès la rentrée 2006-2007;
- la suppression des commissions scolaires, telles qu'existantes jusqu'à ce jour, au 31 décembre 2006, en vue de la mise en place d'un conseil d'établissement;
- la création d'un groupe «Relations-Ecoles», présidé par Mme Marianne Huguenin, syndique, lieu d'échanges permettant le lien «Ecole-Commune», dès août 2006;
- la création d'un Groupe bâtiments et planification scolaires, présidé par Mme Myriam Romano-Malagrifa, conseillère municipale, qui a donné lieu à une augmentation du nombre des séances dès août 2006 (en fonction des besoins liés aux données démographiques et aux quartiers construits).

Devoirs surveillés

Cette activité n'a aucun caractère légal et contraignant pour un établissement scolaire, quant à leur mise sur pied. En effet, les devoirs surveillés ne sont mentionnés ni dans la loi scolaire, ni dans son règlement d'application : ils relèvent donc d'une décision communale. Les Autorités locales souhaitant maintenir et financer cette activité, c'est par contrat de prestations que la direction organise et gère ce secteur, les contrats d'engagement du personnel responsable des groupes de devoirs surveillés étant une compétence communale assumée par le Service du personnel.

Actuellement, ce sont 34 groupes de devoirs surveillés en fonction, réunissant 335 élèves du CYP1/2, du CYP2/3, du CYP2/4 et des classes de pédagogie compensatoire. Cette activité a lieu les lundi, mardi et jeudi, de 15 h 20 à 17 h 00.

Diverses activités

Activités sportives

Semaine verte à Ondallaz-sur-Blonay

Six classes du CYP2/4 et six classes du CYP2/3-4 se sont rendues à Ondallaz, pendant la période de septembre à novembre.

Camp à Champéry

Quatre classes DEP ont organisé un camp à Champéry, durant la semaine du 29 mai au 2 juin.

Courses

Toutes les classes CIN, CYP, DP et SES sont parties en course d'école

Cours de natation

Offerts aux classes de CYP1/2 et DEP à raison de dix leçons à la piscine couverte de la Plaine, à Chavannes-près-Renens, sous la conduite d'un enseignant breveté natation.

Patinoire

Cette année, 2594 entrées ont été comptabilisées par le Centre intercommunal de glace concernant les classes de notre établissement.

Activités culturelles

Spectacles scolaires

- «Le tour du monde en 80 jours»
Mercredi 7 - Jeudi 8 - Vendredi 9 juin 2006
Salle de spectacles de Renens
Spectacle organisé par Mme Patricia Travaglini El Helou, maîtresse de rythmique, en collaboration avec les enseignantes de 24 classes.
- «La couleur dans tous ses états»
Vendredi 30 juin 2006
Salle de spectacles de Renens
Spectacle organisé par Mme Janine Jan, enseignante, en collaboration avec les enseignantes de 4 classes.

Animation arts visuels

Du mercredi 27 au vendredi 30 juin 2006

Exposition à la salle polyvalente du collège des Pépinières

TSR dans deux classes des Pépinières

Département Jeunesse de la Télévision Suisse Romande

Fête interculturelle

- Participation du Chœur «Voix Nord/Sud»
- Un stand tenu par une enseignante

Activités d'environnement

- Pro Natura
Septembre à juin
Classes concernées : CYP2 – DEP
8 classes y ont participé
- Valise énergie
Du 20 novembre au 1^{er} décembre
Classes concernées : CYP2 - DEP
12 classes y ont participé

- Maison énergie
Du 20 novembre au 1^{er} décembre
Classes concernées : CYP2 - DEP
10 classes y ont participé

- Animation-Déchets
Du 24 octobre au 17 novembre
Classes concernées : CIN - CYP1 - SES
50 classes y ont participé

Activités «Ecole dans la cité»**Ventes au marché**

Plusieurs classes ont sollicité un emplacement afin d'autofinancer partiellement une sortie, un camp avec l'argent obtenu par les ventes réalisées.

Vente de Noël

Samedi 16 décembre 2006 - Classes SES

Chœur « Voix Nord/ Sud »

Composé des élèves de trois classes CYP2 de Jean-Daniel Diserens, Antonio Magana et Jacques Stettler, le chœur a donné un concert public, à la salle de spectacle, le 1^{er} juin. Par

ailleurs, il a également donné deux représentations pour les classes de l'établissement.

Animation EMS

Deux classes CIN du collège du Simplon se sont rendues à l'EMS de l'Oriel pour confectionner des biscuits, avec les pensionnaires, le 19 décembre.

Semaine du goût

Du 14 au 24 septembre.
Participation de plusieurs classes; organisation d'un rallye en collaboration avec les parents d'élèves.

Décoration des sapins de Noël

Les 16 et 17 décembre
Une dizaine de classes ont décoré les sapins exposés dans les rues de Renens.

Fêtes de bâtiment avec invitation des parents

- Collège de Florissant - Chantée de Noël
Mardi 19 décembre

Activités d'éducation et de prévention

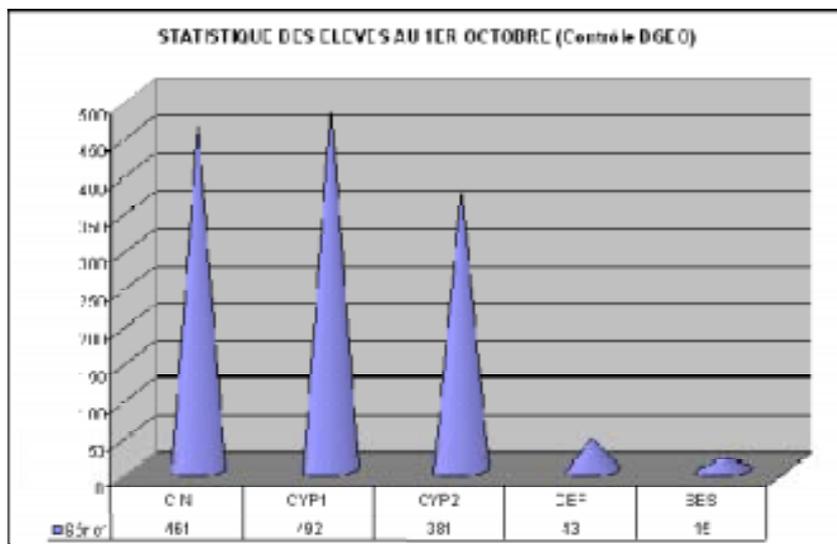
Actions	Animateurs	Descriptif	Population concernée
Prévention routière	Police Renens	Apprendre aux élèves à traverser la route	Elèves CIN Parents invités
Prévention routière	Police Renens	Règles élémentaires Prévention générale	Elèves du CYP1
Prévention routière	Gendarmerie	Règles de la circulation et vélo (théorie) Jardin de circulation	Elèves de CYP2
Prévention sexuelle	ProFa	Problèmes liés à la sexualité	Elèves CIN + CYP2 Soirées parents
Prévention éducative « ça dérape »	Equipe « santé » de l'établissement	Diverses situations de la vie de tous les jours	Elèves du CYP1/2
Prévention éducative « Jardin des parents »	Espace-Ressource Animatrice de santé	Créer un lieu de dialogue pour les nouveaux parents avec « école »	Ateliers pour parents des élèves CIN dans 2 classes test avant éventuelle généralisation dans les classes CIN de l'établissement
Pommes à la récréation	Union fruitière suisse	Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines	Tous les élèves

- Collège du Censuy - Cortège au flambeau à la rencontre du Père Noël
Mercredi 20 décembre
- Collège du 24-Janvier - Chantée de Noël
Jeudi 21 décembre

Semaine de la lecture

Du 20 au 24 novembre - Plusieurs classes ont participé à cet événement.

A noter : la nuit de la lecture (une classe des Pépinières), les élèves, en accord avec les parents, ayant dormi dans le bâtiment.



«Renens Capitale culturelle»

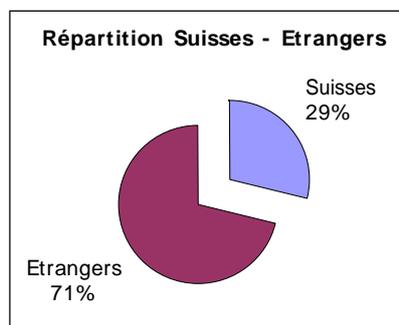
Samedi 21 octobre

Participation de plusieurs élèves au Chœur organisé pour la circonstance pour chanter «D'Schwiz La Suisse La Svizzera La Svizra» avec les solistes de l'école de musique de la Source.

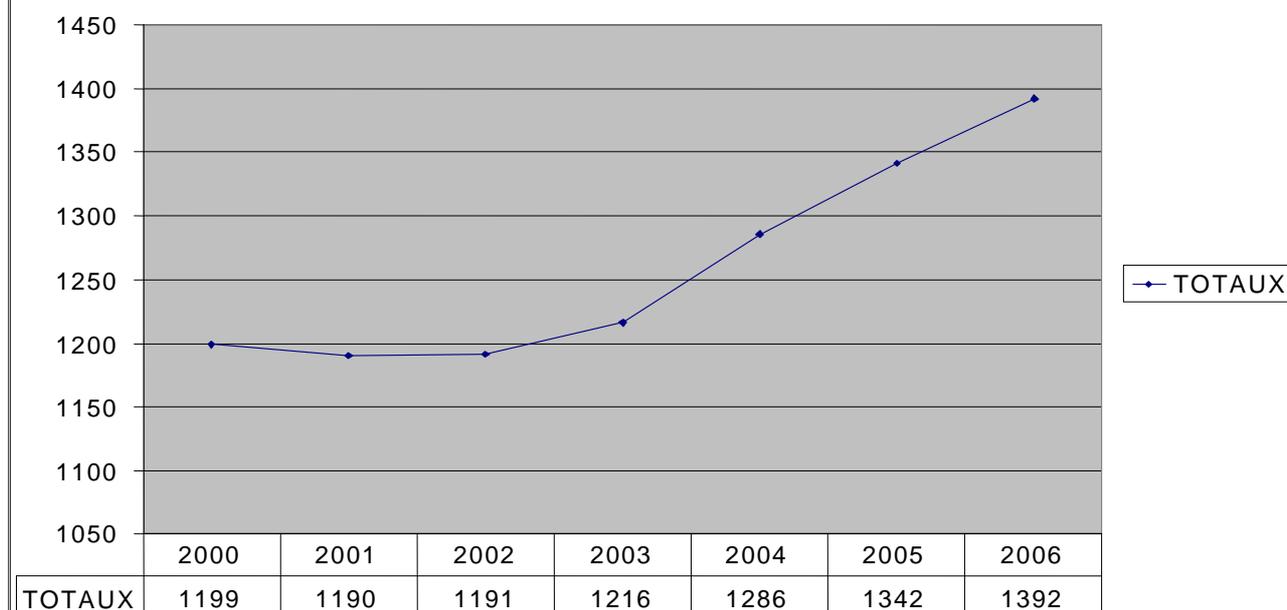
Bâtiments scolaires

Répartition des classes dans les différents bâtiments

Bâtiment	Nombre de classes	CIN	Cycle I (CYP1-2)	Cycle II (CYP2-3)	Spéciales (D-L-TR)
Sous-Biondes	5	1	2	2	-
Pépinières	13	4	5	4	-
Corbettes	2	2	-	-	-
Village	2	-	-	-	2
24-Janvier	13	4	5	4	-
Pav. de Florissant	3	3	-	-	-
Col. de Florissant	10	1	3	3	3
Simplon	11	4	4	3	-
Caudray	3	2	1	-	-
Censuy	11	2	4	4	1
Mont-de-By	3	1	1	1	-
Totaux	76	24	25	21	6



EVOLUTION DES ELEVES DEPUIS 2000



Etablissement secondaire

Introduction

La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) confie à la Direction de l'établissement secondaire la gestion des classes des degrés 5 et 6 du cycle de transition, des degrés 7 à 9 de la voie secondaire à options, de la voie secondaire générale et des classes d'accueil, ainsi que les classes secondaires de la pédagogie compensatoire.

Le secrétariat de l'établissement secondaire assume l'ensemble des interactions entre les différents partenaires de l'Ecole, en particulier avec l'autorité locale (sous la forme d'une convention avec l'Etat), les parents et la société civile.

Organisation de l'établissement

La Conférence des maîtres est compétente pour la promotion et l'orientation des élèves. Elle est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction de l'établissement. Ce dernier assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Doyen-ne-s

- M. Tristan Aeby (répartition de l'enseignement, organisation, planification et modifications des horaires)
- M. Pierre Copt (responsable du cycle de transition 5-6, du collège de Verdeaux, et remplaçant du directeur)
- Mme Letizia Napolitano (responsable du cycle de transition 5-6, du collège du Léman et répondante de formation continue «REFORCE»)
- M. Bernard Python (responsable de l'informatique scolaire et administrative)
- M. Daniel Roth (responsable de l'informatique scolaire et administrative)
- Mme Yvonne Zürcher (responsable des classes 7-9 VSO et VSG et du collège du Léman)

Autres fonctions

- Adjoint à la direction : M. Jean-Louis Rossier (classes DES)
- Adjoint aux doyens : M. Sébastien Gogniat (Léman)
- Chefs de file en allemand, anglais, arts visuels, éducation physique, français, informatique, mathématiques, sciences naturelles, travaux manuels, classes spéciales et gestion des appuis
- Répondants de branche en activités créatrices sur textiles, branches économiques, dessin technique, économie familiale, études surveillées, histoire et musique
- Dépositaire des fournitures scolaires : M. Jean-Daniel Regenass (Léman) et Mme Denise Granges (Verdeaux)
- Responsable du laboratoire pédagogique : M. Alfred Métraux
- Animatrice de santé : Mme Graziella Gianella
- Médiatrices : Mme Denise Granges (Verdeaux) et Mme Aurélie Raigoso (Léman)
- Infirmières scolaires :
Mme Françoise Christen (Léman),
Mme Monique Diserens (Verdeaux)
et Mme Florence Vionnet (Florisant)

Diverses activités mises sur pied par l'établissement

Cours facultatifs

- Chœur 5-6 de Verdeaux
- Chœur 7-8-9 de Verdeaux
- Groupe percussions
- Italien
- Sports scolaires facultatifs : es-crime, hip-hop, plongée, tchoukball, tennis, uni hockey

Actions de prévention

L'Etablissement secondaire organise

- de la médiation à la demande des élèves et des maîtres
- des cours d'éducation sexuelle, par Profa, classes du CYT6, 8^{ème}, 9^{ème}, avec visite facultative du Planning familial de Renens pour les 9^{èmes}

- des actions de prévention (drogue, respect, violence), récupération de bouchons en faveur des handicapés.

Rappelons qu'une cellule de crise permanente est en place dans l'établissement.

Un réseau interprofessionnel de l'Etablissement secondaire se réunit régulièrement durant l'année scolaire. Ce dernier regroupe les services travaillant dans le domaine du soutien et de l'encadrement des élèves.

Spectacles, animations scolaires et conférences d'information aux parents

10 et 12 janvier

Cours d'éducation routière par la gendarmerie vaudoise 1^{ère} partie des classes

2 février

Conférence des maîtres - Sanctions, communications diverses

Mars - avril

Cours d'éducation sexuelle aux classes du CYT6, 8^{ème} et 9^{ème} par Profa

6 avril

Tournoi de unihockey Léman, classe de 9^{ème}, DES et d'accueil

2 mai

Spectacle «Le médecin malgré lui ou le toubib à l'insu de son plein gré» par Cie Confiture proposé aux classes intéressées au théâtre de Beausobre

5 mai

Marche de l'établissement

9 au 13 mai

Planète métiers

30-31 mai

Cours d'éducation routière par la gendarmerie vaudoise 2^{ème} partie des classes

15 juin

Courses d'école de toutes les classes de l'établissement

1^{er} juin

Production des chœurs de Verdeaux à la salle de spectacles

23, 24 et 25 juin

Fête interculturelle avec la participation du groupe des percussions de Verdeaux

26 juin

Conférence des maîtres - Orientations CYT6 et prolongations

- 28 juin
Concert du chœur de Verdeaux à la Salle de spectacles
- 3 juillet
Conférence des maîtres de fin d'année scolaire - Recours et promotions
- 3 au 6 juillet
Joutes sportives
- 6 juillet
Joutes sportives de natation du CYT6
- 6 juillet
Cérémonie des promotions
- 25 août
Conférence des maîtres de rentrée, accueil et repas
- 5 septembre
Conférence aux parents des élèves du CYT6 à la salle de spectacles - orientation
- 26 septembre
Séance d'information aux parents des élèves du CYT5 à Verdeaux
- 28 septembre
Séance d'information aux parents des élèves du CYT5 au Léman
- Octobre - novembre
Vente de timbres Pro Juventute
- 1^{er} novembre
Présentation aux parents du CYT5 de la méthode d'allemand, au collège du Léman
- 3 novembre
Conférence des maîtres partielle: registre informatisé et modifications d'horaires
- 8 novembre
Conférence d'orientation aux parents des élèves du CYT6 à la salle de spectacles
- 1^{er} décembre
Journée mondiale du sida : participation des élèves à la vente de rubans rouges et pique-nique/discussion
- 1^{er} décembre
«Le Cid improvisé»
257 élèves ont pu participer à ce spectacle proposé par Culture-Jeunesse-Sport
- 9 novembre
Oser tous les métiers
- 11 au 20 décembre
Tournoi de football de Noël

Activités sportives et camps

Camps

- 5^e : école à la montagne à Ondallaz
6^e : camps de ski à Ondallaz

- 7^e : camps de ski autonomes dans divers lieux
8^e : camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)
9^e : voyages d'études

Activités sportives

- Matinées sportives pour le CYT5 à la patinoire
- Joutes sportives de fin d'année du 3 au 7 juillet 2006
- Après-midi de sport des classes des 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème}
- Cours de natation : 2 périodes hebdomadaires pour le CYT6 et classes d'accueil
- Participation à des compétitions scolaires sur le plan régional ou vaudois

Etudes surveillées

Les études surveillées sont proposées à tous les élèves du cycle de transition (5^e et 6^e) et sont organisées les lundi, mardi et jeudi :

- CYT5 : 56 élèves répartis dans 6 groupes, soit 3 au collège du Léman et 3 au collège de Verdeaux
- CYT6 : 44 élèves répartis dans 5 groupes, soit 2 au collège du Léman et 3 au collège de Verdeaux

Les parents inscrivent leurs enfants pour une période de 10 semaines, renouvelable tacitement et paient Fr. 61.50 par période.

Frais de transport et de pension des élèves

Des frais de transport et de pension sont remboursés aux parents des élèves domiciliés à Renens et scolarisés dans d'autres communes. Pour exemple, élèves des classes de raccordement I et II ou élèves en classes VSB à la Planta.

Pour les élèves VSB à la Planta, les quartiers dans lesquels les frais sont remboursés sont : nord de la route de Cossonay, soit les quartiers des Baumettes-Dessus et de Sur-la-Croix, en tenant compte du fait que l'arrêt du bus 30 est situé au Terminus de Prilly. Quartier du Motte, à l'est du chemin des Côtes du Mont de By, à partir du N° 66 et du N° 33 de l'avenue de Longemalle.

La totalité des frais de transport est à la charge de la Commune selon les

dispositions d'EtaCom. Ces remboursements sont gérés par le secrétariat de l'établissement.

Service de santé 2006

Le service de santé scolaire est composé de :

2 médecins

- Doctoresse Véronique Corboz
- Doctoresse Françoise Christen

3 infirmières

- Françoise Christen (45%) pour les collèges du Léman, du Censuy et du Caudray
- Monique Diserens (41%) pour les collèges de Verdeaux et des Pépinières
- Florence Vionnet (46%) pour les collèges du 24 Janvier, Florissant, le pavillon de Florissant, le Simplon, les Corbettes, le Village, le Mont-de-By et Sous-Biondes

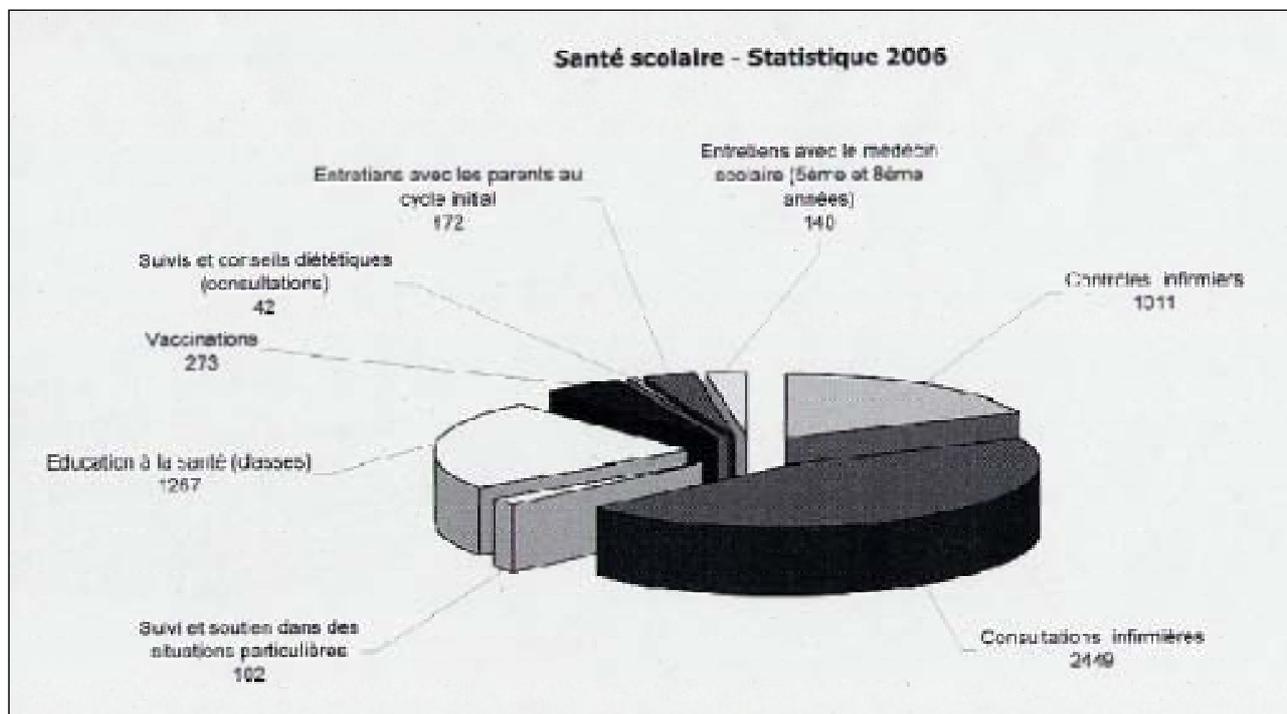
Les infirmières sont en tout temps à la disposition des élèves, des parents et des enseignants. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Plus que jamais le travail des infirmières à l'école prend de l'ampleur. Les consultations pour différents maux et accidents augmentent toujours plus. Les demandes de conseils de santé ou de soutien sont aussi toujours plus importantes. Beaucoup d'élèves sont de plus en plus stressés, préoccupés par leur état de santé, par leurs résultats scolaires, par les difficultés de leur famille, par leurs inquiétudes face à l'avenir et ont besoin d'un espace de parole.

Le travail de dépistage, qui ne se fait plus systématiquement mais sur demande des élèves, des parents ou des enseignants, continue à être important et nécessaire.

Les parents et les élèves que nous voyons au cycle initial et durant toute l'année sont très satisfaits de savoir qu'un service de santé scolaire peut répondre à leurs demandes. Le travail des infirmières est, de ce fait, bien reconnu et valorisé.

Depuis le 1^{er} décembre 2006 les infirmières ont obtenu une très légère récupération du temps de travail qui avait été beaucoup diminué et les 3 postes d'infirmières sont maintenant à 45% chacun.



L'infirmier de Florissant a été déplacée au collège du 24-Janvier et a permis le rapprochement du service de santé de la Direction de l'établissement avec un local pour leurs rencontres de travail.

L'infirmier du collège du Simplon a malheureusement dû être supprimée à cause de l'augmentation des effectifs et du manque de locaux. Cet élément est regrettable car ce bâtiment est très décentré par rapport au 24-Janvier et les élèves ne peuvent pas être déplacés facilement.

Statistiques année scolaire juin 2005 - juin 2006

- Contrôles infirmiers (vue, audition, croissance, tension artérielle, poux): 1011 élèves (dont 92 ont été envoyés chez le médecin traitant ou le spécialiste)
- Entretiens avec le médecin scolaire (5^e et 8^e années): 140 élèves
- Consultations infirmières (accidents, maladies, violences, conseils

santé et écoute): 2449 élèves (dont 242 envoyés chez un médecin ou autre)

- Suivi et soutien dans des situations particulières: 102 élèves
- Education à la santé (alimentation, hygiène, sommeil, toxicomanies, prévention du Sida, réflexions et travail sur le respect, autres...): 1267 élèves
- Vaccinations: 273 élèves
- Suivis et conseils diététiques: 42 consultations
- Entretiens avec les parents au cycle initial: 172 sur 249 enfants concernés

Commission scolaire d'arrondissement

La Commission scolaire de l'arrondissement de Chavannes-près-Renens est formée, conformément à l'art. 63 al. 3, de délégués des Commissions scolaires des établissements de

Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix. La commune de Renens a 2 délégués sur 12 membres.

La Commission scolaire d'établissement est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006. Au delà, un Conseil d'établissement sera créé.

Association intercommunale du collège secondaire de la Planta (AIC)

Les autorités de l'AIC sont formées :

- du Conseil intercommunal, 14 membres dont 3 de Renens
- du Comité de direction, 7 membres dont 1 de Renens
- de la Commission scolaire de l'Etablissement secondaire de la Planta.

L'Etablissement secondaire de la Planta fonctionne comme établissement intercommunal de l'arrondissement

Elèves domiciliés en dehors de la Commune au 31 décembre 2006

Bussigny-près-Lausanne	1 élève
Chavannes-près-Renens	10 élèves
Crissier	5 élèves
Ecublens	1 élève
Jouxens-Mézery	1 élève
Prilly	3 élèves

Elèves fréquentant d'autres établissements au 31 décembre 2006

Bussigny-près-Lausanne	1 élève
Crissier	14 élèves
Ecublens	5 élèves
Prilly	5 élèves
Lausanne	11 élèves
Ecoles privées	20 élèves
Institutions spécialisées	12 élèves
Total	68 élèves

ment de Chavannes-près-Renens pour les élèves de la voie secondaire de baccalauréat et comme établissement communal pour les élèves des voies secondaires à options et générale (les élèves sont désignés à l'AIC sous le terme «voie non bac»).

Elèves de Renens fréquentant l'Établissement secondaire de La Planta au 31 décembre 2006

		Total
CYT5	1	1
7 VSB	40	
VSG	1	
VSO	1	42
8 VSB	41	
VSG	3	
VSO	2	46
9 VSB	45	
VSG	1	46
Total		135

Elèves de l'établissement secondaire au 31 décembre 2006

Degré	Suisses	Etrangers	Total	Classes
CYT5	56	129	185	10
CYT6	64	93	157	9
7 VSO	26	62	88	6
7 VSG	17	26	43	2
8 VSO	26	57	83	5
8 VSG	26	25	51	2
9 VSO	16	44	60	4
9 VSG	21	27	48	2
Développement	22	65	87	8
Classes d'accueil	0	23	23	2
Total	274	551	825	50
En pour-cent	33.21	66.79		

Orientation des élèves (rentrée 2006)

Situation au 8e degré, après réorientation

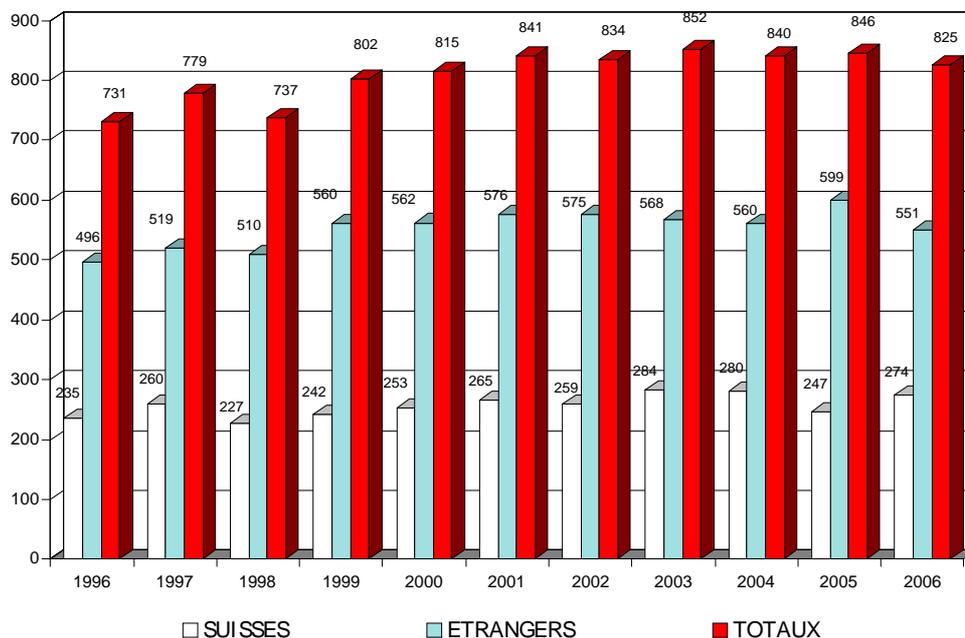
Voie	Nombre d'élèves	%
VSB	41	23.43
VSG	51	29.14
VSO	83	47.43
Totaux	175	100

22 élèves en âge de 8e fréquentent des classes spéciales

Orientation des élèves à la fin du cycle de transition

Voie secondaire	Nombre d'élèves	%
Voie secondaire de baccalauréat	34	22.2
Voie secondaire générale	35	22.9
Voie secondaire à options	69	45.1
Autres (pédagogie compensatoire..)	15	9.8
Totaux	153	100

EVOLUTION DES ELEVES SUISSES ET ETRANGERS





Participation de quelques classes lors d'une **exposition** les 23 et 24 juin 2006 lors de la Fête interculturelle, avec la présence d'adultes et des élèves.

Thème : le respect par des dessins, des panneaux, des totems, le travail sur la nourriture, l'environnement, le sport, un grand jeu de l'oie.

Sécurité publique

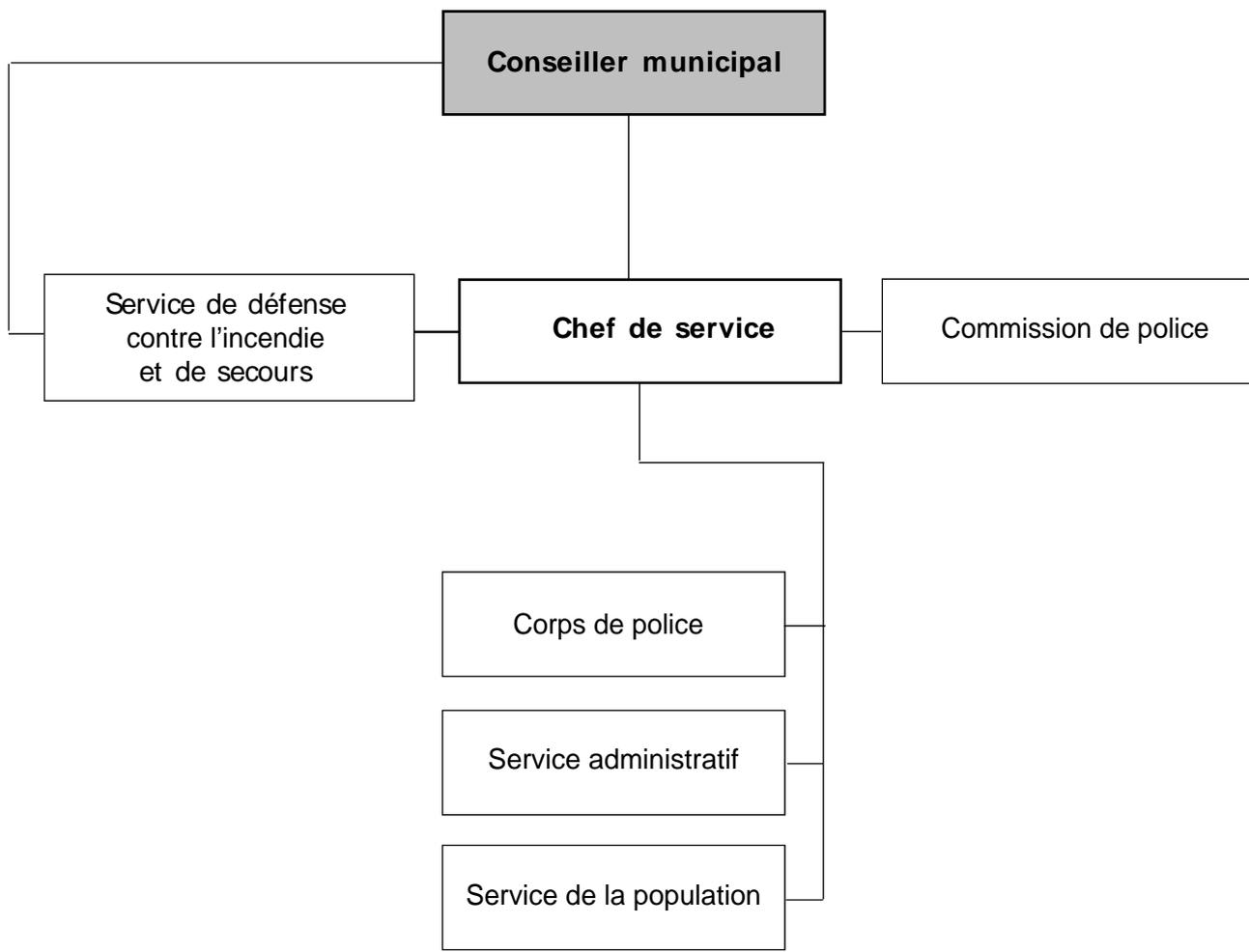


Directeur :

M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Chef de service :

M. Christian SECHAUD



Sécurité publique

La Direction de la Sécurité publique gère les principales activités suivantes :

- Police
 - Interventions diverses
 - Surveillance du trafic
 - Contrôle des champignons
 - Inhumations-incinérations
 - Prévention des accidents
 - Procédés de réclame
- Service administratif
 - Commission de police
 - Amendes d'ordre
 - Police du commerce
- Service de la population

Introduction

Après 12 ans sans aucun changement, ni sur le plan opérationnel, ni sur le plan politique, 2006 est l'année de tous les changements au sein de la Direction de la Sécurité publique.

L'arrivée du nouveau chef de service. M. Christian Séchaud, le 1^{er} janvier, succédant à M. Bernard Bovard, major, a précédé de peu le départ du Conseiller municipal en charge de la Direction.

M. Pascal Petter, radical, devenu secrétaire municipal à Rolle, a ainsi cédé son siège à son suppléant, M. Jean-Jacques Ambresin, socialiste, pour un intérim dès le 1^{er} avril 2006.

Ce dernier ne s'étant pas représenté lors des élections municipales, un troisième Conseiller municipal a repris les rênes politiques de la Direction, dès le 1^{er} juillet 2006, en la personne de M. Olivier Golaz, radical.

Ces changements ne se sont pas traduits sur le terrain par des révolutions ou des bouleversements, mais plutôt par des inflexions et évolutions afin d'améliorer ce qui peut l'être. Le fonctionnement de la Direction étant, dans l'ensemble, satisfaisant, aucune mesure correctrice fondamentale n'a été prise.

Sur le plan de l'efficacité des services et des prestations, l'adéquation des processus aux attentes de la population reste bonne. Le nombre d'interventions se stabilise à un niveau légèrement supérieur à 8 par jour (8.23). Parmi celles-ci, plus d'une intervention et demie (1.61) consiste en une aide directe à la population, soit parce qu'il y a litige, trouble de la tranquillité publique ou demande d'assistance.

Dans le domaine des collaborations, la proportion d'une intervention sur dix effectuée en collaboration avec



des policiers d'autres communes se maintient, ce qui confirme la validité du choix des Municipalités de travailler de façon encore plus étroite par le biais d'une association de communes chargée de gérer la sécurité publique dans l'Ouest lausannois.

Sur le plan politique en 2006, le secrétariat de la Direction de la Sécurité publique a répondu à 5 interpellations.

Une autre évolution doit être signalée dans le domaine de la formation continue. En plus des traditionnels et nécessaires cours consacrés à la législation et au maniement des outils de travail spécifiques aux forces de l'ordre, la police de Renens a organisé, en collaboration avec le service du personnel, un séminaire de formation à la communication. Ce séminaire, réunissant en nombre égal des policiers et des fonctionnaires communaux, a été animé par un formateur extérieur. Les évaluations tant des participants que des chefs de service étant très largement favorables, la décision a été prise d'offrir cette formation à tous les policiers et de la proposer à un cercle plus large de collaborateurs de la commune.

Activité générale du Corps de police

Evolution des effectifs

Quatre policiers ont quitté le corps de police (trois démissions et un départ à la retraite). Dans le même temps, un aspirant a terminé sa formation et deux agents déjà formés

ont été engagés, en provenance respectivement d'une police municipale du canton de Neuchâtel et de la police ferroviaire.

En parallèle, trois aspirants (deux hommes et une femme) ont débuté leur formation en mars 2006 et rejoindront les rangs de la police municipale en mars 2007. En prévision de l'avenir, 2006 est aussi marqué par la mise en œuvre d'un processus de recrutement de nouveaux aspirants. Quatre nouveaux engagés débiteront leur école en mars 2007 pour le compte de la commune de Renens. Ce très important effort de recrutement devrait permettre d'atteindre en mars 2008, pour la première fois, le nombre de 31 agents. Ce nombre est exactement celui qui est prévu dans les décisions d'organisation.

S'agissant des gardes de police, un nouveau garde a été engagé le 1^{er} février 2006. Il compense les diminutions de taux d'activité de deux autres gardes de police. Notons au passage que la dénomination de leur fonction change sur le plan romand et que les gardes deviennent désormais des «assistants de police».



Evénements particuliers

Le 12 mars 2006, trois policiers ont interpellé trois jeunes hommes en état d'ivresse qui avaient commis des dommages dans le passage souterrain de la gare de Renens. Au cours de l'interpellation, alors que le ton montait entre les protagonistes de l'affaire, un agent a décidé de met-

tre à terre un des trois jeunes gens afin de pouvoir prêter assistance à ses collègues. Le policier n'est pas parvenu à maîtriser son geste et la tête du jeune homme, âgé de 20 ans, a heurté le sol, lui occasionnant des blessures au visage et à deux dents. Le juge d'instruction a ouvert une enquête pénale suite aux dépôts de plaintes pénales du blessé et des agents.

Le 19 août 2006, un jeune homme a perdu la vie après être monté sur un wagon-citerne stationné sur les voies de chemin de fer à Renens. Il semble qu'après avoir passé une partie de la soirée d'un côté de la voie ferrée, deux jeunes hommes ont voulu rejoindre des amis situés de l'autre côté des rails et ont choisi de traverser les voies plutôt que de prendre le passage sous-terrain. L'un d'eux a alors décidé de monter, par curiosité, sur un wagon-citerne. Il s'est électrocuté au contact de la ligne électrique CFF.

Le dimanche 8 octobre 2006 vers 01 h 30, un grave accident de la circulation s'est produit sous le tunnel du 1^{er}-Août où un véhicule a pris feu (photo ci-dessus). Un homme a utilisé deux extincteurs afin d'éteindre la voiture en cause, totalement démolie. Le conducteur âgé de 26 ans, qui n'était qu'au bénéfice d'un permis d'élève conducteur, se trouvait sous l'influence de l'alcool (2.30 ‰) et a été blessé à la tête. Son passager (âgé de 25 ans), a également été blessé à la tête. Ce sont des passants qui ont sorti ces accidentés de leur véhicule.

Les habitants de l'immeuble de la rue des Alpes 6B ont été évacués le 13 octobre 2006 suite à un incendie, vraisemblablement d'origine criminelle, qui a pris dans l'ascenseur au rez-de-chaussée. Le feu a complètement détruit l'ascenseur et noirci une



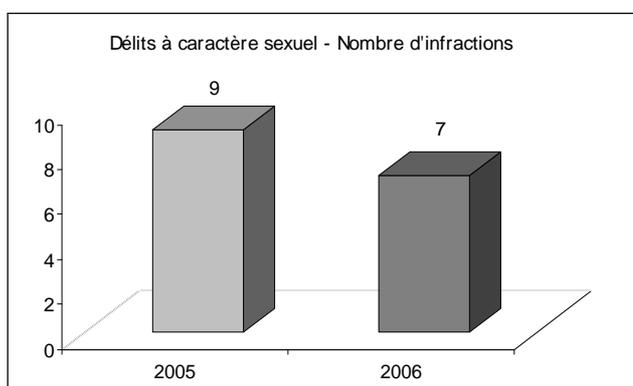
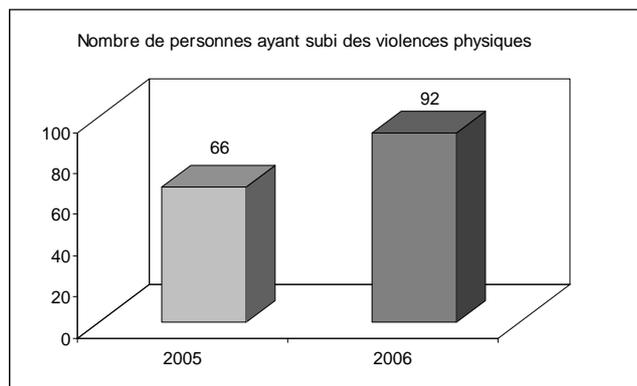
Dimanche 8 octobre 2006
Accident de la circulation
Tunnel du 1^{er}-Août

bonne partie de la cage d'escaliers ainsi que certains appartements situés au-dessus. Le personnel des ambulances USR a prodigué les premiers soins à 6 personnes qui ont été incommodées par les fumées. 12 gendarmes ont rejoints les services de police rennais sur les lieux pour reprendre cette affaire en mains et participer au dispositif.

Agressions

L'évolution du nombre de personnes ayant subi des violences physiques (voies de fait, lésions corporelles, etc..) est proportionnelle au nombre de cas annoncés à la police. Cela signifie que les personnes victimes d'actes contre leur intégrité physique sont plus nombreuses à alerter la police. Cela étant, avec un total de 60 interventions en 2006, la proportion est d'un cas de violence tous les 6 jours (en moyenne), ce qui reste relativement faible.

Dans un autre registre, le nombre de délits à caractère sexuel reste stable. Une série de trois cas d'attouchements en rue a eu lieu durant l'été. Un renforcement de la présence policière dans le quartier concerné semble avoir suffi à dissuader l'auteur de récidiver.



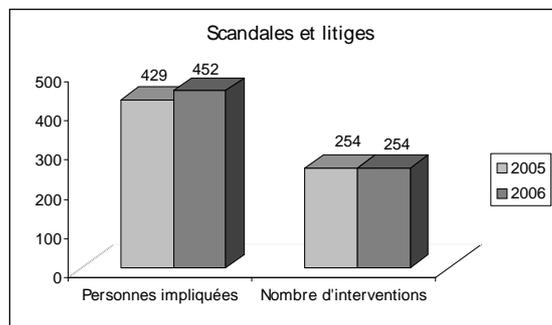
Prostitution

Sous la direction du sergent chargé des questions de prostitution, les agents renonais ont effectué 4 contrôles dans les 8 salons (appartements ou bars) dans lesquels des personnes s'adonnent à la prostitution. 19 personnes en situation irrégulière ont été interpellées.

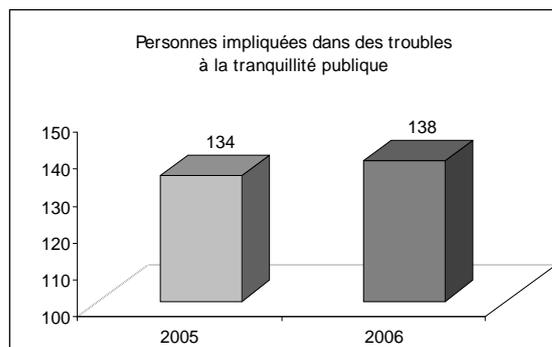
Par ailleurs, l'attention soutenue portée à ces questions a permis de mettre la main sur un ressortissant brésilien fournissant des faux papiers à des prostituées. Cette affaire a été transmise à la police de Sûreté vaudoise, seule à même d'enquêter dans ce domaine.

Le contrôle de cette activité s'inscrit dans la volonté manifestée par l'adoption de la loi vaudoise sur la prostitution, laquelle a pour but de s'assurer que les personnes qui s'adonnent à cette activité le font sans y être contraintes et sans que les revenus alimentent les caisses d'organisation criminelles.

Scandales, litiges et troubles de la tranquillité publique



Les scandales, litiges et autres troubles de la tranquillité publique constituent une part importante des interventions pour lesquelles la population sollicite la police. En effet, la gêne pour les habitants est souvent très importante et il est souvent nécessaire de faire preuve d'une certaine fermeté pour faire cesser le trouble.

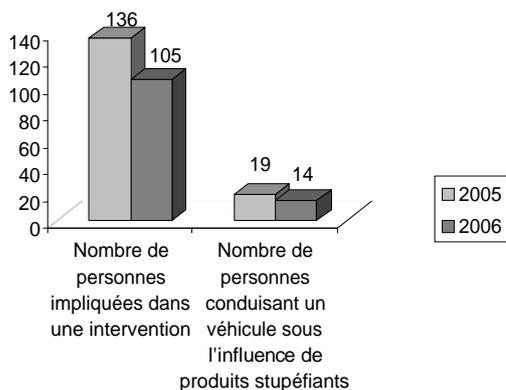


Dans la grande majorité des cas, ces événements ne font pas l'objet de dénonciations sur le plan pénal. Au contraire, ces cas sont souvent traités par la commission de police, organe de justice communal.

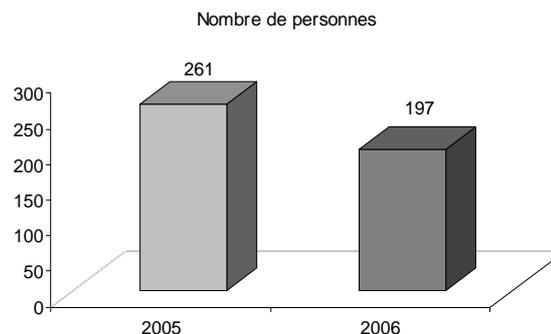
Drogue

La police municipale ne dispose que de la compétence de dénoncer les détenteurs et consommateurs de produits stupéfiants. Dans tous les autres cas, c'est la police de Sûreté qui enquête.

A ce sujet, les agents renonais ont décelé plusieurs cas de trafics. Deux de ces cas ont permis l'interpellation de plusieurs personnes vendant des produits stupéfiants depuis le territoire communal.



Malaises ou chutes à domicile ou sur la voie publique et demandes d'assistance



Ces interventions, à caractère social, constituent une part importante des demandes adressées par la population aux services de police. Dans la très grande majorité des cas, ces appels à l'aide parviennent à la police lorsque les autres services ne sont plus disponibles, essentiellement la nuit et durant les jours fériés.

Avec 197 interventions, le nombre d'interventions de ce genre reste très élevé.

Vols

L'augmentation du nombre de cambriolages ou de tentatives s'explique par la présence de bandes de cambrioleurs ayant sévi dans l'arc lémanique durant les mois de novembre et décembre.

Les agents renonais ont mis en fuite une de ces bandes à la hauteur de

la rue du Bugnon. Ces cambrioleurs ont été interpellés par les gendarmes à Genolier.

Les autres catégories de vols sont stables, pour ce qui est des vols simples, et même en diminution s'agissant des vols en relation avec des véhicules.

Ecoles et préaux

Les policiers ainsi que les assistants de police ont pour mission générale d'être attentifs aux problèmes sécuritaires qui peuvent se poser aux abords des écoles.

Des actions plus ponctuelles et ciblées ont également été menées, notamment à la rentrée scolaire, avec la distribution de prospectus à l'intention

des parents et des élèves rappelant les bons comportements à adopter.

Dans l'ensemble, la situation portée à la connaissance de la police de Renens peut être qualifiée de relativement calme.

La collaboration avec le corps enseignant est tout-à-fait excellente, dans le respect réciproque des compétences propres à chacune des corporations.

Mises en cellule et privations de liberté

Avec une moyenne de 4 mises en cellule par mois, en diminution par rapport à l'année précédente, le nombre de privations de liberté, à des fins de mise à disposition de la justice ou dans le but d'éviter la récidive en matière de trouble à l'ordre public, reste faible.



Prévention et collaborations avec les autres services de la ville

Au-delà des statistiques qui reflètent principalement les activités dans le domaine de la répression, une grande partie du travail de la police municipale est constituée de tâches qui ne peuvent que difficilement être mesurées par des chiffres.

- assurer une présence sur la place de la gare et ses alentours de façon à diminuer l'insécurité.
- travailler en collaboration avec les services de la commune afin de les aider à faire respecter la loi (concierges d'écoles, etc..).

Regroupées sous les vocables de «prévention» et de «dissuasion», ces actions consistent notamment à:

- mettre sur pieds des dispositifs de sécurité lors de grandes manifestations à Renens.
- être en contact fréquent avec les commerçants et avec les tenanciers d'établissements publics.
- organiser des patrouilles pédestres sur l'ensemble du territoire et, plus particulièrement, dans le centre-ville.

Cette dimension de «contacts» est l'élément fort d'une police de proximité moderne. Elle prend les formes les plus diverses et les plus quotidiennes, du simple entretien avec une personne âgée à la recherche du domicile d'un enfant égaré.



Accidents

Avec un nombre total d'accidents stable ou presque, les routes renanaises restent sûres. La diminution du nombre d'accidents avec constat de police est la preuve du manque de gravité des accrochages survenus à Renens.

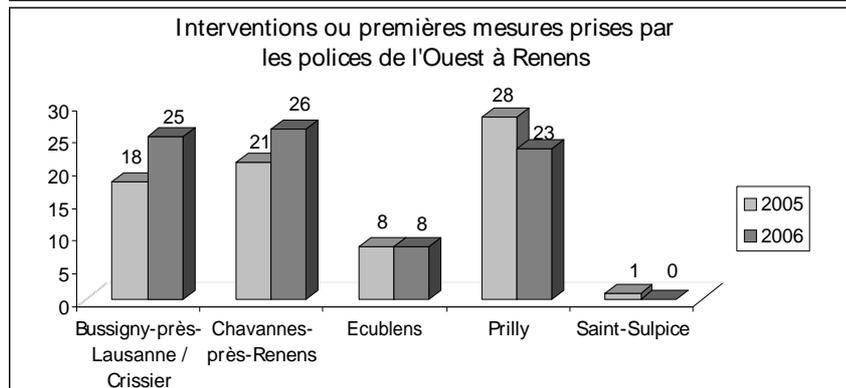
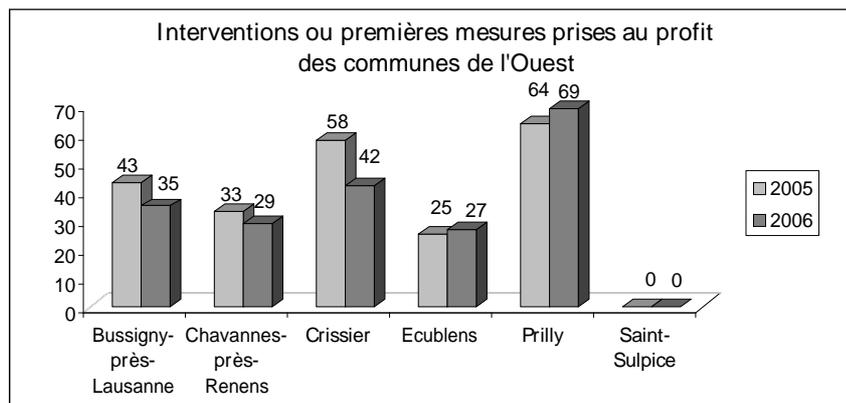
Dans le même temps, le nombre de blessés ne diminue que d'une unité pour atteindre un niveau particulièrement bas (1 blessé tous les 10 jours). La répartition géographique des accidents fait l'objet d'un graphique particulier.

Ivresses

Les ivresses non qualifiées jusqu'à 0.79 ‰ sont dénoncées à la Préfecture. Les ivresses qualifiées dès 0.80 ‰ sont dénoncées au Juge d'Instruction.

L'action de la police municipale dans le domaine de la prévention des accidents de la route par l'interpellation de conducteurs circulant dans un état physique ne leur permettant pas de le faire reste toujours très importante.

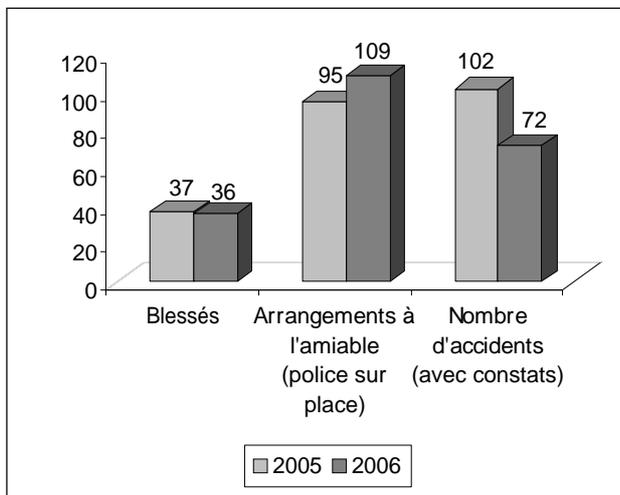
Elle a probablement une influence sur la diminution du nombre de blessés dans des accidents de la route, encore que cela ne soit pas mesurable.



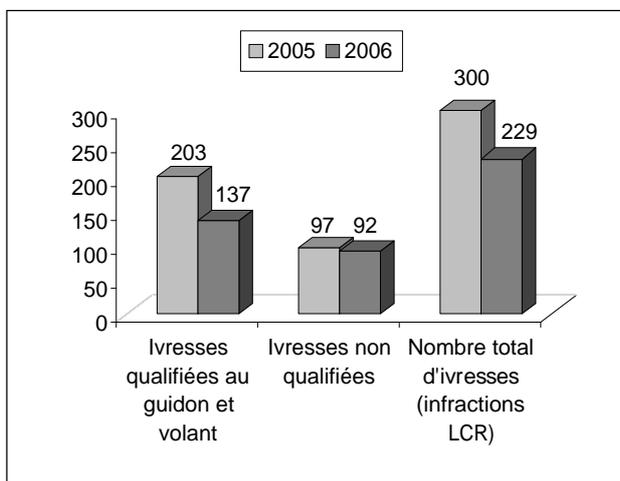
Prévention dans les écoles

Entre le 25 septembre et le 6 octobre 2006, deux agents se sont rendus dans les classes enfantines, première et deuxième année primaire afin d'informer les enfants sur les dangers de la route et de la circulation.

Au total, ce sont 951 élèves répartis dans 49 classes qui ont bénéficié de ces cours.



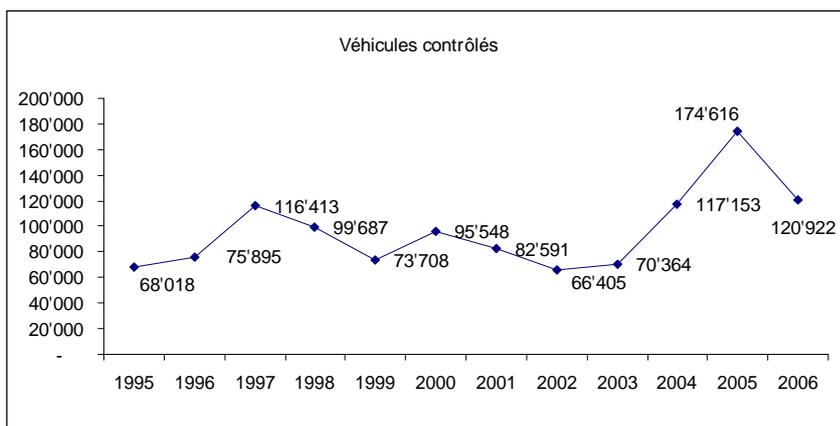
5 septembre 2006
Accident à la rue de Lausanne



Radar mobile

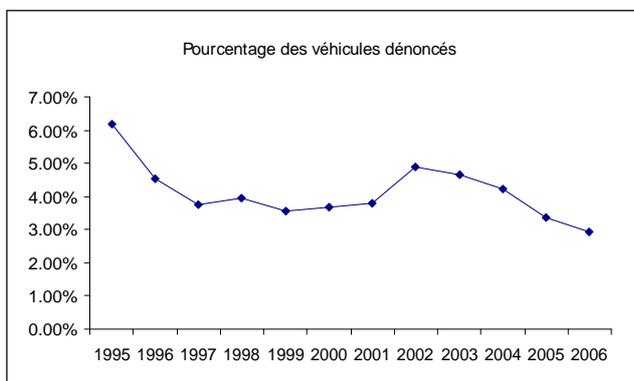
	2005	2006
Nombre de contrôles	380	262
Heures de contrôle	570	393
Véhicules contrôlés	174'616	120'922
Véhicules en infraction	5'872	3'549
Pourcentage des véhicules dénoncés	3.36%	2.93%

La diminution du nombre de véhicules contrôlés s'explique par une diminution du nombre d'intervenants chargés de procéder aux contrôles. Auparavant, les chefs et sous-chefs de brigades effectuaient des contrôles. Cela s'est fait dans une moindre mesure en 2006.



Un nombre très restreint de rues renanaises dépasse les 3% d'infractions. Le chemin de Borjod (8.97%), l'avenue du Temple (6.81%), le chemin du Carroz (5.77%) et la rue de Lausanne (5.68%) sont les voies de circulation où la police enregistre les plus grandes proportions d'excès de vitesses. Trois de ces rues sont situées dans des zones limitées à 30 km/h.

En 2006, dans la zone 30 km/h, la proportion des véhicules en infraction était de 6.63 % alors que pour le reste des rues limitées à 50 km/h, le pourcentage des véhicules en infraction était de 2.83 %.



Entre 2005 et 2006, le pourcentage des véhicules en infraction sur le territoire de la commune a baissé alors que dans la zone 30 km/h la proportion d'infractions a augmenté.

Surveillance automatique du trafic (SAT)

Les statistiques montrent que le nombre d'heures de présence des appa-

reils et de véhicules contrôlés restent stables. Dans le même temps, la proportion de véhicules en infraction reste elle aussi stable, à un niveau très faible. Cela montre que les utilisateurs respectent les signaux lumineux, au moins lorsque ceux-ci sont équipés de moyens de contrôles.

Procédure sur les amendes d'ordre (LAO)

La police de Renens délivre une moyenne de 35 amendes d'ordre par jour, 17 pour des fautes de stationnement et 18 pour des fautes de circulation.

Ce nombre peut être qualifié de faible et dénote d'une certaine modération dans la poursuite des infractions à la loi sur la circulation routière. Répartition des infractions par catégorie

	2005	2006
Stationnement ..	6'382	6'210
Circulation	7'995	6'425
Autres fautes.....	155	152
Total.....	14'532	12'787

Service administratif

Commission de police

Depuis le 1^{er} octobre 2004, les communes sont compétentes pour réprimer les infractions aux défenses publiques. Dans la majorité des cas, les dénonciations qui parviennent au service administratif consistent en des passages ou des stationnements de véhicules sur des territoires privés.

Le nombre de ces cas a passé de 0 en 2003, 197 en 2004, 1199 en

Cas traités	2005	2006
1. Stationnement	2'279	2'428
2. Circulation	1'592	1'305
3. Infractions aux règlements communaux	320	281
4. Code rural et foncier	1'199	1'080
Totaux.....	5'390	5'094

Feux

	2005	2006
Véhicules contrôlés	2'671'530	2'567'738
Nombre d'heures de contrôle	8'496	8'352
Véhicules en infraction	627	536
Pourcentage des véhicules en infraction....	0.023	0.021

2005 et 1080 en 2006. Ils représentent désormais 21% des cas traités par la commission de police.

Au final, l'augmentation des tâches est de 33% par rapport à 2003, ce qui s'est traduit par une mise en difficulté du fonctionnement de la commission de police. Afin de pallier ce problème, une collaboratrice, travaillant déjà à temps partiel au sein du service de la sécurité publique, s'est vue offrir une augmentation de son temps de travail de 30%, durant la fin de l'année 2006. L'effet s'étant révélé très positif, la solution est reconduite de façon pérenne dès le début de l'année 2007.

L'année 2006 est aussi caractérisée par une augmentation de 60% du nombre de personnes convoquées en audiences de la commission de police. Cette hausse s'explique par une volonté renforcée d'écouter les justiciables lorsque ceux-ci s'opposent à la sentence de la commission de police et par une évolution de l'attitude des contrevenants toujours plus procéduriers. Bien que consommatrice de temps, cette activité de proximité est essentielle pour une perception adéquate de la situation.

Relevons enfin que la commission de police traite en moyenne 23 cas d'infractions par jour ouvrable de travail. Le traitement de ces cas nécessite, à chaque fois, de petites enquêtes afin de vérifier la pertinence des sanctions prononcées.



	2005	2006
Audiences de la Commission de police	15	21
Personnes convoquées ..	62	100
Montants encaissés :		
· Amendes		
- infractions DCR	Fr. 260'340.00	
- infractions aux règlements communaux et dénonciations sur le domaine privé	Fr. 114'070.00	
· Frais	Fr. 206'127.96	
Total	Fr. 580'537.96	

Signalisation routière

Plusieurs aménagements importants concernant les voies de circulation ont été mis en œuvre en 2006.

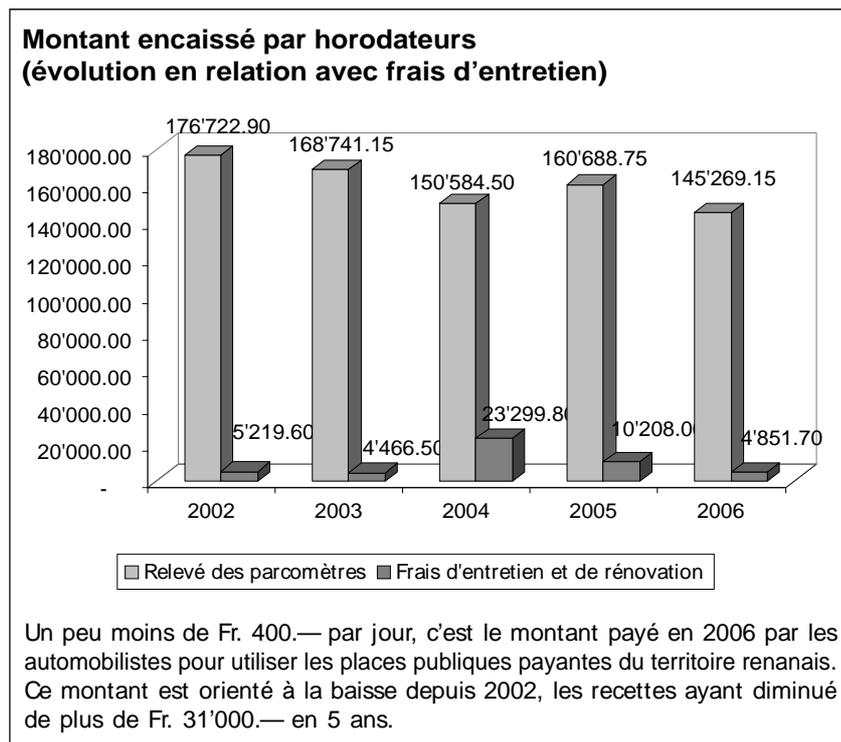
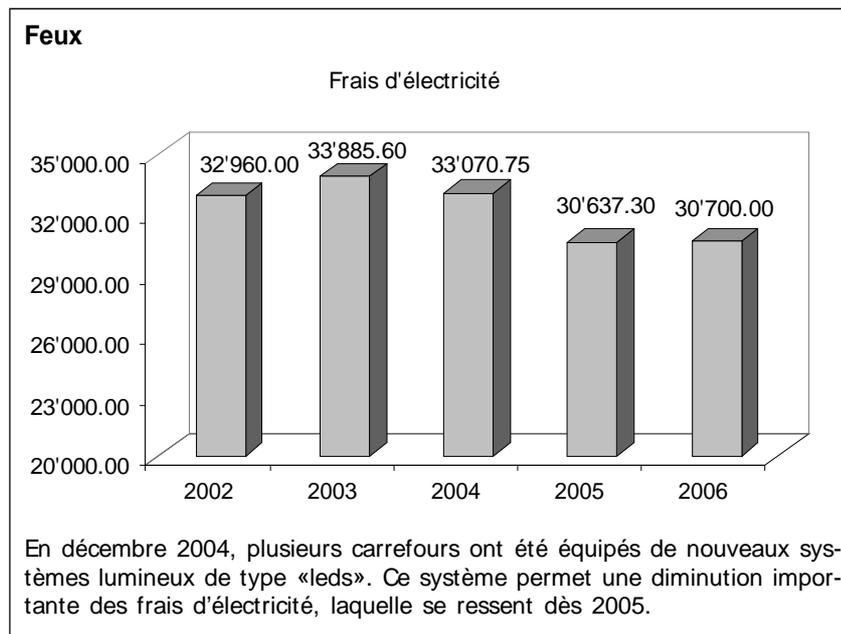
A la rue du Simplon 7, un passage pour piétons avec refuge a été créé devant le collège du Simplon. La sécurité des enfants et des usagers en est améliorée.

La signalisation lumineuse à l'avenue du Censuy a été supprimée, remplacée par un passage pour piétons surélevé à l'intersection de la zone mixte «piétons – bus» de la rue du Caudray et de l'avenue du Censuy. La sécurité des enfants en est améliorée.

Remplacement des lampes à incandescence par des installations à leds sur le carrefour de la rue de l'Avenir et de la rue de Lausanne qui permet une économie de 50 % d'électricité sur cette intersection.

Réparations

	2005	2006
Total des dommages sur bornes et diverses signalisations	Fr. 20'931.50	Fr. 20'289.60
Facturation aux auteurs des dégâts.....	Fr. 11'654.55	Fr. 11'455.50



Documents d'identité

Au cours de l'année 2006, 1'122 passeports et 1'245 cartes d'identité ont fait l'objet d'une demande au poste de police.

Police du commerce

Le nombre d'établissements exploités en 2006 sur le territoire de la commune n'a pas évolué puisqu'il se maintient à 60, toutes catégories confondues. Une nouvelle dynamique d'ouverture d'établissements semble se faire jour au centre-ville, notamment avec l'ouverture, en novembre 2006, du café-bar Zig-Zag, lequel attire une clientèle jeune et éclectique.

Taxes et émoluments

	2005	2006
Appareils automatiques	Fr. 4'367.75	4'600.00
Etablissements publics	Fr. 20'250.00	20'850.00

Marché

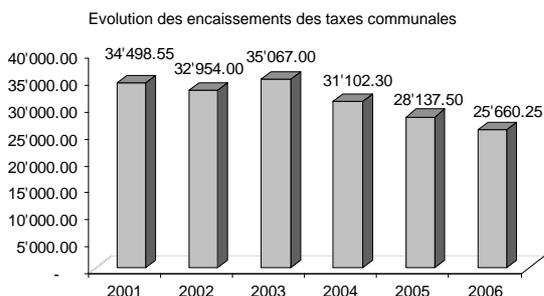
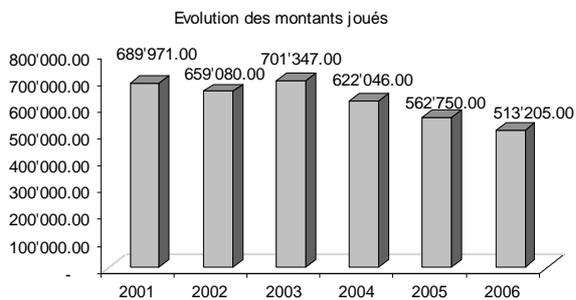
Le marché de Renens est sous la surveillance de l'inspecteur de la police du commerce, lequel est secondé dans cette tâche par les assistants de police. Ils s'assurent que cette manifestation hebdomadaire se déroule dans la bonne humeur, en veillant notamment à organiser un placement judicieux des étalagistes.

Parallèlement à l'activité économique précitée, la police du commerce, conformément aux délégations de la Municipalité, a autorisé l'organisation de nombreuses manifestations et a également participé à l'élaboration de certaines d'entre-elles, notamment la Fête de printemps, le Festival de théâtre en herbe et le Marché de Noël.

Loteries - Tombolas

Durant cette année, 11 tombolas, 4 loteries et une roue de la fortune ont été organisées à Renens, représentant un chiffre d'affaires total de Fr. 37'944.00. Seules les tombolas donnent le droit à la perception d'une taxe communale et le montant total encaissé pour ces dernières s'élève à Fr. 947.20. Il convient de relever que le nombre de loteries organisées à Renens est resté stable ces dernières années, malgré la concurrence toujours plus accrue de la «Loterie Romande».

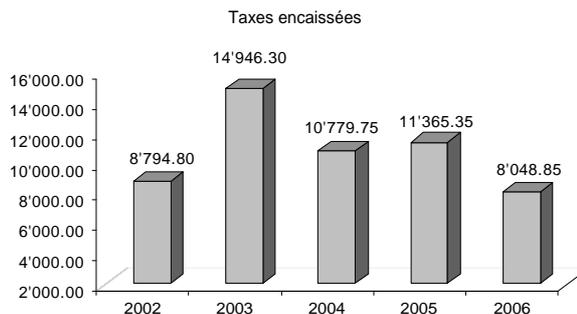
Lotos



Taxe sur les divertissements

Le secrétariat de police délivre et contrôle les billets d'entrée pour les spectacles et manifestations qui se déroulent sur le territoire communal. Il est à relever que les sociétés locales ou d'utilité publique ne sont pas soumises.

Le montant encaissé est à son plus bas niveau des 5 dernières années.



Office des inhumations

Au cours de l'année 2006, la Direction de la Sécurité publique a pris en charge les factures de 6 défunts dont les familles ne pouvaient s'acquitter des frais d'inhumation en raison de difficultés financières. Elle s'est acquittée seulement du forfait social. Le montant total s'élève à Fr. 7'974.25.



Le marché du samedi matin

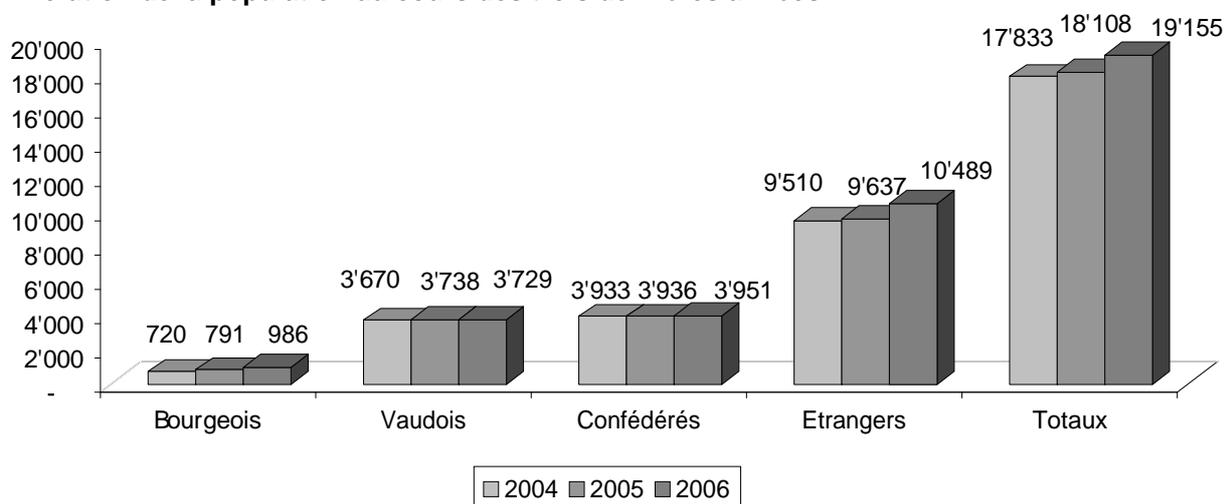
Service de la population

Mouvement de la population

Population résidante réelle, selon le sexe et l'âge

	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Bourgeois	357	403	111	115	986
Vaudois	1'410	1'854	235	230	3'729
Confédérés	1'516	1'868	278	289	3'951
Etrangers	4'456	3'809	1'090	1'134	10'489
Totaux	7'739	7'934	1'714	1'768	19'155

Evolution de la population au cours des trois dernières années



Service de défense contre l'incendie et de secours

A la suite des départs et réincorporations enregistrés en cours d'an-

née, 75 personnes étaient encore incorporées au 31 décembre.

Effectif

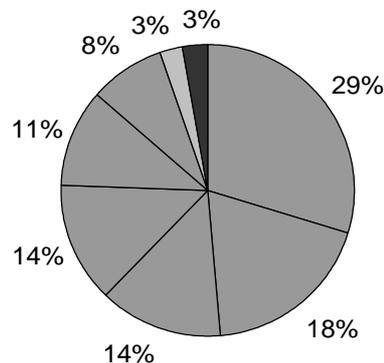
L'effectif du Bataillon au 1^{er} janvier était de 110 officiers, sous-officiers et sapeurs.

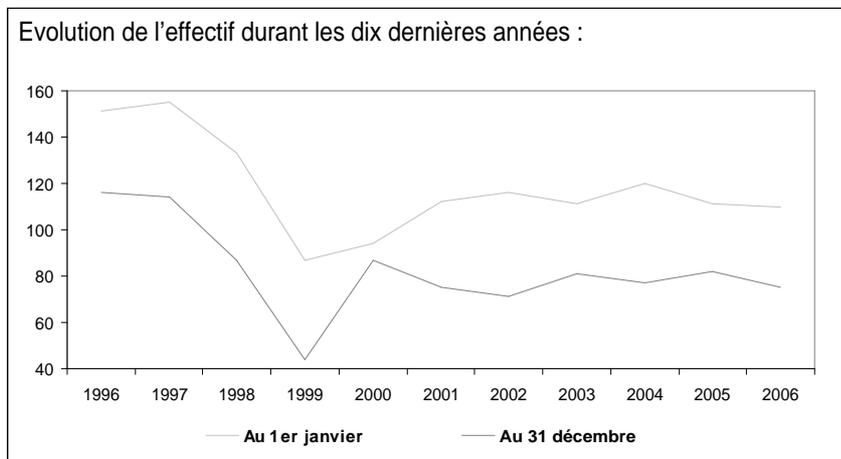


Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers Secours (DPS), fixé par l'ECA à 30 personnes, notre SDIS comprend 30 porteurs d'appareils respiratoires et 24 chauffeurs.

37 départs ont été enregistrés, pour les motifs suivants :

- Changements de domicile (11)
- Causes professionnelles (7)
- Raisons personnelles (5)
- Raisons de santé (5)
- Absents lors de la journée obligatoire de l'ECA (4)
- Inaptitudes au service (3)
- Départ à l'étranger (1)
- Retraite (1)





- 6 exercices pour porteurs d'appareils respiratoires isolants (PARI)
- 4 exercices de formation pour les nouveaux porteurs d'appareils respiratoires isolants (PARI)
- 4 exercices pour la formation des employés communaux
- 5 exercices pour la formation du tonne-pompe
- 4 cours de cadres officiers, dont 1 DPS
- 3 cours de cadres sous-officiers, dont 1 DPS
- 3 cours pour candidats sous-officiers

Activités

S'agissant de la mission principale du SDIS, 168 interventions ont été effectuées, chiffre en légère augmentation par rapport aux dernières années. Les feux les plus importants ont touché des immeubles locatifs, nécessité à plusieurs reprises l'évacuation de leurs habitants et occasionné quelques blessés, la plupart sans gravité.

Six passionnés ont entrepris la restauration complète de l'ancienne pompe à bras de la commune, construite en 1871. Plus de 1'400 heures de travail y ont été consacrées, effectuées bénévolement. Ce magnifique engin a été inauguré et présenté à la population le 7 octobre 2006, jour de la traditionnelle revue du Bataillon.

Cette revue, dont le thème était «les pompiers à travers les siècles», a permis à un public nombreux et intéressé de suivre trois interventions sur feux réels effectuées par des détachements du 19^{ème}, 20^{ème}, et 21^{ème} siècle, avec le matériel et les tenues de l'époque.

La mise à disposition du SDIS d'un tonne-pompe neuf par l'Etablis-



Ancienne pompe à bras

ment cantonal d'assurance (ECA), le 1^{er} novembre, constitue le troisième événement marquant de l'année. Grâce aux nombreuses heures de formation effectuées avant les fêtes, ce véhicule, qui dispose des dernières technologies en matière de lutte contre le feu, a été mis en service le 16 décembre 2006. Et il n'a pas dû attendre longtemps pour effectuer son baptême du feu, puisqu'il a été engagé avec succès à plusieurs reprises lors des sinistres de fin d'année.

Enfin, lors de l'assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), le 29 avril 2006 à Gland, deux équipes et un concurrent individuel ont participé aux traditionnels concours cantonaux. L'équipe du combiné et celle de la motopompe se sont classées au 3^{ème} rang dans leur catégorie respective et le sapeur 12^{ème} lors de l'épreuve du gymkhana.

Quant à la participation du SDIS au Téléthon, la présence d'une douzaine de sapeurs-pompiers bénévoles a permis de récolter, en collaboration avec ses partenaires de la Protection civile, Fr. 8'000.—.

Services

En 2006, 1118 services ont été effectués. Ils se répartissent comme suit :

- 168 interventions
 - 163 à Renens
 - 5 à Prilly
- 38 exercices
 - 3 exercices de bataillon
 - 6 exercices de compagnie, dont 3 DPS

Interventions

Si le nombre total d'interventions a légèrement augmenté, celui des feux a reculé par rapport à 2005. Alors qu'ils étaient en baisse depuis quelques années, les déclenchements d'installation de détection automatique (alarmes automatiques) ont progressé de 8%. Quant aux pollutions sur route, nouvelle compétence attribuée à notre SDIS dès le 1^{er} janvier 2006, elles n'ont occasionné que 4 sorties.

Outre l'accident du 8 octobre 2006 sous le tunnel du 1^{er}-Août et le feu du 13 octobre 2006 dans l'ascenseur d'un immeuble de l'avenue des Alpes déjà évoqués dans le chapitre consacré à Police-secours, voici les autres interventions qui ont été effectuées :

- Le 8 décembre à 18 h 25 à l'avenue du Léman, en face de la piscine, un véhicule utilitaire stationné contre la station électrique «Ampère» est totalement embrasé. De l'essence enflammée s'écoule, menaçant un deuxième véhicule stationné à une vingtaine de mètres, et les flammes lèchent la station électrique. La borne-hydrante la plus proche étant située à quelques centaines de mètres, une importante conduite d'alimentation doit être déployée. Le portance parvient tout de même à garder le feu sous contrôle durant ce laps de temps, grâce aux 1'800 litres d'eau du tonne-pompe.
- Le 29 décembre à 22 h 43 à l'avenue de la Piscine 10, un sapin de Noël s'embrase alors que les deux locataires, des personnes âgées, se sont assoupies. Réveillées par le sinistre, l'une d'entre elle se brûle aux avant-bras en tentant

de l'éteindre et la seconde est intoxiquée par la fumée. Elles ont limité le développement du feu mais ont dû être conduites au CHUV en ambulance.

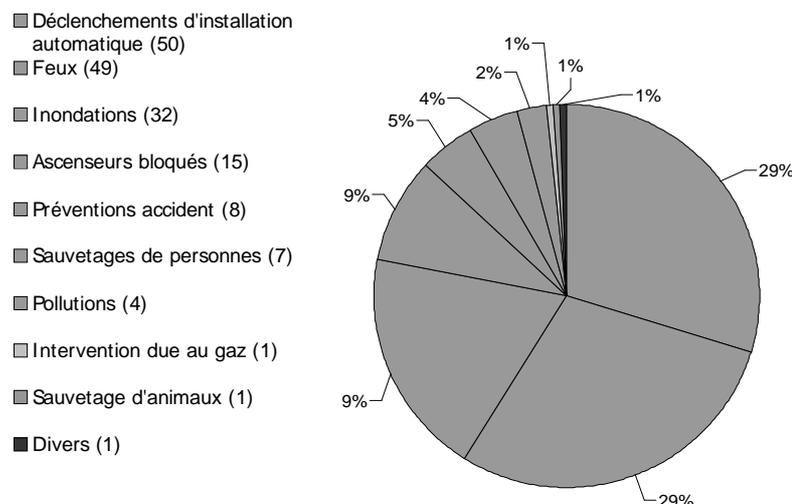
- Enfin, parmi les interventions plus anecdotiques, il peut être cité l'évacuation de 15 kg de denrées avariées d'un congélateur en panne depuis plusieurs semaines sur un balcon, le 17 août à l'avenue de l'Eglise-Catholique 1. L'odeur était telle que les intervenants ont dû s'équiper d'appareils respiratoires pour effectuer ce travail peu ragoutant.

Instruction

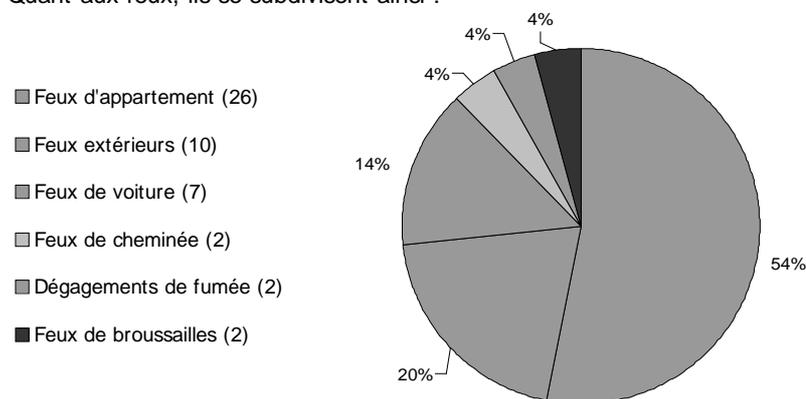
L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction du degré de formation des sapeurs et des cadres selon le thème annuel fixé par l'ECA, à savoir pour l'année écoulée l'hydraulique.

- Exercice des compagnies
Les compagnies I et II ont suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants : sauvetage, extinction et utilisation de la radio. En novembre, la compagnie I a participé à un exercice supplémentaire, consacré au nouveau tonne-pompe, aux nouvelles règles d'utilisation des canaux radios et aux feux intérieurs.
- Formation des nouveaux sapeurs-pompiers
18 recrues ont débuté leur carrière par deux jours de formation de base organisés par l'ECA, avant de suivre une formation complémentaire dispensée par nos soins lors de trois exercices.
- Cours de cadres
4 cours de cadres pour officiers nous ont permis d'approfondir nos connaissances techniques et hydrauliques. Les thèmes suivants ont été abordés : l'engagement du tonne-pompe en aspiration avec des débits importants, le nouveau réseau radio, l'utilisation de l'appareil de mesure des gaz Miniwarn ainsi que la leçon type avec le tonne-pompe 2000.
Lors des cours de cadres pour sous-officiers ; nous avons traité les thèmes suivants : les directives cantonales DCH, la mission du DPS, l'utilisation du «Pro/pack» - une nouvelle lance à agent mouillant - et la ventilation.

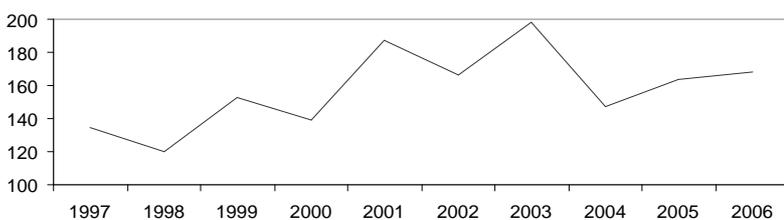
Les 168 sorties effectuées en 2006 se répartissent comme suit :



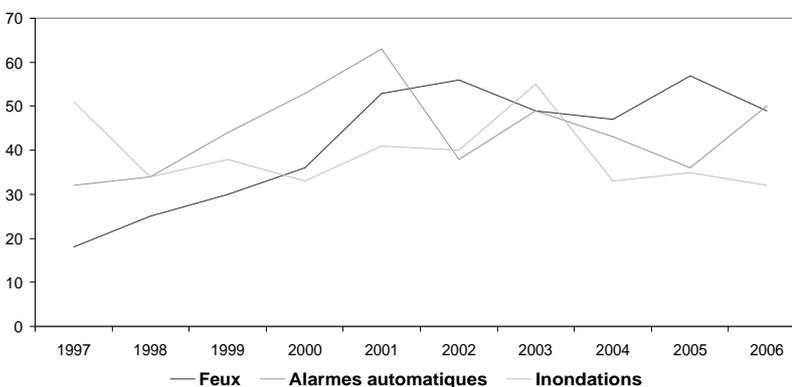
Quant aux feux, ils se subdivisent ainsi :



Evolution du nombre d'alarmes durant les dernières années :



Evolution des différents types d'intervention :



- Formation des spécialistes (Porteurs d'appareils respiratoires isolants [PARI] et chauffeurs)

Les porteurs d'appareils respiratoires, tous membres du DPS, participent à 8 exercices spécifiques permettant d'entraîner les automatismes nécessaires à la mise en service de l'appareil respiratoire et du matériel de sécurité, ainsi que le travail avec l'appareil. Les thèmes suivants ont été pratiqués : la recherche de personnes, la reconnaissance en milieu hostile, l'utilisation de l'Autoroll et l'extinction.

Quant aux chauffeurs, ils effectuent une heure de conduite par trimestre avec un poids lourd afin de maintenir leur aptitude au volant. En début et en fin d'année, ils ont suivi une formation particulière sur les tonnes-pompes, respectivement l'ancien et le nouveau, afin de maîtriser tant le travail du machiniste que la conduite.

- Instruction cantonale

Chaque année, le personnel suit divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. En 2006, 51 personnes ont suivi 83 journées de cours.

Locaux - matériel - équipement - véhicules

Après chaque utilisation, le matériel est nettoyé, contrôlé, réparé ou remplacé si nécessaire, afin de rester opérationnel en tout temps. Chaque mercredi, plusieurs personnes prennent soin des locaux, des véhicules et de l'équipement.

En 2006, l'ECA a mis à disposition du SDIS :

- 1 tonne-pompe 2000 litres MAN LE 14.280
- 20 paires de bottes en cuir
- 11 vestes feu (Equinoxe)
- 2 radios GP 340
- 1 radio GP 360

Pour sa part, le SDIS a acquis :

- 45 t-shirts «Sapeurs-Pompiers»
- 11 salopettes SP F1
- 8 vestes Parka de sortie pour officiers

Quant aux véhicules, ils ont effectué 482 sorties en 2006 (441 en 2005) et ont parcouru 6'889 kilomètres (7'280 en 2005). Le nombre de kilomètres parcourus reste important et s'explique par les nombreuses heures de formation effectuées successivement sur les deux tonnes-pompes.

Les frais d'entretien et de réparation sont en constante augmentation depuis quelques années, vu qu'à l'exception des voitures de service, les véhicules propriétés de la commune sont tous âgés de plus de 20 ans.

Distinction - promotion - nomination

Avec effet au 1^{er} octobre 2006, l'Etat-major

a nommé à la distinction d'Appointé :
Sap. ARIAS Jorge

a promu au grade de Caporal :

App. WAEBER Pascal
Sap. REGAMEY Rafaël
Sap. RYTER François
Sap. SANDOZ Yan

et a promu au grade de Sergent :

Cpl COCO Antonino

Primes d'ancienneté :

5 ans App. MAQUELIN Jean-Pierre
Sap. CHAPUIS Christian
Sap. CILGI Ali
Sap. NEIMAN Ioulia

10 ans Lt PLANCHEREL Florent
Four. COSIMETTI Sonia
Sgt IMESCH Steve
Sgt KELLER Vincent
Cpl VON GUNTEN Ariane
Sap. ARIAS Jorge

15 ans Plt MASSON Christophe
Sgt BOURQUI Eric
Sgt GUILLET Jean-Pierre

20 ans Plt KOKOT Philippe
30 ans Cap. DUMONT Dominique

Conclusion du Service de défense contre l'incendie et de secours

L'année 2006 aura donc été principalement marquée par la restauration de la pompe à bras, une revue spectaculaire et l'arrivée du tonne-pompe 2000.

La collaboration telle que pratiquée actuellement entre les SDIS de Renens et de Prilly - entités indépendantes dans leur gestion mais qui se forment ensemble et interviennent en commun dès que l'importance de l'événement le nécessite - garantit à un bassin de population de plus de 30'000 personnes (Renens, Prilly et Jouxens-Mézery) des secours efficaces tout en maintenant deux structures d'une taille raisonnable leur permettant d'être composées essen-

tiellement de sapeurs-pompiers volontaires.

Quant à l'avenir, le renouvellement de notre parc automobile constitue le principal objectif des prochaines années, puisque, à l'exception des voitures de service et du tonne-pompe, tous les véhicules ont plus de 20 ans, montrent des signes de faiblesse et deviennent de plus en plus chers à entretenir. Une partie (deux véhicules) le sera par l'ECA, mais le reste devra être assumé par la commune, puisque l'ECA ne finance que le matériel et les frais afférents à ce qu'il assure, les moyens et les coûts dévolus aux autres missions restant à la charge des communes.

Conclusion

La situation générale dans le domaine de la sécurité publique à Renens peut être qualifiée de bonne et les problèmes, inhérents à toute ville de cette dimension, ne sont pas particulièrement graves.

Les effectifs et moyens à disposition sont en adéquation avec les demandes exprimées par la population, grâce aux partenariats entretenus avec les autres services de l'administration communale d'une part, à ceux entretenus avec les polices de la région de l'ouest lausannois d'autre part.

Si, sur les plans politique et opérationnel, des changements de personnes ont eu lieu, ils ne se sont pas traduits par une péjoration de la situation sur le terrain.

L'avenir de la Sécurité publique va se jouer sur la scène politique durant l'année 2007, avec la probable présentation d'un préavis visant à constituer une association de communes chargée de gérer les questions de police et de police administrative pour les huit communes du district de l'Ouest lausannois.

Ce changement, d'importance, aura des conséquences pour le personnel comme pour la structure même de l'administration communale.

Sur le plan de la qualité des prestations, l'objectif reste le même que celui actuellement poursuivi: assurer à la population renanaise une sécurité publique la meilleure possible et participer au développement des projets communaux dans un esprit d'ouverture et de recherches de solutions.

Sécurité sociale



Directeur :

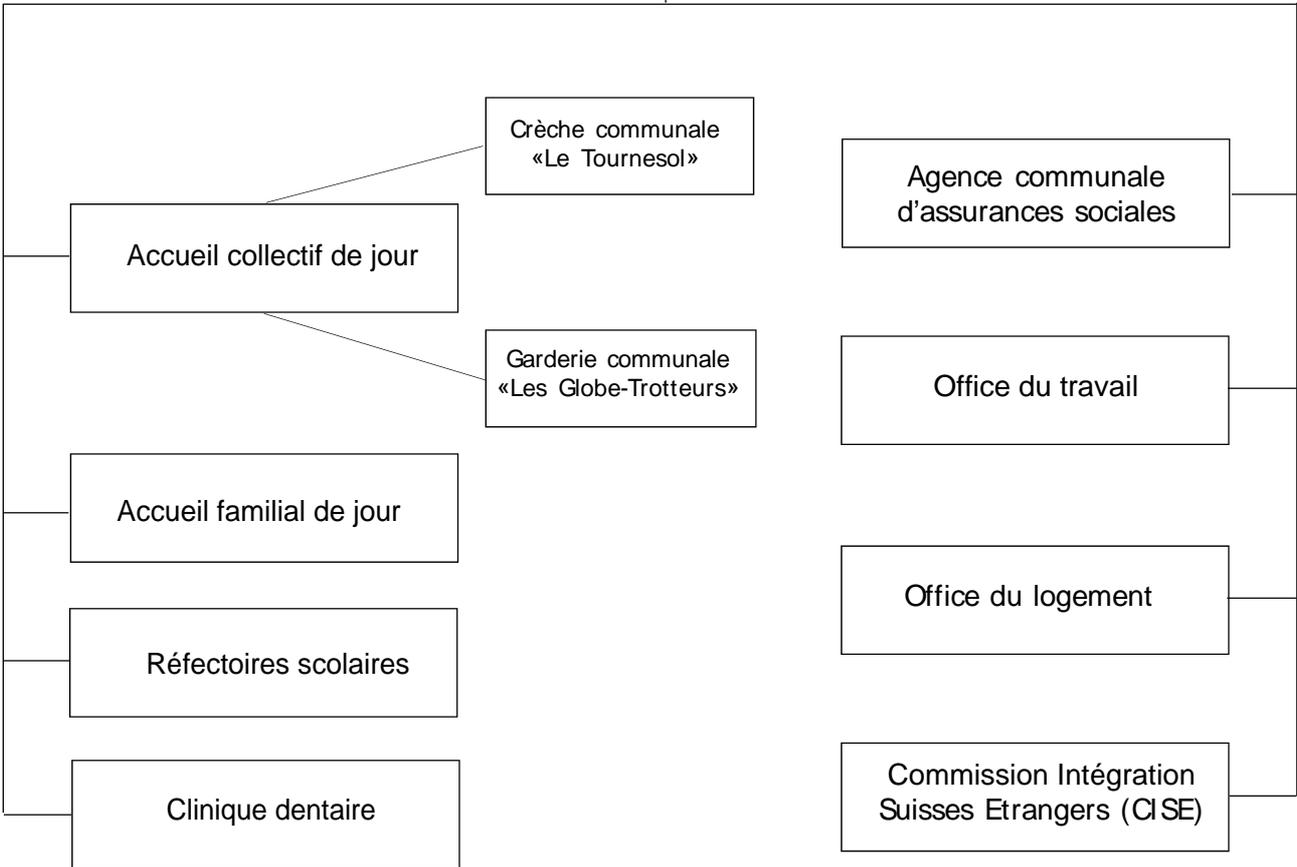
M. Jacques DEPALLENS, Conseiller municipal

Cheffe de service :

Mme Jacqueline SCHWAB

Conseiller municipal

Cheffe de Service



Sécurité sociale

La Direction de la sécurité sociale gère les activités principales suivantes

- Petite enfance
 - Accueil collectif préscolaire (crèche «Le Tournesol» et garderie «Les Globe-Trotteurs»)
 - Accueil familial de jour
 - Relations avec les institutions privées
- Prestations parascolaires
 - Réfectoires scolaires
 - Clinique dentaire scolaire
- Office du travail
- Office du logement
- Agence communale d'assurances sociales
 - Prestations AVS-AI-PC-PCG-subsides
 - Prestations sociales communales diverses
- Intégration des étrangers
- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales
- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)

Introduction

Les faits marquants de cette année ont été :

- l'ouverture d'un nouveau lieu d'accueil collectif préscolaire, «Les Globe-Trotteurs»
- la fête des Aînés

- la mise en place de l'action Bio R+, en faveur des jeunes Renanais sans emploi
- la création et diffusion du film «Demain je vote»

Petite enfance

Le 20 juin 2006, le Grand Conseil vaudois a adopté le projet de loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) dont l'ambition est de développer des places d'accueil en suffisance et accessibles financièrement dans l'ensemble du canton.

Cette loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2007 et ses effets se déploieront progressivement dans le courant de l'année.

Accueil collectif préscolaire - Crèche «Le Tournesol»

La crèche, située au chemin du Château, accueille quotidiennement 18 enfants, de 3 mois à 2 ans et demi. En 2006, le Tournesol a participé aux actions organisées par les lieux d'accueil de la petite enfance, sur le thème de la musique. L'équipe a proposé de nombreuses activités aux enfants et organisé à plusieurs reprises des moments de chants parents-enfants. Des visites inter-garderies ont pu avoir lieu aux P'tits K'lins (Baumettes), à La Roue enchantée (Bobst) et à La Farandole (EFRE).

Ce projet s'est terminé par un après-midi commun à la salle de spectacles

en septembre. Il a réuni 90 enfants autour d'un musicien accompagné par les instruments construits par les enfants durant l'après-midi.

Une conférence a également réuni les différentes équipes éducatives autour du thème de l'agressivité dans les lieux d'accueil.

Le sujet de l'alimentation a aussi été à l'honneur, puisque la crèche a obtenu le label «Fourchette verte junior» et une diététicienne a participé à une réunion de parents.

La deuxième rencontre de parents leur a permis de mieux découvrir la vie quotidienne de leurs petits au Tournesol.

Un souper canadien ainsi qu'une fête de fin d'année ont favorisé les échanges entre les familles.

Les «goûters du monde» se sont aussi poursuivis, une famille apportant chaque mois une recette de son pays ou de sa région.

Une stagiaire de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance et plusieurs jeunes envoyés par l'orientation professionnelle, ainsi que par divers lieux de formation, ont été engagés pour des stages allant de une semaine à six mois.

De plus, la crèche a accueilli 2 personnes dans le cadre d'un emploi temporaire subventionné.

Le Tournesol a accueilli 56 enfants à temps partiel ou à plein temps, totalisant 3'893 journées d'accueil (4'058 en 2005) soit un taux d'occupation de 93,2 % sur l'année. Le revenu moyen des parents était de Fr. 7'419.40.

Accueil collectif préscolaire - Crèche-garderie « Les Globe-Trotteurs »

L'événement marquant de l'année a, sans conteste, été l'ouverture du 2^{ème} lieu d'accueil collectif de jour communal, la crèche-garderie « les Globe-Trotteurs ».

Initié en juillet 2002, ce projet s'est concrétisé d'abord devant le Conseil communal, par un préavis accepté en mai 2005, puis par l'ouverture des «Globe-Trotteurs», le 1^{er} juillet 2006.

L'inauguration officielle a eu lieu le 2 septembre en présence de nombreux invités, dont Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon et le chef du service de protection de la jeunesse, M. Philippe Lavanchy.



Le «Carrefour des chansons», vestiaire ludique des «Globe-Trotteurs», a été réalisé avec la collaboration de Mobiliet et par la souscription de plusieurs donateurs, à l'initiative de deux conseillers communaux, MM. Christian Widmer et Pascal Ruschetta.

Depuis son ouverture en juillet, la garderie a accueilli de nombreux enfants répartis en trois classes d'âge : 3 mois à 18 mois (bébés), 18 mois à deux ans et demi (trotteurs), deux ans et demi à l'âge d'entrée au cycle initial (moyens).

Les enfants ont petit à petit pris leurs marques dans les nouveaux locaux et l'équipe éducative a appris à se connaître et initié la mise en place du projet pédagogique; elle a également participé aux activités communes citées plus haut (musique et conférence).

Une réunion de parents et la fête de fin d'année ont été de belles occasions d'échanges entre toutes les familles.

Sur 6 mois d'ouverture, la garderie a accueilli 68 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 22 nationalités différentes, totalisant 3577 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 81,1 %. Le revenu moyen des parents était de Fr. 6'034.15.



Allocution de Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, à l'occasion de l'inauguration et des portes ouvertes, le 2 septembre 2006



Spectacle de marionnettes à l'occasion des portes ouvertes

Accueil familial de jour

Au cours de l'année, 44 mères d'accueil agréées ont accueilli un total de 194 enfants à la journée ou à la demi-journée, dont 7 enfants domiciliés sur d'autres communes.

Durant l'année, la coordinatrice a eu de nombreux contacts avec les familles d'accueil et les parents, et a été souvent confrontée à des situations sociales difficiles. Le suivi d'une formation continue, organisée par le Service de Protection de la Jeunesse,

lui a permis de remplir au mieux sa fonction auprès des familles.

Comme par le passé, les mères d'accueil ont pu compter sur un appui pédagogique sous forme d'un séminaire et d'un atelier de parole leur permettant de mettre des mots sur leur activité, souvent marquée par l'isolement.

Deux rencontres à thèmes ont également eu lieu, dont l'une réunissant les parents placeurs et accueillants des trois réseaux de l'ouest lausannois. Ces différentes prestations répon-

dent aux besoins exprimés par les mères d'accueil et ont rencontré un vif succès.

Subventionnement de places d'accueil dans des structures privées

La collaboration avec l'EMS «Les Baumettes» pour sa crèche «Les P'tits K'lins» et Philip Morris pour sa crèche «Myosotis» s'est poursuivie à l'entière satisfaction des partenaires concernés. Grâce à ces accords, 17 enfants (11 en 2005) ont pu être accueillis à temps partiel, se partageant les 4 places des «P'tits K'lins» (12 enfants) et les 2 places à «Myosotis» (5 enfants).

Structures d'accueil de la petite enfance gérées par l'EFRE

Trois structures d'accueil Petite enfance, gérées par l'EFRE et subventionnées par la Commune, sont

Chiffres au 31 décembre 2006

	Total	Renens	Crissier
Mères d'accueil en activité	33	26	7
Nouvelles mères d'accueil	5	4	1
Enfants placés	187	132	55
Demandes placement résolues.. ..	194		
Placements non résolus.....	60		
Dépannages d'accueil.....	20		
Enquêtes sociales	8		

	2005	2006
Garderie d'enfants «La Farandole»		
Nombre de journées enfants.....	6985	7819
Renens	6502	7485
Autres communes.....	483	334
Jardin d'enfants « Les Lapins Bleus»		
Nombre de ½ journées enfants	4822	4700
Renens	4141	3987
Autres communes.....	681	713
Jardin d'enfants « Pinocchio»		
Nombre de ½ journées enfants	3706	3690
Renens	3063	2924
Autres communes.....	643	766

ouvertes aux enfants de Renens, dès l'âge de 2 ans et demi. La garderie «La Farandole» propose 20 places pour les pré-scolaires et 24 places d'unité d'accueil pour les écoliers du cycle initial puisque un groupe supplémentaire a été ouvert à la rentrée scolaire 2006-2007.

Les jardins d'enfants «Pinocchio» et «Lapins Bleus» offrent, quant à eux, chacun 15 places.

La Farandole a obtenu le label « Fourchette verte junior » doublé du label « Fourchette verte des tout-petits » en début d'année 2006.

La Commission des garderies et jardins d'enfants de l'EFRE, qui réunit des membres du Comité de l'EFRE, la directrice des lieux d'accueil, la cheffe du service Sécurité sociale et la directrice des lieux d'accueil communaux, s'est réunie à deux reprises, en mars et septembre. Elle a notamment clarifié les procédures de passage des enfants entre le Tournesol et la Farandole et posé les premiers jalons de la collaboration à mettre en œuvre dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), plus particulièrement les réseaux qu'il s'agira de mettre en place.

Jardin d'enfants de Florissant

Le jardin d'enfants de Florissant a accueilli 43 enfants, âgés de 2½ à 4 ans (36 en 2005), dans les locaux de la Grange de Florissant, les mardis, mercredis et jeudis matin de 08 h 45 à 11 h 15 et les jeudis après-midi de 13 h 30 à 16 h 00.

En mars 2006, Mme Tamara Andrade, a remplacé Mme Anny Raboud, éducatrice démissionnaire.

Association «Aux Quatre Coins»

«Aux Quatre Coins» est un lieu d'accueil conçu pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs parents ou d'autres adultes qui les accompagnent, pour que tous se rencontrent librement.

Depuis l'intégration des frais de fonctionnement des structures de ce type dans la facture sociale, en 2004, Renens a maintenu son soutien aux activités des «Quatre Coins», par le biais d'aides administrative ou organisationnelle ponctuelles, en fonction des nécessités, et d'une petite subvention pouvant être accordée pour des projets particuliers.

En 2006, 275 familles rennaises ont fréquenté les «Quatre Coins».

Prestations parascolaires

Réfectoires scolaires

Les deux réfectoires sont ouverts tous les jours durant les périodes scolaires de 11 h 30 à 13 h 45, sauf le mercredi. Une responsable et trois animatrices gèrent les deux structures, en collaboration avec des bénévoles.

Les repas des deux réfectoires sont élaborés par M. Helfenstein boucherie-traiteur à Chavannes-Renens depuis la rentrée scolaire 2006-2007. En 2006, le réfectoire Nord a lui aussi été labellisé «Fourchette verte». Ce label permet de distinguer la qualité de l'alimentation servie dans les restaurants scolaires. Des menus équilibrés sont servis chaque jour aux enfants, menus préalablement approuvés par une diététicienne. Après le repas, une activité est organisée : jeux à la salle de gym (Nord), concours divers, dessins, jeux de sociétés, bricolage et deux nouveautés... un atelier bandes dessinées et un atelier théâtre.

Le réfectoire Nord accueille chaque jour jusqu'à 46 élèves inscrits, à la salle de paroisse du Temple de Renens-Village. Cette année, il a affiché complet deux semaines déjà après la rentrée scolaire 2006-2007.

Le réfectoire Sud peut accueillir jusqu'à 25 élèves inscrits, à la buvette du FC Renens au Censuy, et a vu sa fréquentation se maintenir par rapport à 2005.

Le prix du repas en vigueur dans les deux réfectoires s'élève, selon le revenu brut mensuel des parents, de Fr. 5.-- à Fr. 9.50.

Clinique dentaire scolaire

En 2006, la clinique dentaire scolaire a pris en charge 742 enfants domiciliés à Renens. 672 d'entre eux fréquentaient l'école obligatoire, le solde étant constitué d'enfants d'âge préscolaire, d'apprentis ou d'adolescents scolarisés au collège de la Planta. Cette augmentation du nombre d'enfants en traitement a été rendue possible par l'entrée en fonction d'une hygiéniste dentaire à 15% en fin d'année 2005 et par une redistribution des tâches au sein de la clinique dentaire. Il est toutefois à noter que toutes les demandes de traitements n'ont pas pu être honorées.

Année civile	2005		2006	
	Nord	Sud	Nord	Sud
Repas servis	5040	2015	5291	1962
Jours d'ouverture	145	145	146	146
Moyenne journalière.....	35	14	36	13
Effectif de pointe	43	24	46	22

Facturation des soins dentaires en 2006

Soins effectués	Fr. 213'877,35	(141'278,50 en 2005)
Participation communale:	Fr. 67'124,75	(37'297,45 en 2005)
<hr/>		
Soins facturés aux parents, assurances ou autres tiers payants:	Fr. 146'753,60	(103'981,05 en 2005)

Pour aller à la rencontre de ces demandes, le taux de travail de l'hygiéniste dentaire sera porté à 30% en 2007.

2079 élèves ont été contrôlés à l'occasion des visites dentaires scolaires. 43% des enfants examinés nécessitaient des soins pour cause de carie. Ce résultat confirme l'indication de développer un programme de prévention dentaire efficace. Ainsi, la clinique dentaire a reconduit ses actions de prévention de la carie auprès des élèves de 1^{ère} et 3^{ème} primaire. Des interventions de prophylaxie bucco-dentaire ont été introduites à l'école secondaire en 5^{ème} (boissons gazeuses et érosions dentaires) et en 8^{ème} (piercings buccaux).

Par ailleurs, lors des contrôles dentaires scolaires, le temps d'attente des classes primaires a été exploité pour projeter un film promouvant l'hygiène buccale.

Office communal du travail

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur l'Emploi, le 1^{er} janvier 2006, les communes ne sont plus obligées d'avoir un office du travail. Pour rappel, le préposé de l'OT était principalement chargé de délivrer les attestations de domicile en vue de l'inscription à l'ORP, de préavis les demandes de main-d'œuvre étrangères et d'établir les statistiques chômage.

Si de nombreuses communes ont supprimé ces dernières tâches de l'Office du travail, Renens a décidé de maintenir ces prestations, à l'exception des préavis de main-d'œuvre qui sont repris par le Canton.

Ainsi, l'Office communal du travail continue d'informer tout demandeur d'emploi sur les démarches à entreprendre et lui remet l'attestation de domicile qui lui permet de s'inscrire auprès de l'ORPOL. En 2006, il a délivré 1261 attestations.

Par ailleurs, l'Office du travail tient des statistiques mensuelles qui permettent de suivre l'évolution du chômage et des personnes en recherche d'emploi.

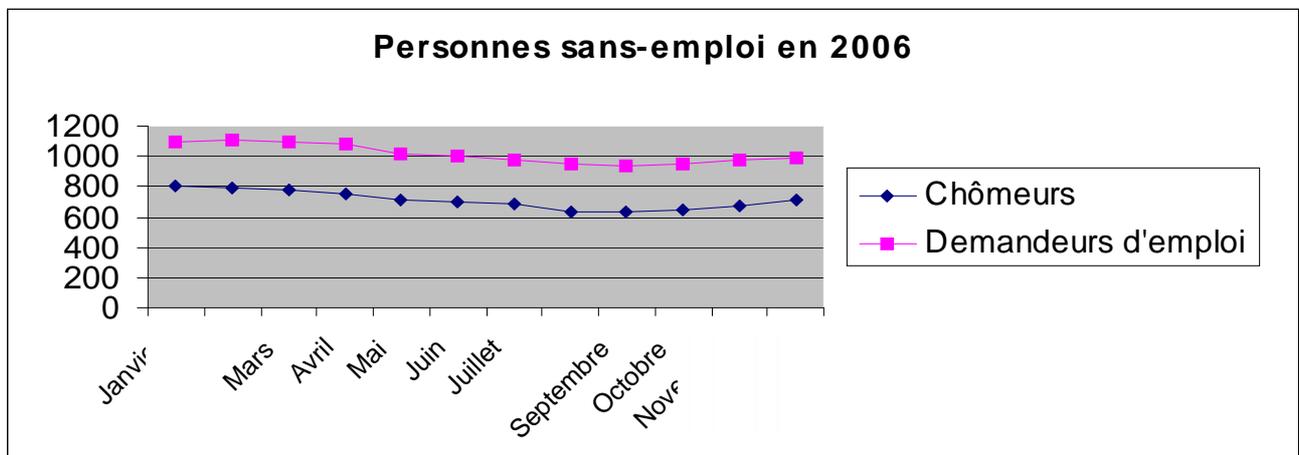
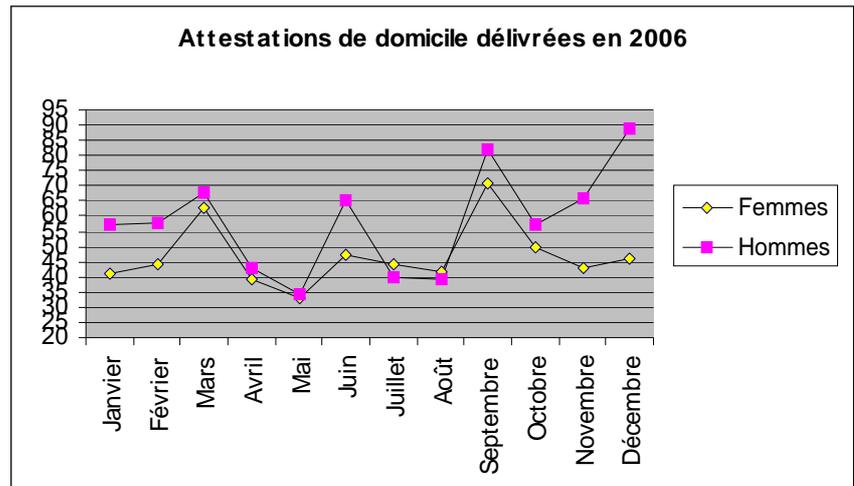
A noter que ces tâches sont assumées par la réceptionniste du service

de la Sécurité sociale et ne requièrent donc pas de collaborateur spécifique.

Action BioR+

Dans le cadre de la réponse à la motion de Mme Haas Torriani «Réagissons face au chômage», la Municipalité a proposé au Conseil communal la mise sur pied de l'action Bio R+, destiné prioritairement aux jeunes domiciliés sur Renens, âgés entre 15 et 25 ans, ayant terminé leur scolarité obligatoire, sans emploi et n'ayant pas la possibilité de bénéficier d'autres mesures officielles (exemple : BIO/SEMO ou autres mesures), notamment parce qu'ils n'ont pas droit aux indemnités chômage, sont inaptes au placement en regard de la LACI ou n'entrent pas dans le cadre administratif posé (délai pour constituer un dossier, par ex.).

- Les objectifs de cette action sont :
- Permettre une prise en charge directe et rapide des jeunes. Les aider à établir un dossier administratif pour bénéficier de la mesure;



- Accompagner et soutenir ces jeunes en recherche d'emploi pour la création d'un dossier de candidature;
- Les aider à définir un projet professionnel;
- Assurer un suivi de «coaching» pour mieux les préparer à entreprendre des recherches d'emploi;
- Leur redonner confiance et renforcer l'«estime de soi».

Le bilan de cette action est très positif, puisqu'au 31 décembre 2006, le BIO-R+ a accueilli 36 jeunes, soit 6 de plus que prévu au début de l'année 2006.

La population se compose de 20 jeunes hommes et 16 jeunes femmes. Une grande moitié des jeunes est d'origine étrangère, au bénéfice de permis C, B et F, l'autre moitié est de nationalité suisse. Les âges des participants varient de 15 à 23 ans (moyenne de 17,86 ans) et ils ont été adressés à BIO R+ par des structures comme le CSR (18 ans minimum), les conseillers aux apprentis et l'OPTI, structures post-scolaires.

Les profils des participants sont très variés, ce qui s'explique par les partenariats mis en place avec le CSR, l'ORP et les conseillers aux apprentis, chaque structure adressant une clientèle différente. Les jeunes provenant du CSR ont souvent une situation sociale et financière délicate. Ce type de population implique un travail de suivi qui comprend plus de facteurs que celui généré par les jeunes adressés par les conseillers aux apprentis ou l'ORP. En effet, pour ces deux dernières provenances, les jeunes ont surtout besoin d'un soutien sur la préparation de leur dossier de candidature, leur présentation personnelle et les techniques d'entretien.

Sur les 36 jeunes qui ont terminé la mesure, deux participants ont trouvé un emploi qui correspondait à leur formation réalisée en amont du BIO-R+. Cinq jeunes ont trouvé des places d'apprentissage, cinq autres ont intégré les ateliers de travail de la structure SEMO et treize ont été placés dans la structure BIO. L'un d'entre eux est en stage longue durée en vue d'une formation d'assistant socio-éducatif. Un jeune a été renvoyé parce qu'il ne respectait pas le cadre et quatre ont abandonné la mesure.

Ces résultats sont très satisfaisants et montrent que 83% des jeunes ont

une solution professionnelle ou pré-professionnelle à l'issue de la mesure BIO R+, nous nous réjouissons de la poursuite et l'élargissement de cette action (possibilité d'accueillir 40 jeunes en 2007) ainsi que de sa possible extension à d'autres communes de l'Ouest lausannois, celles-ci ayant été sollicitées pour offrir une même prestations à leurs jeunes citoyens.

ETS au sein de l'Administration communale

Les postes d'emplois temporaires subventionnés qui ont été ouverts en 2005 au sein de l'administration com-

munale ont été partiellement occupés, tant au Service Environnement-Maintenance qu'à la crèche «Le Tournesol».

Les principaux travaux effectués dans ce cadre à Environnement-Maintenance ont été la participation au nettoyage de la garderie «Les Globes-Trotteurs» avant son ouverture et une aide spécifique à l'équipe de manifestations en cette année spécialement chargée: Fête interculturelle, Swixx, Agoramobile, vide-greniers, La Piazzetta, etc.

De son côté, deux personnes en ETS au Tournesol ont aidé l'équipe dans son fonctionnement quotidien.

Office communal du logement

Au 1^{er} juin 2006, les appartements vacants étaient au nombre de 55 (140 en 2005, 27 en 2004), sur un total de 9'365 logements, et se répartissaient comme suit :

1	(7 en 2005)	appartement	de 1 à 1,5 pièces
6	(7 en 2005)	appartements	de 2 à 2,5 pièces
11	(10 en 2005)	appartements	de 3 à 3,5 pièces
30	(71 en 2005)	appartements	de 4 à 4,5 pièces
7	(45 en 2005)	appartements	de 5 à 5,5 pièces
0	(0 en 2005)	appartement	de 6 pièces

soit un taux de vacance global de 0.6 % (1.5 % en 2005 et 0.3 % depuis 2002), équivalant à une très forte pénurie, puisque l'on parle de pénurie dès le taux de vacance de 1.5 %. A titre de comparaison, le taux de vacance lausannois est de 0.2 %, celui de l'agglomération de 0.3 % et enfin celui du canton, 0.6 %.

Rappelons que l'embellie du marché en juin 2005 provenait des immeubles construits à Plan Léman (OBI) dont les appartements ont été mis en location plutôt dans le courant du 2^{ème} semestre 2005.

Concernant les locaux industriels, 29 (23 en 2005, 41 en 2004) étaient à louer et aucun (1 en 2004, 27 en 2004) à vendre à cette même date.



Immeubles subventionnés de la rue du Simplon

Loi du 11 décembre 1989

(aliénation d'appartements ou de maison d'habitation)

L'Office du logement a examiné 4 demandes de vente d'appartements en 2006 (7 en 2005, 3 en 2004), qui ont toutes reçu ensuite l'accord du Canton :

- Rue de Lausanne 19; 1 appartement de 2 pièces
- Rue de la Mèbre 8; 1 appartement de 2,5 pièces
- Rue du Bugnon 47; 1 appartement de 3 pièces
- Rue de Lausanne 19; 1 appartement de 3 pièces

Loi du 4 mars 1985

(démolition, transformation, rénovation ou changement d'affectation d'appartement ou de maison d'habitation)

L'Office du logement a examiné 5 demandes de rénovation en 2006 (5 en 2005, 1 en 2004), qui ont reçu l'accord du Canton :

- Chemin de la Roche 14-16; rénovation de l'immeuble datant de 1961 consistant au remplacement des colonnes de chute et de la tuyauterie, à la réfection des salles d'eaux, des cuisines et installations électriques ainsi qu'à la mise en séparatif. Cet immeuble comprend 102 logements de 2 à 4 pièces répartis dans 2 entrées.
- Chemin des Clos 4; rénovation d'un petit immeuble datant de 1930 consistant à la rénovation de l'ensemble de l'enveloppe du bâtiment et création d'un 3 pièces dans les combles. Cet immeuble comprend au total, après rénovation, 5 appartements de 3 pièces et 4 appartements de 2 pièces.
- Chemin des Bruyères 6; rénovation totale de l'immeuble et agrandissement des appartements existants datant de 1936 comprenant, après rénovation, 1 logement de 4,5 pièces, 1 duplex de 4,5 pièces et 1 duplex de 5 pièces.
- Avenue du 1^{er} Mai 9; rénovation et agrandissement de la maison existante datant de 1933 permettant la création d'appartements destinés à des familles. Maison comprenant, après rénovation, un logement de 4,5 pièces et 1 logement de 5 pièces.

- Chemin des Corbettes 5; rénovation des salles de bain - WC, cuisines, installations techniques et adaptation de la taille des logements existants en offrant une pièce supplémentaire à chaque logement comprenant, après rénovation, 6 logements de 4 pièces et 2 logements de 3 pièces. Cet immeuble datant de 1955 fait partie d'un ensemble de 5 immeubles qui jalonnent le chemin des Corbettes, tous propriété de la SCHR. Des transformations similaires dans les immeubles Nos 9 et 7 ont été réalisées, respectivement en 2001 et 2004.

Loi du 9 septembre 1975

(aide à la construction et à la rénovation de logements)

La Municipalité n'a déposé aucun préavis en 2006 dans le cadre de cette loi, le préavis concernant le subventionnement des appartements rénovés à Corbettes 5 est prévu pour le 1^{er} semestre 2007.

Agence communale d'assurances sociales

L'Agence communale d'assurances sociales est l'interlocuteur du citoyen concernant les différents régimes d'assurances sociales. Elle est également l'intermédiaire entre les assurés et les institutions suivantes :

- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS
 - affiliation à l'AVS/AI/APG/AC/AF d'employeurs dont le siège est situé à Renens, d'indépendants dont l'activité principale est à Renens et de personnes sans activité lucrative

- demande de prestations AVS/APG/PC
- demande d'allocation maternité fédérale

- Caisse générale d'allocations familiales
 - demande d'allocations familiales ou de naissance
 - demande au Fonds cantonal pour la famille
 - demande d'allocation de maternité cantonale
- Office de l'assurance-invalidité pour le Canton de Vaud
 - demande de prestations
- Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents
 - demande de subside
 - contrôle de l'obligation d'assurance

En juillet 2006, l'Agence a procédé à une importante réorganisation dans le but d'améliorer la qualité du service au public (accueil lors du 1^{er} contact, un interlocuteur pour l'ensemble des dossiers) et la complémentarité entre les collaborateurs, facilitant les remplacements et les échanges d'informations.

Assurances sociales - Modifications en 2006

- Assurance-maladie

Concernant la prise en charge des primes par l'Etat, le Canton de Vaud a décidé d'augmenter le droit au subside pour les enfants et les jeunes en formation, prenant en charge au minimum le 50% de leur prime, sous certaines conditions de revenus. De plus, les subsides maximaux ont été relevés afin de tenir compte de l'augmentation des primes.

Statistiques**Caisse cantonale vaudoise AVS**

Année	Employeurs	Indépendants	Sans activité	Bénéficiaires PC
2006	269	315	909	865
Année	Demandes AI		Subsides d'assurance-maladie	
	adultes	mineurs	Bénéficiaires	Demandes
2006	61	27	4896	642

- Assurance-vieillesse

Pour la 1^{ère} année, suite à l'élévation de l'âge de la retraite, les femmes ont perçu leur rente de vieillesse à 64 ans. Il n'y pas eu d'augmentation des prestations ni des cotisations.

- Assurance-invalidité / prestations complémentaires

Il n'y pas eu d'augmentation des prestations ni des cotisations.

- Prévoyance professionnelle

Le taux de conversion du capital en rente a baissé de 7,15% à 7,10% pour les hommes et est resté à 7,2% pour les femmes.

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, dans des situations présentées par les assistants sociaux du CSR ou, plus rarement, par les collaborateurs de l'Agence communale d'assurances sociales. Ces versements sont des aides qui ne dépassent en principe pas la somme de Fr. 500.— par demande, ne représentant donc que des «coups de pouce».

De plus, les secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de colonies de vacances ainsi que pour des devoirs surveillés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2006, 122 personnes (104 personnes en 2005) ont bénéficié de secours pour un montant d'environ Fr. 22'850.— (Fr. 24'000.— en 2005). Sur ces 122 personnes, 52 enfants (55 enfants en 2005) sont concernés pour des aides de financement aux camps et études surveillées pour un montant de Fr. 5'910.— (Fr. 5'860.— en 2005).

Dons de Noël

En 2006, près de 39 personnes (adultes et enfants) (70 en 2003) ont pu bénéficier d'un coup de pouce bienvenu pendant les fêtes de Noël pour un montant total de Fr. 4'700.— (Fr. 4'800.— en 2005). Les montants versés varient entre Fr. 150.— et Fr. 400.— selon que les personnes sont seules ou en famille.

Nonagénaires - Centenaires

En 2006, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 27 personnes. A cette occasion, il leur a été remis un cadeau à choix d'une valeur de Fr. 200.—, le journal «Gazette de Lausanne» du jour de leur naissance et un bouquet de fleurs ou 2 bouteilles de vin.

Année	Nombre	Hommes	Femmes	en EMS
2006	27	6	21	8

Une délégation municipale a également fêté 8 centenaires, toutes habitantes à Renens, et dont la plus âgée célébrait ses 103 ans.

Les chiffres ci-dessus, qu'ils concernent les secours communaux ou les dons de Noël montrent que les demandes au cours de l'année répondant à des demandes spécifiques présentées par les assistants sociaux ont été privilégiées par rapport à des dons systématiques à Noël.

Transports des personnes à mobilité réduite

Pour mémoire, il s'agit d'offrir des transports au prix TL à des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics.

Les bons communaux subventionnant le transport des personnes à mobilité réduite ont été maintenus sur la base des nouvelles directives édictées en 2005 dans le cadre des accords de collaboration passés avec le SASH.

La phase pilote de ces accords, prévues jusqu'en mars 2006, a été prolongée jusqu'en décembre afin de permettre d'intégrer le nouveau transporteur taxis (Taxis Service), suite à la faillite d'Intertaxis au début de l'année dernière, et de constituer le bureau de coordination des trans-

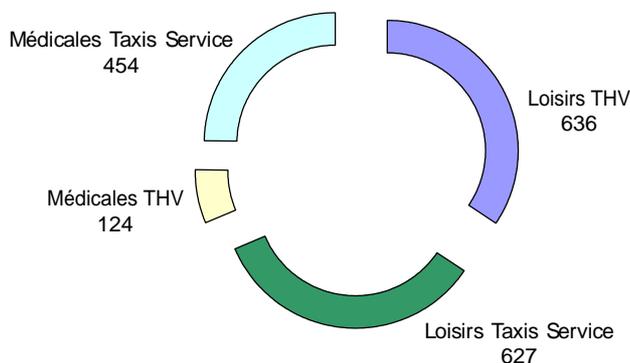
ports à mobilité réduite pour la région du Grand Lausanne.

Ces différentes démarches ont été menées à bien et 2007 devrait permettre d'entrer dans une période de consolidation des prestations, facilitant l'harmonisation des pratiques des différentes communes concernées dans l'application des bons communaux.

101 bénéficiaires (84 en 2005) ont effectué 1841 courses en 2006 (1178 en 2005) soit 578 courses médicales (336 en 2005) et 1263 courses loisirs (842 en 2005) qui ont été subventionnées par la Commune pour un total de Fr. 41'623.30 (38'093.70.— en 2005). Sur ces 1841 courses, 1081 ont été assurées par Taxis Service.

L'analyse de ces chiffres montre que les mesures prises ont atteint leur objectif, à savoir permettre un développement de ces prestations tout en jugulant l'augmentation des coûts. En effet, les bénéficiaires ont augmenté de 20%, le nombre de courses effectuées a, quant à lui, fait un bond de plus de 56%, alors que la charge financière n'a augmenté que de 9%.

Répartition des courses selon le type et le transporteur



Fonds des activités sociales

Ce fond n'a pas été utilisé en 2006.

Appartements de secours

La Commune dispose de cinq logements de secours situés à : Avenir 7, Censuy 21, Roche 20, et Saugiaz 8 (2 appartements), dont la mission principale est de loger des familles qui se retrouvent sans toit, le plus souvent suite à une expulsion.

Ces logements, attribués à des familles suivies par le Centre social régional, ont été habités toute l'année.

Par ailleurs, deux appartements supplémentaires au Censuy 21 ont été mis à la disposition du CSR à la fin de l'année et ce jusqu'au début des travaux de l'agrandissement du Léman, ils n'étaient pas encore occupés au 31 décembre.

Fête des Aînés

La Fête des Aînés a eu lieu le jeudi 4 mai 2006 à la salle de spectacles de Renens, où environ 550 personnes ont passé un après-midi rythmé par des chansons survolant les années 1900 à 2000, interprétées par Mme Françoise Frelat, accompagnée de M. Philippe Logean au piano. L'animation musicale s'est clôturée par une collation servie à l'intérieur et, pour une fois, à l'extérieur de la salle de spectacles, le temps le permettant.

Accueil des nouveaux retraités

La Municipalité a décidé en 2005 d'organiser tous les deux ans une réception des nouveaux retraités, en collaboration avec AGORA (plateforme d'une quinzaine d'associations qui s'occupent des Aînés), sur le modèle de ce qui se fait avec succès à Lausanne depuis 5 ans.

La 1^{ère} édition s'est tenue en 2005, la seconde aura lieu en 2007.

Bons de repas

Cette année, 352 bénéficiaires des prestations complémentaires ont uti-

lisé 15'972 bons de repas, à Fr.5.— l'unité, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants de la ville, partenaires de l'opération.

Chaque bénéficiaire a droit à un carnet de 12 bons (soit une valeur de Fr. 60.—) par trimestre, soit Fr. 240.— par année.

Commission Intégration Suisses Etrangers (CI SE)

La CI SE s'est réunie à quatre reprises en séance plénière et ses principales activités ont été :



- la participation au travaux relatifs à la création du film « Demain je vote » et l'organisation d'une grande soirée de diffusion à la salle de spectacles
- la participation à la Fête interculturelle
- la participation à la Permanence mensuelle Infos-Natu destinée à toute personne s'intéressant à la naturalisation, en collaboration avec Globlivres et avec des membres de la Commission de naturalisation
- l'organisation d'une rencontre des commissions d'intégration existant dans l'Ouest lausannois et d'une rencontre avec la Fareas
- la remise du Mérite de l'intégration à l'association « Français en Jeu », antenne de Renens.

Sans oublier des participations diverses, telles que :

- les Assises de l'Intégration, organisées par la CCCI à Morges
- la rencontre annuelle avec la CCCI
- la journée de rencontre des commissions d'intégration cantonales et communales, organisée par la CFE, à Lucerne
- la réception des jeunes et nouveaux bourgeois de Renens
- l'exposition « Partir-Arriver », organisée à la Grange de Florissant.

Cette année a été une année de transition pour la Commission, vu le changement de législature et les activités ont été un peu moins nom-

breuses que les années précédentes. Cependant, la nécessité de continuer à développer les activités intégratives à Renens a été reconnue et la Municipalité souhaite la création d'un poste de délégué-e à l'intégration. Le financement de ce poste, qui devrait être pourvu dans le courant du printemps 2007, a été accepté par le Conseil communal, avec le budget.

Réseaux des différents partenaires sociaux

Les réseaux des partenaires professionnels et associatifs des secteurs de la petite enfance, des personnes âgées et du domaine social actifs sur la Ville de Renens se réunissent régulièrement une à deux fois par année.

Petite enfance

Le réseau de la petite enfance s'est réuni le 6 avril 2006 à la salle de conférences de la salle de spectacles. Les deux principaux sujets de discussion ont été : le thème de l'action annuelle commune des différents lieux d'accueil (la musique) ainsi que l'organisation d'une soirée-conférence sur le sujet de l'agressivité dans les lieux d'accueil. Cette soirée a eu lieu le 27 novembre 2006 et a représenté une occasion de formation continue pour les éducatrices de tous les lieux d'accueil Petite enfance de Renens.

Aînés

Lors de sa rencontre du 31 janvier 2006, le réseau des partenaires Aînés a été informé du projet de vie institutionnelle en vigueur aux Baumettes et a notamment abordé la question de la mise en place de liens privilégiés avec la Fareas. La 1^{ère} étape en a été une visite du centre de formation Fareas d'Epenex et une présentation par divers responsables des conditions dans lesquelles sont accueillis les requérants d'asile.

Domaine social

Les partenaires du domaine social ont été accueillis le 25 avril par la Croix-Bleue à Chavannes, pour une présentation de leurs activités et une visite

des lieux. Ils se sont également réunis le 16 novembre à Renens pour partager l'actualité de chacun et discuter de différents thèmes tels que la difficulté de trouver un emploi pour les jeunes et la précarité.

Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Dans le cadre de la collaboration avec la Fedevaco, Renens a initié un soutien financier de trois ans à un projet intitulé «Prévention et lutte contre la consommation de drogues des enfants et adolescents en situation de vulnérabilité dans la ville de Fortaleza (Brésil)», mené par Terre des Hommes.

Après Peace Brigade International en Colombie et un projet de journaux en langues nationales au Burkina Faso, ce projet brésilien est le 3^{ème} soutenu par Renens, à raison de Fr. 5'000.— annuels, pendant 3 ans.



Permanence EFRE «contact-chômage»

La permanence EFRE «contact-chômage» est ouverte tous les jeudis matin de 09 h 00 à 11 h 30, à la rue de l'Avenir 25. Elle propose un lieu d'échanges et de rencontres permettant aux chômeurs de trouver un soutien dans certaines démarches administratives et dans la rédaction de lettres, de formulaires et de curriculum vitæ.

En 2006, les deux personnes qui s'occupent du «contact-chômage» ont effectué 50 ouvertures et accueilli 624 personnes. Elles ont aidé à la rédaction de 1'171 offres d'emploi et 210 CV. La permanence a enregistré une pointe de fréquentation entre août et septembre, correspondant à la période de fermeture de l'association le « Défi » à Bussigny, avec laquelle collabore la permanence de l'EFRE.

Français en Jeu

Les activités de Français en Jeu Renens, antenne locale créée en 2003, se sont poursuivies cette année et 9 enseignants ont donné des cours de français à 186 apprenants, dont 109 Renanais. Français en Jeu Renens bénéficie d'une subvention de Fr. 20'000.— dont le 60% est assumé par Renens, le solde par les autres communes de l'Ouest lausannois.

Lors de la cérémonie de remise des Mérites sportifs, culturels et d'intégration, qui a eu lieu le 28 novembre 2006, l'antenne de Renens de Français en Jeu a reçu le Mérite de l'intégration pour l'ensemble de ses activités visant à favoriser l'intégration des immigrés au travers de l'apprentissage du français.



Vestiaire de l'EFRE

Situé à la rue de l'Avenir 25, le vestiaire de l'EFRE propose, à prix modiques, des habits de seconde main et des objets divers. Ouvert le mardi de 14 h 00 à 17 h 00 et le premier vendredi du mois de 17 h 00 à 20 h 30, il occupe des locaux mis à la disposition de l'EFRE par la Commune qui en assure le loyer.

vent pour un repas suivi d'un après-midi de partage et création dans des relations empreintes d'attention et de bienveillance.

Le dynamisme de cette «Maison Vivante» s'est reporté sur les divers moments collectifs. Elle a également permis d'inviter des personnalités telles que M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller d'Etat et M. Jean Bédard, philosophe et écrivain québécois, pour des échanges très appréciés de toutes et tous.

Association des Familles du Quart Monde

En 2006 l'AFQM a maintenu ses rendez-vous courants comme : permanences, samedis en famille, réunions d'adultes, sorties et ateliers d'été, une formation sur l'estime de soi ou la préparation des cadeaux de Noël avec les enfants.

L'accompagnement individuel représente une part importante dans le soutien aux familles.

Un nouveau projet «Maison Vivante», démarré en mars, résulte de l'envie de retrouver chaque premier mercredi du mois notre maison de Bourg-Dessus pleine de vie et accueillante, où enfants, jeunes et adultes se retrou-

L'Antenne sur la place du Marché, continue d'accueillir autour de la table des personnes régulières et de passage pour des échanges sur la vie de tous les jours, sur les événements d'ici ou d'ailleurs. On franchit la porte aussi pour obtenir un conseil, une aide ou proposer une initiative.

Pour la deuxième année consécutive l'action du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, s'est tenue sur la place St-François avec la



17 octobre 2006
Lausanne - Place St-François
Journée mondiale
du refus de la misère

participation de l'Association des Familles Monoparentales et Reconstituées, de représentants des autorités cantonales et municipales et la délicate contribution de la Soupe Populaire.

Deux chemins, élaborés sur la base de témoignages de familles de l'AFQM, ayant pour thème : «Ce qui peut conduire à la pauvreté» et «Ce qui peut permettre d'en sortir» ont été déposés sur les pavés. Ce support a permis aux passants de cheminer au plus près des obstacles et des ressources pouvant jaloner le parcours des plus démunis.

Les enfants et adolescents ont parallèlement participé à un projet international de confection de silhouettes porteuses de messages forts qui ont agrémenté la manifestation.

Quant à la traditionnelle veillée de Noël en Chœur offrant un repas et des animations pour les habitants de Renens et de la région le 24 décembre, elle a pu compter sur l'investissement de l'équipe d'Objectif Cœur qui a prolongé cette veillée de trois soirées.

Planning familial

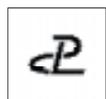


Les liens officiels entre la Commune et le Planning familial se situent à deux niveaux : l'assemblée des délégués (Municipaux de Sécurité sociale) des 7 communes de l'Ouest lausannois qui examine comptes et budget et la Commission consultative du planning familial (une vingtaine de membres provenant de toutes les communes de l'Ouest) qui se réunit une à deux fois par année, qui est informée du travail du Planning et aborde les sujets d'actualité.

Dans ce cadre, la Commission s'est réunie le 30 novembre à Bussigny et a été informée sur les visites faites aux pharmacies de l'Ouest lausannois par les collaboratrices du planning, de même que sur un an d'activité de la consultation conjugale. Celle-ci répond à un besoin et sera renforcée en 2007.

En 2006, le Planning a effectué 3'253 consultations au total (3'320 en 2005, 3'523 en 2004) qui se répartissent comme suit : 2'529 consultations médicales (2'583 en 2005,

2'742 en 2004) et 724 entretiens conseillères en planning familial (737 en 2005, 781 en 2004). En outre, 373 nouvelles personnes sont venues en consultation en 2006 et 95 personnes ont sollicité les consultations de grossesse.



Centre de puériculture de Lausanne et environs (CPL)

2006 fut une année particulière pour le Centre de puériculture de Lausanne et environs puisqu'elle a vu la dissolution de l'association et l'intégration de ses activités dans le réseau de l'OMSV (soins à domicile).

Cette intégration dont il était question depuis 1969 est une excellente nouvelle pour les infirmières Petite-Enfance du CPL qui, rappelons-le, offrent notamment aux parents une écoute, un accompagnement et un soutien pendant les deux premières années de leur enfant, par le biais d'une permanence téléphonique, de visites à domicile ou de consultations pour nourrissons (3 fois/semaine à Renens, au CMS et au local des Biondes 32).

En effet, attachées au réseau OMSV, les activités de ces infirmières sont ainsi pérennisées et intégrées à un vaste réseau de soins qui permettra les collaborations et synergies nécessaires.

Au cours de l'année 2006, les infirmières Petite-Enfance ont conseillé, en consultation, les parents de 314 familles de Renens, Chavannes, Ecublens, Crissier et Lausanne. Pour la seule commune de Renens, 1918 consultations au total ! Quant aux visites à domicile, les infirmières du CPL ont effectué 537 visites à Renens.

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales

La Conférence s'est réunie à cinq reprises, sous la présidence de Prilly, pour le 1^{er} semestre, et de Bussigny dès juillet.

Les principaux thèmes abordés durant l'année ont été l'introduction du revenu d'insertion (RI), les responsabilités communales suite à des expulsions de logement, la mise en

œuvre de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) et la régionalisation des ACAS.

Avenir des Agences communales d'assurances sociales (ACAS)

Les réflexions et travaux concernant le rattachement des ACAS à l'ARASOL se sont poursuivis, principalement par un groupe de travail technique, mandaté par la Conférence Sécurité sociale de l'ouest lausannois. Ce groupe a été chargé de définir un concept d'Agence d'Assurances Sociales (AAS) pour l'Ouest lausannois, en vue d'une décision dans chaque municipalité. Espérées avant fin juin 2006, ces décisions municipales devront être reportées en 2007, compte tenu de la longueur des travaux préparatoires nécessaires.

Politique régionale en matière de toxicomanie

La politique régionale en matière de toxicomanie se passe à 2 niveaux : d'une part entre les 8 communes de l'Ouest lausannois (Assemblée annuelle et Regards croisés) et d'autre part au niveau de Lausanne Région.

En 2006, l'assemblée annuelle régionale des communes de l'Ouest lausannois, réunissant les Municipaux et les responsables administratifs Sécurité sociale des communes concernées et les professionnels du terrain a été l'occasion d'une présentation du jeu STIMULO, créé par l'équipe du Rel'aids.

L'assemblée a également invité les travailleurs sociaux de proximité de Prilly et Chavannes/Bussigny/Villars-Ste-Croix/St-Sulpice pour une présentation de leur travail et des enjeux sociaux qu'ils rencontrent.

Cette présentation, très intéressante, a été le point de départ d'une réflexion régionale autour des travailleurs sociaux de proximité (ou éducateurs de rue) et les responsables politiques concernés ont convenu de poursuivre leurs échanges à ce sujet en 2007.

Deux conférences de «Regards croisés sur les toxicodépendances» organisées par Rel'ier ont eu lieu au Centre social régional, en 2006. En mars, sur le thème du jeu excessif, dépendance encore méconnue et

peu explorée, et en septembre, avec présentation de «L'Eveil», atelier d'art thérapie, situé à Lausanne, accessible à toutes les personnes en difficulté, toxicomanes ou pas.

Concernant la Commission Toxicomanie de Lausanne Région, il convient de rappeler, qu'à l'initiative de Renens, dans la réponse de la Municipalité à la motion Barraud, l'assemblée générale de Lausanne Région a décidé d'augmenter d'un franc le montant par habitant alloué à cette commission, le portant à Fr. 3.10.

Ce montant supplémentaire sera principalement dévolu à subventionner les activités du centre Béthraïm (association qui accueille sur le plan social, psychologique et spirituel, toute personne en difficulté, marginalisée ou toxicomane) et à financer Rel'ier (structure dépendant du Relais à Morges, qui a pour mandat de renforcer et d'appuyer les activités du réseau dans le domaine des toxicodépendances en région lausannoise).

Cette année, la Commission Toxicomanie de Lausanne Région a également organisé une nouvelle Journée de réflexions sur les perspectives de la politique drogues de l'agglomération, sur le thème Espaces publics et Toxicomanie, en lien avec les débats sur la place des toxicomanes au centre-ville. Cette journée a eu lieu en juin à Pully et a été un grand succès, notamment par la qualité des intervenants et des échanges possibles entre professionnels et responsables concernés.

Relations avec les organismes intercommunaux

Centre social régional (CSR - ARASOL)

Le lien avec le CSR est établi par le Municipal qui fait partie du Comité de direction de l'ARASOL, par la participation du directeur du CSR à la Conférence des Municipaux et responsa-



bles des affaires sociales, ainsi que par des réunions régulières entre les deux directions, CSR et Sécurité sociale.

Le texte ci-dessous se veut le reflet de quelques éléments significatifs des activités du CSR de l'Ouest lausannois pour 2006.

Revenu d'insertion - RI

L'introduction du Revenu d'Insertion (RI) a marqué très sensiblement une nouvelle étape de l'action sociale dans le canton de Vaud dès le 1^{er} janvier 2006.

Dans les grandes lignes, ce nouveau régime unique remplace les deux régimes connus précédemment, soit le Revenu Minimum de Réinsertion (RMR) et l'Aide Sociale Vaudoise (ASV). Les objectifs visés par son introduction sont une harmonisation des pratiques sociales et administratives, un barème d'aide financière qui ne traite pas différemment les citoyens selon l'origine du besoin financier (fin de droit chômage, santé physique, santé psychique, working poor, attente de décisions d'assurances sociales, difficultés personnelles ou sociales sont traités de la même manière). L'autre aspect prioritairement positif est surtout la possibilité de bénéficier de mesures d'insertion et de réinsertion, sociales et professionnelles, qui ne soient pas limitées dans une première phase d'aide de deux ans comme précédemment, mais qui soient proposées au moment opportun en fonction de la situation particulière et personnelle de la personne aidée.

Au plan du volume de travail, la mise en place de la nouvelle référence légale et des processus de contrôle de l'examen de chaque situation traitée a été particulièrement lourde durant les 4 premiers mois de l'année 2006. Il a fallu en effet et quasi simultanément boucler les dossiers RMR/ASV, reconstituer des dossiers complets RI, se familiariser et intégrer la législation nouvelle tout en assurant le paiement des prestations de minimum vital après 25 jours déjà en janvier 2006. Ce travail a concerné plus de 780 dossiers et le bilan de cette transition est positif sur le fond, sur la forme et sur la qualité du travail réalisé.

Au plan du volume des dossiers traités en général, la tendance décrite au cours de 2005, soit une augmentation des personnes arrivant en fin

de droit de l'assurance chômage s'est légèrement ralentie grâce à la reprise économique que nous connaissons. Il faut toutefois relever qu'une partie des personnes arrivant tout de même en fin de droit sont dans des parcours professionnels offrant moins de chances de réinsertion, selon le constat que plus la personne concernée est âgée, peu formée, dans l'incapacité de rebondir dans une activité différente et ayant vécu une longue période d'inactivité, plus ses chances de réinsertion s'amenuisent.

Avec l'effet retard que nous connaissons dans le monde de l'assistance publique par rapport aux chiffres du chômage, nous sommes amenés à penser que le nombre de nouveaux chômeurs en fin de droit devrait toutefois se stabiliser au cours des mois à venir mais que ceux qui sont au bénéfice du RI courent malheureusement le risque de dépendre de ce régime pour une durée plus longue que ce que nous avons connu précédemment. L'éradication de ce constat nécessite un effort de l'ensemble de la société.

Par contre, la sollicitation de jeunes n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage ou de lieux de formation, conjuguée avec l'augmentation de personnes ayant trouvé une activité peu ou mal rémunérée, à temps complet ou à temps partiel a fait progresser le volume global des dossiers traités. Si une accalmie peut être décrite entre la fin du printemps et l'automne, le dénombrement montre des effets de hausse en début et en fin d'année 2006.

Au plan des chiffres pour l'ensemble de l'Ouest lausannois, l'évolution par trimestre a été la suivante quant au nombre de dossiers traités :

1 ^{er} trimestre	788
2 ^{ème} trimestre	848
3 ^{ème} trimestre	858
4 ^{ème} trimestre	912

Action prioritaire en faveur des jeunes adultes (FORJAD)

Un accent particulier a été mis, au niveau cantonal, au cours de l'année 2006 afin de développer des mesures de formation pour les jeunes permettant d'offrir une alternative autrement plus motivante que l'entrée dans un régime d'assistance.

Ces mesures ont consisté en un soutien spécifique au niveau des deux

départements concernés (Santé et Action Sociale ainsi que Formation et Jeunesse) comme de la part des conseillers en insertion qui agissent au sein des CSR.

L'objectif initial visé au niveau vaudois, soit l'offre de plus de cent places de formation, a été atteint avec un bilan de 116 mesures de formation professionnelle. Il s'agit de mesures duales et également de formations en écoles professionnelles spécialisées ayant accepté d'élargir leur mandat en offrant des places supplémentaires.

Un travail de sensibilisation auprès des employeurs devrait porter ses fruits au cours des années suivantes afin qu'ils acceptent de prendre dans un cursus d'apprentissage des jeunes qui se trouvent sans perspective de formation à l'issue de leur scolarité ou après une à deux années de désœuvrement.

Le bilan intermédiaire qui est fait en fin d'année 2006 est qu'un tiers de ces jeunes sont dans un parcours ne présentant pas de problème particulier, un tiers poursuivent leur formation avec le soutien particulier de professionnels de l'insertion qui les encadrent en parallèle à la formation (soutien scolaire spécifique et soutien social) et un tiers qui sont en difficulté importante, voire en voie d'interruption.

L'identification des besoins et des potentiels des jeunes concernés comme des lieux de formation possibles ont mobilisé l'essentiel de l'activité de notre conseiller en insertion.

Au niveau régional, il est à relever la mise sur pied, par l'Association du Relais dans leurs locaux de Renens, de la mesure « Impulsion » qui vise à ouvrir des perspectives professionnelles à des jeunes dans cette situation, vers des métiers visuels, de l'illustration et du multimédia. Trois volées ont déjà suivi cette mesure. Une visite de leur site internet permet de mieux connaître ce qui est réalisé (www.relais.ch/impulsion/medialab/index.htm).

Les projets pour offrir des formations à la rentrée 2007 sont plus ambitieux en nombre et c'est une perspective satisfaisante pour l'ensemble de la société.

Enquêteurs

Les Régions d'Action Sociale vaudoise ont été pourvues dès 2006 d'un fi-

nancement devant permettre l'engagement d'enquêteurs afin de procéder à des vérifications quant aux situations où les collaborateurs ont des doutes objectifs quant à la réelle situation d'indigence des personnes sollicitant le RI ou à la véracité des éléments fondamentaux qui sont à l'origine de leur demande d'aide financière.

L'accent est mis principalement sur la détection d'abus quant à des revenus non déclarés, à une fortune cachée ou à une fausse indication quant à la composition du ménage ou du lieu de vie réel.

A l'instar des autres régions, l'ARASOL a regroupé, pour cette tâche spécifique, ses forces avec les régions d'action sociale de Morges-Aubonne et de Nyon-Rolle. Ce mode de faire a permis l'engagement, en décembre, de deux enquêteurs à temps partiel qui peuvent ainsi travailler de manière complémentaire.

Centre médico-social (APREMADOL)

Le Centre médico-social offre à la population des communes de Renens et Crissier des prestations d'aide et de soins à domicile.

Il a pour principale mission d'aider, momentanément ou durablement, les personnes de tout âge ou condition à trouver la réponse la plus adéquate à leurs besoins socio-sanitaires, dans le but de les maintenir aussi indépendantes que possible des institutions de santé. Les services d'aide et de soins à domicile (SASD) s'occupent également d'accompagner la fin de vie des personnes suivies et le processus de deuil de leur entourage.

Les prestations d'aide et de soins à domicile sont fournis sur la base d'une

évaluation de la situation du client et de son entourage, faite par des professionnels de la santé et de l'action sociale. Ces prestations s'appuient avant tout sur l'apport volontaire et bénévole du réseau naturel du client, sa famille et ses proches. Elles visent à stimuler, soutenir, et, si nécessaire, relayer ce réseau pendant un temps plus ou moins long.

Financées par les collectivités (Communes, Canton, Confédération), par les caisses maladie et par une participation des clients, les prestations des SASD sont accessibles à toute la population.

Deux éléments importants à retenir, la continuation de la tendance à l'augmentation de l'espérance de vie de la population et la poursuite de l'augmentation du nombre de personnes suivies par le CMS, surtout le nombre de situations complexes.

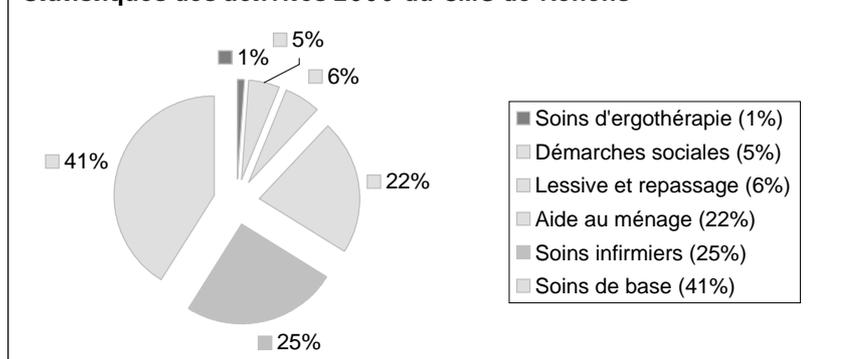
Dans les faits marquants de l'année, il est à relever que Mme Bernadette Drzazga, responsable du centre, a pris sa retraite en septembre 2006. Le poste a été repris par M. David Wylie, auparavant adjoint de direction au CJTR Sylvana au sein des Hospices Cantonaux.

De plus, la décision a été prise de pérenniser le contrat de travail de M. Stéphane Jeanneret, directeur de l'APREMADOL, qui avait été engagé pour une durée déterminée dans un premier temps.

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois couvre les 8 communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens,

Statistiques des activités 2006 du CMS de Renens



Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le seco permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Situé géographiquement à Renens, l'ORPOL regroupe 42 collaborateurs.

Cet office est le partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien

de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «domaine social» et de la Conférence Sécurité sociale.

Une collaboration fructueuse a été établie cette année entre l'ORPOL

et une grande chaîne de distribution par Internet. Le recrutement de plus de 30 nouveaux collaborateurs s'est réalisé avec succès sur la base de profils de demandeurs d'emploi fournis par l'ORPOL.

En 2006, l'ORPOL a enregistré pour les communes de l'Ouest lausannois :

Nouvelles inscriptions	3'246 (3'498 en 2005)
Annulations de dossiers	3'613 (3'577 en 2005)
Moyenne mensuelle des entretiens	2'849 (2'922 en 2005)
Places vacantes annoncées	1'325 (1'072 en 2005)



www.renens.ch